JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAIN 596,7

22ME ANNEE—No 88 MONTREAL, VENDREDI 16 FEVRIER 1906 12 PAGES—UN CE

Rev Ed Parada 165 Seminaire

POUR AGRANDIR LA GARE WINDSOR

Le Pacifique acquiert presque tout le côté ouest de la rue Windsor,

DANS CE BUT.

Un tunnel ou chemin de fer aérien pour relier les gares Windsor et Viger.

GRAND PROJET

Si l'on en juge par l'activité que met le Pacifique Canadien à acheter tous les terrains au nord de la rue Saint-Antoine, de la rue Windsor à l'avenue Atwater il est probable que la compagnie désire commencer dans quelques mois l'agrandissement projeté depuis si longtemps de la gare et de l'espace réservé à ses têtes de voies.

La compagnie possède à l'heure actuelle tout le côté ouest de la rue Windsor, entre les rues Donegana et Saint-Antoine, à l'exception de l'hôtel de M. John Drury et de la propriété voisine, et l'achat en sera bientôt conclu. Sur la rue Donegana, il reste à acheter l'ancien café Viennois, où se trouve à l'heure actuelle une imprimerie de billets de chemin de fer. L'édifice appartient à M. Peter Lyall.

La compagnie pourra-t-elle fermer cette rue qui sert de débouché sur la rue Lagauchetière à la petite rue Bisson et à la rue Saint-Félix? Ce sera au conseil municipal à le décider, mais la compagnie a un fort atout en main.

Ceux qui connaissent les plans tenus secrets disent que la compagnie construira 20 voies de plus qu'elle n'en a à l'heure actuelle à la gare Windsor. Cela ferait de cette gare la plus grande du Canada sinon de l'Amérique.

Les plans d'agrandissement soulèvent aussi d'autres questions dont la solution, malgré ses difficultés, serait d'un avantage inappréciable pour la compagnie.

Depuis plusieurs années, le Pacifique Canadien pense à mettre en communication directe la gare Windsor avec la gare Viger. Sera-ce par un chemin de fer aérien ou par un tunnel? Le chemin de fer aérien passerait par la rue Lagauchetière, le Beaver Hall, la rue des Jurés, au nord du Square Victoria, la rue Vitré et le carré Viger. Le tunnel passerait sous les rues voisines du fleuve jusqu'à, par exemple, la rue McGill, puis monterait à la rue Saint-Antoine, qu'il suivrait jusqu'à la gare Windsor.

Les partisans du tunnel disent qu'à la longue ce projet serait le moins coûteux, car l'on éviterait les dommages à la propriété et à la vie que ne manquerait pas de causer un chemin de fer aérien. Les adversaires de ce projet soutiennent que l'objection insurmontable est la nature du terrain par où passerait le tunnel, terrain composé de sable mouvant, mais on leur répond qu'on a réussi à creuser le chemin de fer souterrain et le tunnel de la rivière de l'Est, à New-York, en face de difficultés bien plus grandes.

Quoi qu'il en soit, l'agrandissement de la gare Windsor permettrait au Pacifique de lutter avantageusement avec le Grand Tronc qui, lui, a ss hangars à fret à la gare Bonaventure. A l'heure actuelle, les expéditeurs doivent se rendre à la gare Viger, d'où le fret en destination de l'Ouest est expédié en passant par une voie de raccordement qui fait le tour de la montagne. Avec les plans projetés, le Pacifique aurait des hangars à fret à la gare Windsor comme à la gare Viger.

FUNERAILLES DE CHRISTIAN

La translation des restes mortels du feu roi à la cathédrale de Roskilde a eu lieu aujourd'hui.

Copenhague, 16. — Le corps du roi Christian a été transporté aujourd'hui de l'église de Christianborg, à la cathédrale de Roskilde, à trente milles de Copenhague, où auront lieu les obsèques dimanche matin.

Toute la ville de Copenhague était en deuil.

Des milliers et des milliers de citoyens sont accourus de tous les coins du pays pour assister à la translation des restes mortels du regretté souverain et payer un dernier tribut à sa mémoire.

Quelques minutes avant midi, les rois du Danemark, de la Grèce et de la Norvège, la reine Alexandria, l'impératrice douairière de Russie, les membres de la famille royale et le corps diplomatique sont arrivés à l'église de Christianborg, où un court service a été chanté.

Le cercueil, couvert d'un drapeau Danois, a été placé dans un corbillard pour être conduit à la gare. En arrière du corbillard venait "Jussuf", le cheval favori du roi, qui sera tiré ce soir, suivant une coutume danoise.

Toutes les cloches des églises sonnèrent durant le trajet et le canon gronda de minute en minute.

C'est la première fois que la dépouille mortelle d'un roi du Danemark ait été transportée par chemin de fer.

LA VEUVE D'ULRIC BARRETTE

Obtient $6,500 de dommages devant le jury.

Comme épilogue à ce terrible accident qui eut lieu le 19 septembre dernier, lors de la construction de l'église de Sainte-Cunégonde, et où trois ouvriers perdirent la vie, la "Dominion Bridge Company" chargée de poser la charpente en fer, a été condamnée à $6,500 de dommages envers la veuve et l'enfant mineur d'Ulric Barrette, l'une des victimes.

Les jurés en sont venus à la conclusion que l'accident était imputable à l'inexpérience du contremaître de la compagnie.

Les avocats de la demanderesse étaient Mtres Cordeau, Cordeau et Elliott et ceux de la défense, Mtres Hall et Cross.

FIN D'UNE GRANDE CEREMONIE

Les fêtes du Sacre de Mgr se terminent par un banquet à l'Hotel-Dieu et une réception au Séminaire - M. le chanoine P. Z. Decelles est nommé, par le nouvel Evêque, Grand-Vicaire du diocèse. Visite de Mgr Bruchési et de Mgr Bernard à l'Hotel-Dieu - Bénédiction papale.

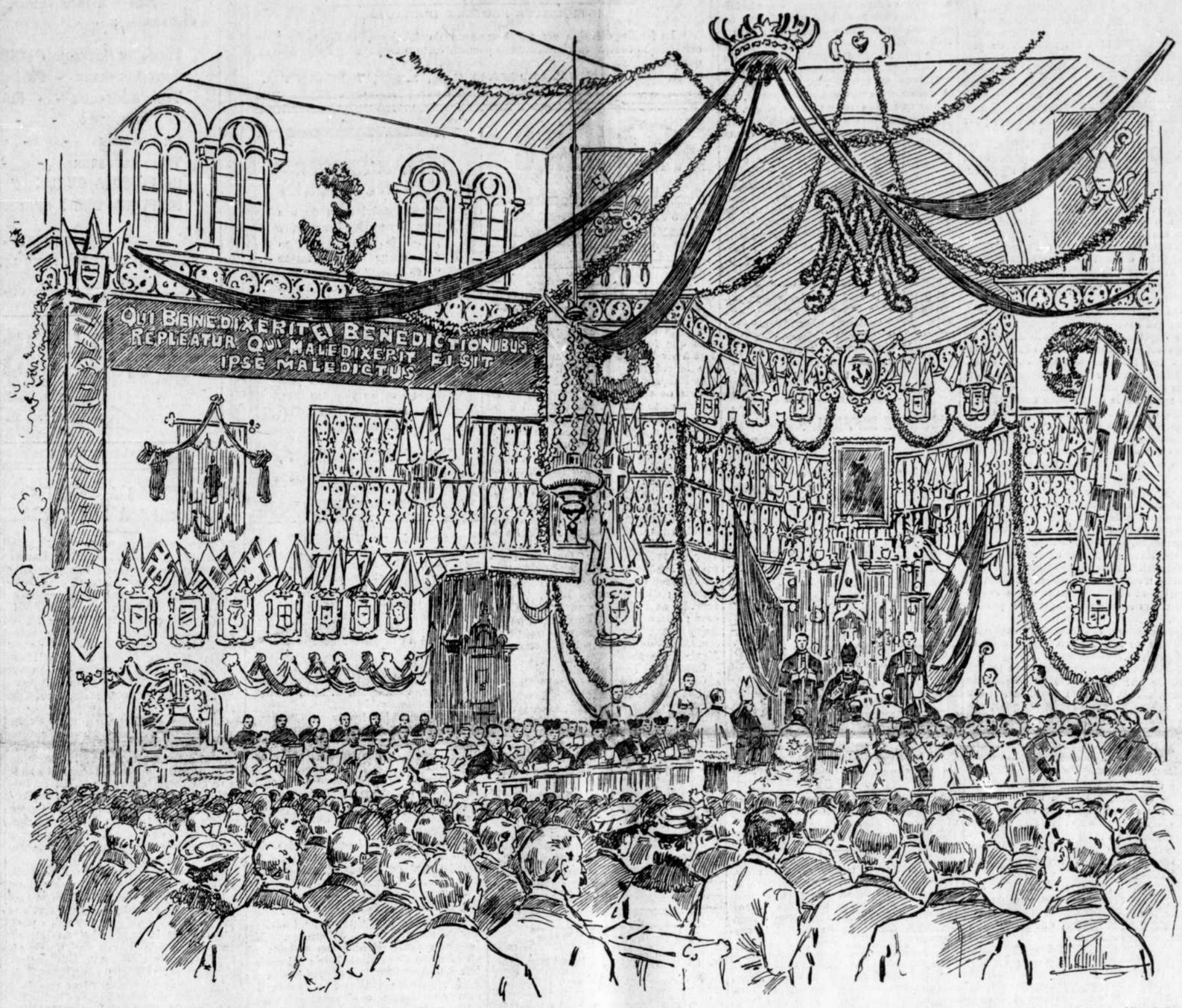

Croquis de l'intérieur de la cathédrale à Saint-Hyacinthe, pendant l'intronisation de Mgr Bernard, le nouvel évêque de cet important diocèse. Une foule nombreuse d'invités, tant du clergé que laïques, occupaient les places d'honneur à cette imposante cérémonie. (D'après un croquis d'un artiste spécialement envoyé par "La Presse.")

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 16 — Les fêtes principales de la consécration de Sa Grandeur Mgr Bernard à Saint-Hyacinthe sont terminées. Elles ont été couronnées, hier après-midi, par un grand et délicieux banquet offert par les dames et les demoiselles de la ville, et à la tête desquelles on remarquait madame Saint-Jacques, épouse du Dr Eugène Saint-Jacques, maire de Saint-Hyacinthe, Mesdames Denis, Ostiguy, et autres.

Le banquet a eu lieu à l'Hôtel-Dieu où les Soeurs Grises n'avaient rien épargné pour recevoir les quelque 500 convives qui ont pris place aux différentes tables. Riche et succulent menu et service parfait: voilà ce que l'on peut dire du banquet.

La salle avait été décorée avec un art et un goût qui font grand honneur aux dames de Saint-Hyacinthe.

La table d'honneur était présidée par Mgr Bernard lui-même. A sa droite étaient les représentants du pouvoir civil, sir L. A. Jetté, l'hon. M. L. P. Brodeur et autres; à sa gauche, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal et les autres dignitaires ecclésiastiques.

Il ne devait y avoir qu'un seul discours; il y en eut deux, car Mgr Bruchési fut invité à dire quelques mots à la suite du discours du nouvel évêque de Saint-Hyacinthe.

Le discours de Mgr Bernard, au banquet, fut un vrai

BIJOU LITTERAIRE

en même temps qu'il fut l'expression sincère de sa reconnaissance à tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à son élévation à la dignité épiscopale.

Il fit d'abord part au public d'un câblogramme qu'il venait de recevoir le matin même de Rome, et dans lequel par l'entremise du Cardinal Merry Del Val, Sa Sainteté Pie X donnait la bénédiction au nouvel élu, à sa famille, et à tous les fidèles de son diocèse.

Après avoir témoigné tout son respect et tout son dévouement au Souverain Pontife, Mgr Bernard remercia particulièrement ses dévoués administrés de Saint-Hyacinthe qui lui ont manifesté tant de sympathie et d'attachement, et surtout les dames de Saint-Hyacinthe qui, en organisant un superbe dîner, lui avaient donné l'occasion d'exprimer sa reconnaissance à tous.

Mgr Bernard, avec infiniment d'esprit d'éloquence et d'envolée littéraire, remercia tous ceux qui avaient bien voulu assister à Son sacre; le Lieutenant-Gouverneur, c'est-à-dire le pouvoir civil, assistant à une fête du pouvoir ecclésiastique; Mgr l'Archevêque de Montréal, ce père dévoué pour ses enfants; Mgr Larocque et Mgr Archambault, les deux évêques assistants, ses amis; Mgr de Nicolet, qui a prononcé le sermon; Mgr Duhamel, l'éminent archevêque d'Ottawa; Mgr Bégin, le savant Evêque de Québec; les évêques américains; les évêques de langues anglaises du Canada; tous les autres prélats même les deux absents, Mgr Langevin et Mgr Emard; Mgr Racicot, M. le maire de Saint-Hyacinthe, l'hon. M. Brodeur; l'Hon. M. Gouin et son représentant M. Dufault; l'hon. juge Tellier, l'hon. juge Charbonneau, l'hon. M. P. B. de LaBruère; les confrères de classe, les prélats de la Maison du Pape, entre autres Mgr Mathieu de Québec, Mgr Hevey de Manchester et Mgr Richard, de Rogersville, Acadie; le Supérieur de Saint-Sulpice; les Pères Jésuites et les autres communautés, ordres monastiques; les représentants des collèges et des Séminaires. Enfin, le nouvel évêque eut un mot charmant pour tous.

LE GRAND VICAIRE

Mgr Bernard termina en faisant l'éloge de Son Chancelier, M. le Chanoine P. Z. Decelles, et en déclarant, aux acclamations de tous, qu'il le nommait son Vicaire Général. Jamais, probablement, nomination ecclésiastique n'aura été plus populaire à Saint-Hyacinthe.

Prié par l'évêque de Saint-Hyacinthe

Mgr BRUCHESI

dit quelques mots. Il se déclare heureux de féliciter le nouvel évêque qu'il a consacré le matin même. "Mgr Bernard, dit-il, a exprimé sa gratitude à tous, mais il a oublié un nom que je désire ici proclamer: C'est celui du vénérable vieillard de 83 ans à qui nous devons l'illustre fils qui gouverne aujourd'hui le diocèse de Saint-Hyacinthe."

Puis Mgr Bruchési dit toutes les résistances de Mgr Bernard lorsqu'il s'est agi de sa nomination à Rome, et il a le ferme espoir que Dieu lui prêtera la force qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions d'évêque pour lesquelles il n'y en a pas de plus digne.

Mgr Bruchési termine en faisant un magnifique tableau, de l'imposante cérémonie qui a eu lieu le matin, et en disant combien est grande, quoique difficile, la mission de l'évêque sur la terre.

AU SEMINAIRE

Comme nous l'avons dit, hier, il y eut grande réception au Séminaire, hier après-midi, où l'adresse suivante fut présentée à Mgr Bernard.

A Sa Grandeur Monseigneur Alexis-Xiste Bernard, Evêque de Saint-Hyacinthe.

Monseigneur.

Les directeurs et les élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe vous souhaitent une cordiale et respectueuse bienvenue. Ils s'empressent de vous offrir, en cette circonstance solennelle, l'hommage de leur filiale soumission, l'assurance de leur entier dévouement.

Votre première visite est pour nous. L'Esprit saint que Vous venez de recevoir, avec la plénitude du sacerdoce, Vous a inspiré la pensée de nous apporter les prémisses de votre carrière épiscopale. Soyez-en béni. Nous sommes touchés de cette bienveillante attention, nous apprécions hautement cette faveur. Nos applaudissements serrés, vibrants, Vous disent que nos mains obéissent à une impulsion forte.

Monseigneur. En ces jours de février tout est glacé autour de nous, mais ardents sont nos coeurs, chaude est notre admiration pour vos grandes qualités, pour vos belles vertus. Quand Dieu, dit Bossuet, créa le coeur de l'homme, il y mit premièrement la bonté. De cette bonté, chez votre Grandeur, découle, comme d'une source abondante, une générosité inaltérable qui vous a porté à servir vos regrettés prédécesseurs, pendant près de trente ans, avec un talent, un oubli de Vous-même, une amabilité dont le souvenir ne saurait s'effacer. Caché dans l'ombre et le silence de votre modeste cellule, Vous avez fait le bien et Vous Vous en êtes contenté. Les honneurs, les dignités sont venues à Vous comme naturellement. Chanoine, vicaire général, vicaire capitulaire, Vous avez été tout pour le profit de tous. Aujourd'hui l'Eglise couronne votre belle carrière en l'élevant. Elle Vous appelle, en dépit de vos résistances, sur un théâtre que notre foi place parmi les plus glorieux: "hoc erat in votis." Fasse le ciel que, dans la sérénité habituelle de votre âme, avec un regain de forces cornorelles, Vous puissiez prendre le flambeau qui Vous est transmis pour le porter longtemps et plus loin toujours.

Votre personne, Monseigneur, n'est pas inconnue de nous. Deux fois Vous nous avez honorés de votre présence depuis votre élection au poste de premier pasteur de ce diocèse. Deux fois Vous avez gagné nos coeurs. Ce n'est pas dans ces murs, il est vrai, que vous retrouverez votre famille collégiale, mais nous nous flattons d'être une famille soeur de la vôtre. En portant vos regards sur nos jeunes fronts Vous découvrirez peut-être des traits qui vous rappelleront quelque chose du confrère, du condisciple, de l'ami de vos jeunes années: "sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat." D'ailleurs les diverses maisons d'enseignement de ce pays ne sont-elles pas toutes soeurs, issues de la même pensée féconde, animées de la même sève, fondées par des hommes formés à la même école de sacrifice et de dévouement? Hélas! Vous chercheriez en vain dans cette maison les maîtres éminents dont Vous avez été l'ami, le chargé d'affaires parfois. Ils ne sont plus: les morts vont vite. Mais leur esprit survit, et dans les mouvements et les rêves qui agitent notre jeunesse se mêlent toutes les forces, toutes les aspirations du passé, pulsations perpétuelles d'une vie intense, comme dans le jeu des vagues qui murmurent sur le sable des rivages se heurtent et se brisent les immenses courants des profondeurs.

Aujourd'hui comme à l'époque de vos classes, Monseigneur, on demande ce que fait l'étudiant, ce qu'il sera demain et par lui ce que sera l'Eglise, ce que sera demain la nation. Aujourd'hui comme hier nous répondons que nous travaillons à la croissance de nos âmes par la recherche du vrai, par l'amour du bien, en disciplinant les émotions de notre sensibilité, en assouplissant nos caractères. Aujourd'hui, comme hier nous sentons que notre devoir est d'apporter notre part de labeur pour que chaque jour, à cause de nous et par nous, la nation soit heureuse, l'Eglise honorée et glorieuse. Nous n'arracherons pas Jésus-Christ de nos âmes, ce serait en arracher l'espérance la vertu et la vie. Nous voulons être des jeunes gens, des hommes distingués parce que, selon la pensée d'un de vos illustres collègues dans l'épiscopat, la religion est intéressée à ce que les hommes croyants l'emportent sur les autres, autant qu'il dépend d'eux, par le savoir et par le talent, par leur habileté professionnelle, comme par leur intégrité et par leur délicatesse, et même par le charme de leur commerce, par l'aménité de leur caractère.

La jeunesse étudiante, c'est un flot qui toujours s'écoule; chaque goutte y suit sa pente et sa destinée. Quelle sera la nôtre? Si nos voeux sont exaucés — cette ambition nous est bien permise — elle ne sera pas indigne de cette maison, elle ne sera pas indigne de l'Eglise qui nous instruit, du clergé qui nous aura formés. Dans la calme région que nous habitons, nous avons confiance dans l'avenir. Mais cette confiance n'est pas aveugle. Nos yeux sont ouverts sur l'horizon. Nous apprenons de bonne heure à le sonder pour y discerner l'azur ou le nuage noir.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments qui nous animent, et dont nous sommes heureux de faire hommage à votre Grandeur. Nous y joignons les voeux les plus ardents pour votre bonheur, pour votre prospérité. Que votre carrière soit longue, fructueuse et glorieuse: "ad multos et mustissimos annos."

Messeigneurs, Messieurs.

Votre présence en ce lieu et en cette circonstance proclame plus haut que nous ne saurions le faire le mérite de celui que l'Eglise vient de placer sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. Elle est en même temps pour nous un beau spectacle et une grande leçon. Spectacle imposant que celui d'un si grand nombre de Pontifes de l'Eglise, de dignitaires civils que ni l'âge ni la distance, ni les rigueurs de l'hiver, ni les occupations multipliées n'ont retenus. Leçon éloquente qui nous fait voir réunis dans un même sentiment ceux qui sont appelés à régir l'Eglise et l'Etat. O sainte unité que rien ne peut entamer! O lien indestructible qui rassemble les esprits et les coeurs, depuis le plus grand jusqu'au plus humble, dans la même doctrine et dans la même conduite! C'est une atmosphère, une vie, une âme commune: l'âme de notre chère et sainte Eglise catholique.

Daignez, Monseigneur de Saint-Hyacinthe, et vous illustres Seigneurs daignez élever la main pour faire descendre sur nous une bénédiction qui soit le gage de votre affection, l'assurance de votre paternelle sollicitude.

Excellence. En qualité de premier représentant, dans cette Province, de Sa Majesté notre Roi, Vous avez voulu prendre part à nos fêtes, être témoin de la manifestation de nos sentiments. Votre visite marquera une date mémorable dans les annales de notre maison. Nous étudions l'histoire; nous apprenons la vie et les oeuvres des hommes du passé, nous aimons aussi à connaître ceux qui prendront place dans l'histoire de demain. Et l'histoire dira, Excellence, que par la distinction de votre personne, par votre esprit cultivé et profondément chrétien, vous avez fait honneur au nom canadiens-français.

Mgr Bernard répondit à cette adresse avec une éloquence marquée, disant toutes ses consolations dans le passé et toutes ses espérances pour l'avenir, au sujet de cette grande maison d'éducation qui, dirigée par des prêtres éminents, a produit des hommes dont la Province de Québec et tout le pays peuvent être fiers.

Puis les élèves du Séminaire chantèrent une magnifique cantate où on exaltait la science et la vertu du nouvel évêque de Saint-Hyacinthe.

La série des fêtes et des réceptions se continuera encore quelque temps à Saint-Hyacinthe et dans tout le diocèse, à l'occasion du sacre de Mgr Bernard.

UNE DEMISSION

M. W. F. Fye, ingénieur en chef du C.P.R., a confirmé la nouvelle de sa démission. M. Fye n'a rien voulu dire de précis au sujet de la nouvelle position qu'il compte occuper. Cependant il ne nie pas complètement qu'il sera à la tête d'une société de construction, mais il ne répond qu'évasivement à la demande qu'on lui a faite: à savoir, si cette nouvelle société aura quelque chose à faire avec le Grand Tronc Pacifique.

On ne connait pas encore le successeur de M. Fye.

FOLIE ET ABANDON

Le grand-connétable assistant Lambert a arrêté, hier, un nommé Napoléon Rousseau, connu sous le sobriquet de "Petit Blond," domicilié rue Saint-Laurent, sous prévention de vagabondage. Un enfant abandonné est la cause de cette arrestation. La poursuite allègue que la femme de l'accusé, actuellement à l'Asile de Saint-Jean de Dieu, a été internée à cette institution à la suite des mauvais traitements qu'elle subit de la part de son mari.

LADÉBAUCHE EN PRISON

Hâtons-nous de dire que c'est à titre de curieux que notre sympathique ami pénètre dans la prison, afin d'y faire d'intéressantes observations et de palpitantes critiques qu'il livrera à "La Presse" de samedi prochain, avec des illustrations prises sur le vif.

AGRESSION A MAIN ARMEE

Un huissier à maille à partir avec cinq blanchisseurs chinois,

A SAINTE-CUNEGONDE.

Les Célestes se servent de fers à repasser pour empêcher l'officier d'opérer

UNE SAISIE

M. Léopold Gravel, huissier de la Cour Supérieure, a été le héros d'une aventure peu banale, hier, dans une buanderie chinoise de Sainte-Cunégonde, et il doit la vie, aujourd'hui, au courage et à la bravoure dont il a fait preuve contre l'agression brutale à main armée de cinq blanchisseurs du Céleste Empire.

Il faut bien comprendre que les Mongols, disciples absolument orthodoxes de Confucius, n'entendent pas l'inviolabilité du domicile comme la loi canadienne la comprend. Tout Chinois qui se respecte est maître chez lui, en Chine, et il reçoit les intrus, bien poliment à coups de couteau dans le ventre; mais, ici, la chose est différente. C'est ce qui a porté, sans doute, les faces jaunes à attaquer M. Gravel à coups de trique et de fer à repasser, faute du couteau traditionnel et légendaire de l'Empire Céleste.

Il y a trois ou quatre mois, Lee Sing, blanchisseur, 216 Richelieu, empruntait de l'argent d'un sien ami, Lang Suh, domicilié non loin de là. Le jour de l'An chinois arriva et, comme à cette époque les fils du Ciel, plus honnêtes que les Blancs, s'empressent d'aller payer leurs petites dettes, de se réconcilier avec leurs ennemis, s'ils en ont, et de se quereller avec leurs amis s'ils n'ont pas d'ennemis. Lee Sing alla trouver Lang Suh et se mit poliment à son service, comme le code de l'honneur le veut là-bas, sur les rives enchantées du Yang Tsié Kiang. Lang Suh, bon prince, accorda la liberté à Lee Sing; mais vendit la note à un comptable de la rue Saint-Jacques, lequel comptable, ignorant la coutume chinoise en fait de dettes, pria Lee Sing de payer le montant qu'il lui réclamait. Hélas! Lee Sing n'était pas plus avancé qu'avant. Il refusa, faute de fonds, de payer. Des procédures furent prises contre lui, devant les tribunaux civils, et, comme Lee Sing ne se présentait pas à la cour, jugement fut prononcé par défaut.

M. Léopold Gravel, huissier, fut chargé de l'exécution du jugement. Il partit donc pour la municipalité récemment annexée à Montréal, et entra chez Lee Sing. Il y avait partout sur les tablettes des petits paquets marqués d'hiéroglyphes, rouges et jaunes, noirs et verts, et l'atmosphère capiteuse était parfumée par d'étranges effluves venant de la salle commune, logis de Lee Sing, donnant sur la boutique du blanchisseur.

Lee Sing s'approcha du comptoir, lorsqu'il entendit s'ouvrir la porte.

M. Gravel expliqua le but de sa visite, mais Lee Sing ne paraissait pas comprendre. Il n'avait pas d'argent pour cela. Lang Suh lui avait fait cadeau de sa liberté et ne pouvait plus réclamer le paiement de la note acquittée à la mode de Chine.

L'huissier se prépara donc à exécuter la saisie dont on l'avait chargé. Il entra derrière le comptoir pour opérer; mais le Chinois s'y opposa. M. Gravel avisa alors deux passants et leur expliqua l'affaire. Le Chinois voulut les mettre à la porte. M. Gravel soucieux de son devoir plus que du danger qu'il pouvait courir, repassa derrière le comptoir et recommença le dégarnissement des rayons de la buanderie, pendant que les passants sortaient.

Au même moment, trois ou quatre voix aiguës se firent entendre dans la pièce voisine, et quatre figures menaçantes parurent dans la porte de la salle. Lee Sing sauta le comptoir pour fermer la retraite au brave huissier et l'attaqua de front avec un fer à repasser. Gravel para le coup et Lee Sing sortit de la buanderie, voyant que l'huissier avait passé le comptoir d'un bond.

L'agilité de M. Gravel l'avait sauvé; car au moment même où il sautait, un bâton s'abattait avec fracas sur le comptoir et l'un des compagnons de Lee Sing trébuchait. Il allait saisir un fer à repasser, lorsque M. Gravel, profitant du moment que le Chinois était baissé, saisit... c'est le cas de le dire, la couette du Mongol et tira sur lui pour le faire tomber. Les trois autres, croyant leur frère mort, sans doute, s'esquivèrent prudemment pendant que M. Gravel ramassait le gourdin de son prisonnier.

Cette affaire va se terminer par un encan des paquets, et par la comparution en correctionnelle, des quatre amis de Lee Sing et du propriétaire de la buanderie. Dans la bagarre, M. Gravel a subi quelques contusions, mais ce n'est pas lui qui a subi les plus grandes avaries. Le Chinois devra faire radouber sa couette, s'il veut aller se présenter dans les tripots de la rue Lagauchetière.

LA MAIRIE A RUTLAND, VT.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rutland, Vt., 16. — Le candidat républicain à la mairie est un entrepreneur canadien-français bien populaire ici, M. Charles E. Pauzé,

M. Pauzé sera probablement l'élu parmi les quatre candidats qui aspirent à ce poste.

VICTIME D'UN FILOU

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rutland, Vt., 16. — Louis E. Fredette s'est fait enlever une montre et une chaîne en or, et une somme de $90 pendant qu'il se baignait, hier, aux bains de la "Young Men's Christian Association."

Personne n'a encore été arrêté.

LE "DEVONIAN" DANS LE PORT

Boston, 16. — Le "Devonian" a été retiré de sa position dangereuse, et est entré dans le port aujourd'hui. Les dommages ne sont pas considérables.

LA PRESSE

81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.50 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance

La PRESSE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

10 FEVRIER

LUNDI	87,531
MARDI	87,585
MERCREDI	87,499
JEUDI	87,526
VENDREDI	87,403
SAMEDI	110,711
TOTAL	548,255
HEBDOMADAIRE	48,486
	596,741

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

91,375

NOS CANADIENS

M. OLIVIER CAMPEAU.

Nous présentons aujourd'hui un homme bien connu non seulement de Montréal mais de beaucoup d'autres métropoles du pays. Nous voulons parler du chef de police, M. Olivier Campeau, qui est à la tête du service depuis le 5 décembre 1904.

M. Campeau est né à Sainte-Scholastique, le 11 juin 1857, du mariage de M. Augustin Campeau, cultivateur et de Rose Sarrasin. Après avoir complété son cours commercial, il entra, en 1875, à l'âge de dix-huit ans, dans le service de police. En mai, 1886, il reçut les épaulettes de lieutenant et, deux ans après, il entrait au service de la sûreté.

En 1897, il devenait sous-chef du service pour, en mai, 1902, accepter les fonctions de sous-chef de police. Il épousa le 28 novembre 1880, Mlle Josephine Caillé. Onze enfants sont nés de ce mariage.

Chamberlain's

Cough Remedy

(Remède de Chamberlain contre la Toux)

Le Favori des Enfants

— GUERIT —

Toux, Rhumes, Croup et Coqueluche.

Ce remède est renommé pour ses guérisons dans une grande partie de l'univers. On peut toujours s'y fier. Il ne contient pas d'opium ni d'autres drogues dangereuses et on peut le donner en toute confiance à un bébé comme à un adulte

Prix, 25 cts; Grande bouteille, 50 cts

(70) yy 305-n

CHRONIQUE

A LA RESCOUSSE!

L'ivrognerie est un délit, puisqu'on la punit. C'est le mal social qui constitue l'obstacle le plus résistant à l'amélioration des classes laborieuses.

Et la liberté ?.. Le citoyen n'a donc plus le droit de boire sans soif, s'il trouve du plaisir à satisfaire cette fantaisie ?

Non, dès qu'il nuit au corps social.

Or, il y a nuisance.

L'ivrogne ne fait pas seulement du tort à lui-même ; il donne de mauvais exemples en s'abrutissant et il cause le malheur de sa famille. C'est tout un malfaiteur d'une nature particulière, un malade dont le mal est contagieux, un fou furieux qui devient criminel dès qu'il a perdu la conscience de ses actes; il est enfin une cause de dégénérescence. Cela n'est-il pas suffisant pour que le corps social intervienne énergiquement ? L'infection n'est-elle pas aussi désastreuse que toute autre épidémie, peste ou lèpre ?

On entend quelquefois des clameurs. La choléra est en Russie, la fièvre jaune sévit à la Louisiane ; on crie à l'autorité que les frontières doivent être fermées à ces fléaux : et l'autorité s'empresse de prendre les mesures de préservation nécessaires.

Ou bien c'est sur les étables qu'un mal contagieux est tombé. Et voilà tous les cultivateurs en émoi — avec raison du reste — et l'autorité qui donne les instructions les plus sévères pour enrayer le danger.

Il en est de même pour la fièvre typhoïde, la scarlatine, la diphtérie, dont la seule menace provoque de rigoureuses mesures de précautions.

Cependant, l'ivrognerie, autrement dangereuse que toutes les épidémies, peut s'étendre en toute liberté dans nos malheureuses provinces.

L'ivrogne, pour qu'on l'appréhende, doit faire du mal ou causer du scandale. Tant qu'il se borne à n'être qu'une menace, on le traite comme un sujet inoffensif.

On lit beaucoup, aujourd'hui. Tous ceux qui savent lire dévorent au moins une copieuse gazette quotidiennement.

Quotidiennement ainsi, chacun connaît les faits déplorables causés par l'alcool. Il ne se passe guère un jour sans qu'un crime soit commis, ou qu'on ait tenté de le commettre dans un moment où l'alcool a mis le feu au cerveau. Ce poison transforme les hommes en animaux enragés, et il est peu de fêtes populaires qui ne soient l'occasion de quelques batailles sanglantes causées par l'ivresse.

Ces faits ne semblent pas émouvoir l'autorité. Le pouvoir est plus alarmé quand un chien est pris de rage que lorsque l'alcool a provoqué des actions criminelles. On protège avec grand soin les bestiaux ; on est armé contre les épidémies. L'ivrogne est libre, et l'ivrognerie n'est qu'une contravention si anodine et si banale qu'on ne la relève même pas si elle n'est aggravée par un délit.

De lui-même, cependant, l'ivrogne ne fera pas un effort pour se guérir de ce mal profond.

Il suit l'exemple des siens: on est alcoolique par hérédité. L'attraction de l'alcool paraît fatale, irrésistible. Il n'y a donc que les remèdes énergiques, appliqués avec constance, qui pourrait triompher de cette peste universelle.

Au Congo, on a agi de façon à empêcher autant que possible le poison de pénétrer dans l'empire noir.

Au Canada, les lois sont d'une particulière sévérité à l'égard des sauvages dans leurs réserves, pour ce qui concerne non seulement l'ivresse, mais la prévention de l'ivresse.

Les noirs du Congo et nos Peaux rouges sont à l'abri des fureurs qu'engendre l'alcool.

C'est donc qu'on a reconnu, ici et ailleurs, qu'il était indispensable de recourir à ces moyens pour se protéger contre des êtres qui ont une propension à l'ivrognerie délirante.

Pourquoi ne fait-on pas pour les blancs ce qui se fait pour les nègres et les Iroquois ? Estime-t-on que la protection de ceux-ci soit plus importante que la moralisation de ceux-là ? Croit-on qu'il serait bien moins digne de travailler à la paix et à la santé de ceux parmi lesquels nous vivons, avec qui nous avons des liens de parenté et d'affection, des rapports continus, qu'au bien-être des bestiaux et des races dégradées ?

Cependant un homme puissant, énergique, d'une opiniâtreté héroïque en l'espèce et d'une autorité efficace, s'est levé parmi nous. Il veut consacrer ses forces à combattre et à vaincre le fléau.

C'est Mgr Bruchési.

Si, bien secondé, il sort triomphant de cette lutte ardente, il sera le plus grand de son temps et l'idole des générations futures.

Sa volonté, sa direction, son initiative auront une influence considérable pour le succès final, mais il lui faut le concours loyal de toutes les bonnes volontés et de toutes les intelligences.

Et comme les moyens à mettre en oeuvre pour soustraire le peuple à son ignominie ne sont pas encore trouvés, le gouvernement participerait utilement à cette oeuvre nationale, essentiellement chrétienne et philanthropique, en ouvrant un concours dont le prix serait très élevé.

Ce prix serait attribué à l'auteur du mémoire qui offrirait des procédés sûrs, pratiques et infaillibles, pour assurer le succès de cette noble campagne, ne fût-ce que dans un quart de siècle.

Les moyens existent, évidemment. Mais ils sont très complexes et d'une combinaison efficace assez délicate. La persuation doit marcher de pair avec la coercition. L'autorité, la douceur, la violence, la répression, l'encouragement, la récompense, l'exemple, la compensation, l'amour-propre, l'intérêt, la crainte, la honte, la satisfaction, la foi, le civisme sont autant de leviers sur lesquels on peut agir, autant de facteurs qui contribueront au succès définitif de cette croisade.

Si la solution de ce grave problème qui inquiète le monde entier était trouvée par notre Province, croit-on que notre fierté nationale n'aurait pas plus raison d'éclater qu'à l'occasion de l'envoi de la plus grosse citrouille à l'Exposition de Saint-Louis ?

LAURENT BART.

Vendus à 3 mois d'essai. Gratuit.

Votre argent sera remboursé si vous n'êtes pas parfaitement satisfait.

Toujours Prêts pour Usage Immédiat

parce que le Carbo-Magnetic est *électriquement* trempé et évidé. Avec les soins ordinaires il conservera son fil durant des années.

Prix: Carbo-Magnetic $2.00.

Concave double pour barbes dures $2.50.

Notre livre Hints to Shavers envoyé franco par la malle, sur demande. Ecrivez dès aujourd'hui.

EN VENTE CHEZ

BAUVAIS FRERES,

236 rue St Laurent, Montréal

yw

INCENDIE DIFFICILE A VAINCRE

Un incendie a éclaté ce matin, un peu après minuit au sous-sol de la fabrique de MM. John Burns et Cie, poêles et fournaises, 228 rue Craig Ouest. Les pompiers de la division du centre ont circonscrit les flammes à l'endroit où elles avaient éclaté. Les dommages ne sont pas considérables.

On attribue ce feu à une fournaise surchauffée. Les pompiers ont eu fort à faire pour pénétrer jusqu'au foyer à cause de l'épaisseur de la fumée.

LA DYSPEPSIE, MALADIE SI DOULOUREUSE, PEUT ETRE GUERIE.

La dyspepsie rend misérable, morose, négligent, irrésolu, langoureux, abat et décourage ceux qui en sont atteints.

La constipation, le mal de tête, la cardialgie, les brûlements d'estomac, les douleurs après les repas, les vents, l'abattement, le gonflement et la dilation de l'estomac, voilà quelques-uns des nombreux symptômes douloureux du misérable dyspeptique.

La dyspepsie est une maladie qui, d'une façon ou d'un autre, ressemble à presque toutes les autres maladies, et le seul moyen de s'en débarrasser c'est de fortifier l'estomac, le foie, les intestins et le sang. Vous obtiendrez ce résultat promptement en faisant usage de

BURDOCK BLOOD BITTERS

Il règle l'estomac, active la sécrétion de la salive et des sucs gastriques de façon à faciliter la digestion, enlève l'acidité, purifie le sang et fortifie tout l'organisme.

Mme M. A. McNeil, Brook Village, N. E., écrit : "L'hiver dernier, j'étais très maigre et je perdais rapidement de l'embonpoint, et cela à cause du mauvais état de tout mon organisme. Je souffrais de dyspepsie, de manque d'appétit et de mauvais sang. J'essayai, en vain, tout ce que je pus me procurer. Je fis usage, finalement, de Burdock Blood Bitters, et je ressentis les bons effets de ce remède dès le premier jour, et je suis, de nouveau, forte et bien portante. Je puis manger ce que je veux sans en éprouver de mauvais effets. J'éprouve beaucoup de plaisir à recommander Burdock Blood Bitters, car je suis persuadée qu'il m'a sauvé la vie." (6) yw

THE de CEYLAN

VERT OU NOIR

Des milliers de personnes qui ne juraient que par d'autres thés depuis des années en font aujourd'hui un usage quotidien. Un essai judicieux de thé de Ceylan bien fait ne saurait avoir d'autre résultat qu d'amener les buveurs de thé à employer celui de Ceylan, tant il est pur, délicieux et economique.

En vente chez les Meilleurs Epiciers

7,16,26

LE MÉRITE PRIME TOUT

Nous ne préparons rien qui ne soit absolument pur.

CACAO PERFECTION DE COWAN

[ETIQUETTE FEUILLE D'ERABLE]

La feuille d'érable est notre marque de fabrique, et l'on peut être certain que toutes les marchandises portant cette marque sont de première qualité.

64-vn THE COWAN CO., LTD, TORONTO.

A QUEBEC

LE CONTROLE DU "SOLEIL"—AU COUVENT DE SILLERY — GRANDES CONSTRUCTIONS EN PERSPECTIVE — MORTS SUBITES — CONFERENCE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 16 — La question qui fait aujourd'hui le sujet de tous les potins est celle du contrôle du "Soleil." On sait que le sénateur Choquette a offert à Sir Wilfrid Laurier de lui remettre le contrôle du "Soleil." Or l'hon. Chs Fitzpatrick est arrivé à Québec, et le but de son voyage, paraît-il, est de régler cette affaire. On s'attend à un règlement aujourd'hui même.

—Hier matin, au couvent de Sillery, Mgr Marois a présidé à une cérémonie de vêture et de profession religieuse. Les religieuses suivantes ont prononcé leurs voeux :

Anorine Trépanier, de Québec, en religion Soeur Marie de la Purification ; Prudentienne Gauthier, de Saint-Raphaël, en religion Soeur Marie Bellevoisin ; Clémentine Fortin, de Beauceville, en religion Soeur Marie Saint-Cyprien ; Amélie Mercier, de Saint-Valier, en religion Soeur Marie du Perpétuel Secours ; Marie-Thérèse Blais, de Fraserville, en religion Soeur Marie Cresceus ; Cécile Bédard, de Québec, en religion Soeur Henri Suzeau ; Eugénie de Beaumont, de Québec, en religion Soeur Marie de la Paix.

Ont revêtu le saint habit :

Chez les professes : Blanche Paquin, de Deschambault, en religion Soeur Marie Saint-Théophane ; Délia Guay, du Montana, en religion Soeur Marie Aloïsia ; Alice Duhaime, de Fall River, en religion Soeur Marie Saint-Pauline ; Georgiana Binet, de Beauceville, en religion Soeur Marie Saint-Irénée ; Hectorine Bernard, de Beauceville, en religion Soeur Marie Sainte-Céline ; Rose-Anna Dion, de Saint-Gervais, en religion Soeur Saint-Pierre Molasque ; Dilia Poiré, de Lévis, en religion Soeur Marie Saint-Jean Damascène.

Chez les converses : Philomène Rochette, de Saint-Raymond, en religion Soeur Marie Saint-Isidore ; Délia Rondeau, de Saint-Jean de Matha, en religion Soeur Marie Tharsisins ; Anna Saint-Martin, de Saint-Robert, en religion Soeur Marie Saint-Firmin.

Le sermon de circonstance a été donné par le R.P. Daly, C.S.S.R., de Ste-Anne de Beaupré. Parmi les membres du clergé présents à la cérémonie, on remarquait: MM. les abbés J. A. Bureau, curé de St-Michel de Bellechasse, McGuire, curé de Sillery, Desrochers, P. Dion, J. F. Dupuis, les RR. PP. Courbon, missionnaire du Sacré-Coeur, de Québec, Valiquette, O. M.I., Garant, C.S.S.R.

—La "Sun Life Insurance Company of Canada" est en train d'acheter l'immeuble situé à l'angle ouest des rues St-Pierre et St-Jacques, afin d'y construire un édifice à huit étages.

—Pierre Paquet, employé de la compagnie de téléphone de Bellechasse, a été trouvé mort dans une rue, à Lévis, mercredi soir. Il y aura enquête du coroner.

—Le coroner Jolicoeur tiendra demain une enquête sur le corps de M. Moisan, âgé de 50 ans, décédé subitement hier à Lorette.

—L'hon. juge Routhier a rendu jugement dans la cause de M. J. A. Lefebvre contre la Fabrique de Charlesbourg, poursuivie en dommages. M. Lefebvre avait déchiré son paletot à un banc de l'église un jour qu'il assistait à des funérailles, et demandait à la fabrique de l'endroit de payer le coût d'un autre pardessus, soit $32. Déjà, on lui avait offert $25 qui avait été refusés, mais la Cour, hier a déclaré ce montant suffisant pour les dommages encourus en cette circonstance.

—M. l'abbé Camille Roy, donnera ce soir, à l'Université Laval, une conférence sur la poésie canadienne-française au commencement du 19ème siècle et Joseph Quesnel.

NOURRISSEZ

le corps, ne le droguez pas avec des remèdes. l'Emulsion de Scott est le meilleur fortifiant qui existe. C'est plus qu'une nourriture; vous pouvez en douter mais elle se digère parfaitement et prépare les fonctions digestives de telle sorte que la norriture ordinaire peut être facilement digérée. Essayez-la si vous vous sentez épuisé et si votre sang ne vous fortifie pas.

SCOTT & BOWNE, Toronto, Ont.

yyww

IL N'EXISTE PAS DE SECRET

dans la fabrication du bon pain blanc et de l'excellente pâtisserie légère, quand on fait usage de la farine "Five Roses" d'après la méthode "Five Roses." La qualité du blé, et le soin qu'on apporte à le moudre, permettent de faire le pain le plus succulent et le plus blanc qui existe, de même que les pâtisseries les plus légères et les plus exquises, et ce avec le minimum d'effort et de dépense.

Lake of the Woods Milling Co., Limited.

12,14,16

LES COMMIS-EPICIERS

Dimanche prochain à 2 heures, à l'Union St Joseph, coin des rues Sainte-Catherine et Ste Elisabeth, aura lieu la grande assemblée qui a été remise à dimanche dernier. D'éloquents orateurs y adresseront la parole sur la question ayant trait à la limitation des licences. Tous les épiciers et commis sont respectueusement invités à s'y rendre en foule.

B. GUENETTE, secrétaire.

NE NEGLIGEZ PAS

Notre Vente de Déménagement DE PIANOS

DURANT cette grande vente, qui va précéder notre déménagement dans note nouvel édifice, nous offrons toutes nos marchandises à des prix spéciaux et à des conditions avantageuses.

Notre assortiment comprend entre autres choses— :

Plusieurs Nouveaux PIANOS A QUEUE CHICKERING
Deux Nouveaux - PIANOS DROITS CHICKERING
Trois Nouveaux - - PIANOS HEINTZMAN & CO
Cinq Nouveaux - - - PIANOS LINDSAY
Un Nouveau - - - PIANO HOWARD
Trois Nouveaux - - PIANOS WORMWITH
Un PIANO A QUEUE (d'occasion) - FISHER
Un PIANO DROIT (d'occasion) - - BELL

Quatorze orgues à anches, neufs et d'occasion, un orgue à tuyaux, d'occasion.

Plusieurs pianistes-automatiques.

C. W. LINDSAY, Limited,

2366 Rue Sainte-Catherine.

[Près Rue Peel.] 88-2

CONFERENCES AGRICOLES DONNEES A LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 16 — Mercredi soir avait lieu, dans les salles de l'hôtel-de-ville de Louiseville, une conférence agricole à laquelle assistait une foule nombreuse. Les conférenciers furent M. J. H. Grisdale, agronome de la Ferme Expérimentale d'Ottawa ; M. Gédéon Garceau, cultivateur, conférencier de la Pointe du Lac, comté de Saint-Maurice ; M. Oscar Nobert, inspecteur de fromageries, et M. Luc Dupuis, apiculteur, du village des Aulnais, comté de L'Islet.

Outre les conférenciers, nous avons remarqué sur l'estrade l'hon. sénateur Legris, Edouard Martin, président de la Société d'Agriculture pour le comté de Maskinongé ; Joseph Jacques, secrétaire du cercle agricole ; J. L. L. Hamelin, M. D. ; L. A. Plante, M. D.; Ulderic Legris, propriétaire de la Ferme Modèle de Saint-Léon ; Hector Béland, apiculteur, de la Rivière-du-Loup ; François Trépanier, Gustave Bellemare, Albertino Béland, etc.

M. Grisdale a traité de l'industrie laitière et de l'élevage des porcs pour la fabrication du bacon. M. Gédéon Garceau a traité du soin à donner aux vaches laitières et du résultat qu'on peut obtenir dans la production du lait en pesant le lait de chaque vache, afin de se débarrasser des mauvaises vaches qui ne paient pas leur nourriture. M. Garceau a aussi démontré ce que l'on doit obtenir de revenu dans l'industrie du bacon. M. Oscar Nobert a parlé du soin que doivent apporter les cultivateurs au lait qu'ils doivent fournir aux fabricants soit de beurre ou de fromage. Il a aussi insisté fortement sur la propreté dans les fabriques. M. Luc Dupuis nous a parlé de l'apiculture. Ce monsieur est employé comme conférencier par le gouvernement local depuis quatre ans. Il a eu l'avantage d'aller étudier l'apiculture en Europe. Ayant visité deux fois l'Angleterre, la France, la Belgique, la Suisse, l'Espagne et l'Algérie, M. Dupuis a obtenu à l'Exposition de Paris, en 1900, et Glasgow, en 1901, les médailles d'or pour le plus beau miel. Le jury international a nommé ce miel (miel blanc surfin du Canada). L'auditoire a semblé goûter les remarques de M. Dupuis.

L'honorable sénateur Legris a clos la séance en félicitant et les auditeurs et les conférenciers.

Livre Gratis.—Rhumatisme

Procurez-vous ce livre. Il vous enseignera tout ce qui a trait au rhumatisme et à ses causes, ainsi que la manière d'éviter les poisons rhumatiques et d'en débarrasser le système, même dans les cas les plus désespérés, en prenant les

TABLETTES RHUMATIQUES

—DU—

Dr. Shoop, Racine, Wis. **DR. SHOOP** Vendues chez les pharmaciens

82—1.M.v—n—yw

Souffrez-vous ?

de MAL DE TETE
PERTE DE SOMMEIL
INDIGESTION
INACTIVITE DU FOIE
EXCES DE BILE.

BEECHAM'S PILLS

auront tôt fait d'enrayer la cause de ces ennuyeuses affections et de remettre chaque organe en bon état. Après avoir pris quelques doses de Pilules de Beecham vous vous sentirez tout régénéré. Elles débarrassent le système de toutes impuretés, améliorent la digestion, chassent le mal de tête et

Soulagent Sensiblement

qu'il s'agisse d'excès de bile, de constipation, d'indigestion ou de dérangement du foie. Les excellents résultats obtenus des Pilules de Beecham les ont rendues dignes de la confiance dont elles jouissent. Elles ont fait du bien à des milliers de gens et se recommandent d'elles-mêmes.

Vendues partout. En boîtes de 25c.

k

Voulez-vous être élégants ? Faites-vous habiller chez HENRI DUBORD, le tailleur en vogue, 1399, rue Sainte-Catherine. r

Feuilleton Canadien inédit, écrit spécialement pour "La Presse."

LE ROMAN D'UN GARCON D'HABITANT

Par HENRI ROULLAUD

(Enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur.)

QUATRIEME PARTIE

42 Suite

Chaque fois que Maurice avait eu besoin de se nommer depuis la nuit fatale, il s'était donné le nom de Durand. Mais en ce moment il ne chercha pas à déguiser et répondit :

—Je me nomme Maurice Trévoux. Je viens de la paroisse de Saint-Gaudet, mais j'ai beaucoup souffert et beaucoup voyagé. Le bon Dieu m'a envoyé bien des épreuves, mais que sa volonté soit faite et que son saint nom soit béni.

—Amen, murmura le père Vermette un peu ému en courbant lentement sa vieille tête grise.

Puis il dit :

—Vous êtes ici chez vous, faites comme vous voudrez.

Maurice alla se joindre aux travailleurs et abattit la besogne avec une ardeur extraordinaire.

Chez les Vermette, on le considéra comme un pieux pèlerin, comme un demi-saint, et on eut pour lui une respectueuse considération.

Le samedi soir après le souper, tous les êtres de la maison se mirent en mouvement et procédèrent à un bouleversement dans le logis.

On vida le grand poêle à deux étages ; on transporta ailleurs les meubles qui garnissaient la grande salle autour de laquelle on rangea les bancs, et on compléta les vides en en construisant d'autres. A une extrémité on plaça une table en manière de comptoir, puis on établit quatre suspensions dont on écourte les tiges, de manière à baigner la salle dans la lumière coulante de quatre lampes sous lesquelles un homme de haute taille pouvait passer avec aisance. Le sol fut balayé avec énergie, après avoir été copieusement arrosé, et l'on procéda à l'aménagement en dortoirs des autres pièces de la maison. Pendant ce temps, le poêle avait refroidi. On le démonta et, du milieu de la pièce où il trônait si fièrement, on le relégua dans un coin. Les tuyaux furent allongés et un feu ronflant de bonnes bûches d'érable ne tarda pas à chasser l'air froid qui avait envahi la maison.

L'étable fut aussi l'objet d'un aménagement spécial, et on la disposa de façon à recevoir un contingent de chevaux étrangers.

Maurice demanda la signification de ce branle-bas.

On lui expliqua que Vermette donnait une grande veillée à laquelle tous ses voisins, grands et petits devaient assister. Il s'agissait d'être au complet lorsque le bon missionnaire arriverait le lendemain, et le meilleur moyen était de se réunir la veille et de passer la nuit sous le même toit. Cette réunion devait nécessairement entraîner une fête, et c'est aux préparatifs de celle-ci que Maurice venait de collaborer.

Cette nouvelle lui causa plutôt du déplaisir.

En effet, dans l'état d'âme où se trouvait le malheureux, l'exubérance joyeuse du voisinage ne pouvait qu'aggraver sa tristesse par opposition. Il n'avait pas le coeur à la joie, le pauvre ! Son esprit était assiégé de sombres pensées ; l'avenir, croyait-il, lui réservait tant de nouvelles épreuves, que sa présence au milieu d'une fête bruyante, parmi des gens libres de tous soucis moraux, ajoutait une épine aiguë à sa couronne. Mais il se résigna, et, selon son invariable habitude, il accepta l'accablement de cette fête inévitable avec une stoïque résignation.

A huit heures tout était préparé pour recevoir les invités. La table-comptoir était chargée de pâtés de toutes sortes, de tartes aux pommes, de galettes de blé-d'inde, de tire fraîche, de noix, de mélasse, de pommes, d'un gros jambon, de sirop de gadelle et de framboises, de vin de raisin sauvage, de tasses, d'assiettes, de couteaux et de fourchettes, le tout placé sous la surveillance de deux gars chargés de desservir ce buffet improvisé, donc l'usage facultatif ne préjudicierait nullement au réveillon que la bonne femme Vermette préparait avec la collaboration de ses trois grandes filles, et de quatre énormes dindes, grasses et dodues.

Le père Vermette avait mis une chemise blanche, endossé son capot de noce et substitué à ses bottes sauvages de forts souliers de "beu".

Sa femme, qui devait se partager entre la surveillance des fourneaux et les amabilités qu'elle devait à ses invités, se carrait dans sa plus belle camisole de cotonnade à fleur bleues et, signe de gala, se séparait de son tablier chaque fois qu'elle pénétrait dans la salle de fête.

Les invités arrivèrent presque tous ensemble.

Ce fut un admirable tohu-bohu.

Il s'agissait d'abord de se souhaiter la bienvenue, puis de se débarrasser des capots, des casques, des claques et de ne rien mêler. Ensuite il fallait dételer les chevaux, voir à leur installation, aligner les traîneaux sous le hangar, ranger les robes de carriole, décemmitouffler les enfants, les caser de façon à les appareiller à leur convenance pour en obtenir une paix durable.

Tout cela prit une bonne demi-heure. Comme tout le monde se connaissait, il n'y eut pas de présentations à faire, sauf à l'égard de Maurice, qui se serait bien dispensé de la cérémonie mais qui ne pouvait décemment se soustraire à l'implacable protocole canadien.

Lorsque tout le monde fut enfin assis autour de la salle, le père Vermette s'empara de Maurice et fit avec lui le tour des bancs, le présentant à toute la compagnie, qu'il désigna en détail avec une minutie qui faisait honneur à sa mémoire.

Il commença par le plus proche :

—M. Maurice Trévoux... M. Almanzor Lortie et Mme Lortie... Josète, Basillotte et Phrénélie Lortie.

La famille Lortie serra la main de Maurice au fur et à mesure de l'énumération de ses membres, qui s'inclinaient en disant :

—Bienvenu monsieur Trévoux.

Le père Vermette passa au voisin:

—M. Maurice Trévoux... M. Mastaï Lalumière et Mme Lalumière... Nazaire, Théodule... Scholastique et Rosalba Lalumière.

Nouvelle salutation, nouveau serrement de main et nouveau compliment.

—M. Maurice Trévoux... M. Zénophile Saint-Amour et Mme Saint-Amour.... Xénophile, Olaüs, Tj Louis Zénon, Xavier, Pancrace et Benoit Saint-Amour.

—Vous êtes bien, monsieur Trévoux, dit Zénophile Saint-Amour, en tendant sa large main à l'inconnu.

—Vous êtes bien honnête, répondit Maurice,

Et toute la famille Saint-Amour lui secoua le bras.

Le père Vermette continua son rôle d'introducteur:

—M. Maurice Trévoux... M. Félisse Pelletier et Mme Pelletier... Ugène Pantaléon, Cunégonde, Rose de Lima et Rosalba Pelletier.

La famille Pelletier salua avec grâce et toucha la main du brave Maurice, qui commençait à être ahuri.

Mais le maître de la maison connaissait trop les règles et les exigences de la bienséance pour y contrevenir le moindrement. Il continua:

—M. Maurice Trévoux... M. Antinoüs Sanscartier et Mme Sanscartier... Aldéric, Jos, Cyrille, Adhémar, Fulbert, Napoléon et Washington Sanscartier.

Même cérémonial que devant.

—M. Maurice Trévoux... M. Donat Paquet et Mme Paquet... Grégoire, Urgèle, Zotique... Eloïdine et Zénobie Paquet.

Le pauvre Maurice avait chaud, mais lui aussi connaissait les usages et il s'efforçait de sourire.

D'ailleurs on arrivait à la dernière famille :

—M. Maurice Trévoux... M. Virgile Tourneboeuf et Mme Tourneboeuf... Florian, Césaire, Pamphile, Magloire, Irma, Alexina et Phrosine Tourneboeuf.

C'en était fini des saluts, des sourires et des poignées de main. Mais grâce à cette indispensable cérémonie, Maurice pouvait désormais frayer avec tous ces braves gens.

Les conversations commencèrent d'abord entre voisins. On parla des travaux de l'année, des récoltes, de l'état du bétail, des travaux de l'hiver et de quantité de détails qui, aux yeux de ces êtres isolés, avaient une importance considérable. Puis la conversation devint générale, sans beaucoup changer d'objet, et l'on sentait que l'ennui était à la porte et allait entrer s'il ne survenait une diversion.

Le père Vermette était un homme trop avisé pour permettre que ses invités s'ennuyassent un seul instant. Quand il vit que le temps d'agir était arrivé, il cria à ses deux garçons, préposés aux rafraîchissements et aux friandises :

—Allo! Tanis!... Allo! Sosthène!... C'est y comme ça qu'on fait le service quand il y a des dames.

Des applaudissements accueillirent cette superbe apostrophe.

Les gars, qui n'attendaient que le commandement, firent circuler les liqueurs sur des plateaux, et tout le monde entra en joie, car on comprit que l'heure du "fun" allait sonner. Les hommes reportèrent eux-mêmes leur verre au buffet et choisirent qui une galette, qui un fruit, qui un nanan dans lesquels ils mordirent à belles dents. Les servants firent passer les assiettes devant les dames et chacun besogna des mâchoires en riant de bon coeur.

(A suivre)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

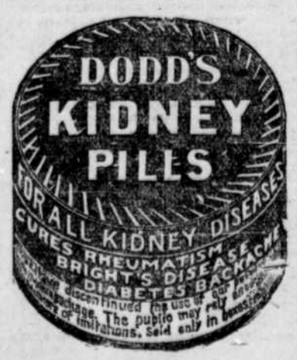

LES LUTTES DE CE SOIR

SAMSON ET FRANK GOTCH SE RENCONTRERONT CE SOIR AU PARC SOHMER.

LE MATCH PROMET D'ETRE SENSATIONNEL ET D'ETRE L'UN DES PLUS INTERESSANTS DE LA SAISON.

LUTTE

LE CHAMPIONNAT DU MONDE A LA LUTTE MIXTE

GOTCH ET SAMSON PRETS A LA BATAILLE

UN MATCH QU'IL NE FAUT PAS MANQUER

Le parc Sohmer devrait contenir ce soir tout ce que Montréal compte d'amateurs d'athlétisme, pour assister au meilleur match de lutte qui se soit jamais décidé dans notre ville, et peut-être dans le monde entier.

Jamais on n'a vu deux athlètes aussi bien balancés, aussi forts, aussi souples, aussi rapides, aussi élégants et aussi puissants, se faire face dan l'arène du parc Sohmer. Ce sera la bataille du tigre et du lion : Gotch un peu plus agressif, un peu plus batailleur, est le tigre dangereux qui ne laisse jamais de répit à sa proie. Samson, un peu plus massif, un peu plus robuste, est le lion formidable qui écrase et broie l'adversaire.

QUI GAGNERA ?

Il est impossible de prévoir le résultat de cette bataille, l'on peut cependant être sûr qu'elle sera longue et acharnée. A moins d'un coup de chance, ces deux hommes ne peuvent se renverser rapidement, ils ne peuvent se tomber qu'après un combat long, dur, implacable.

Gotch avec ses six pieds et ses 200 livres de muscle, est un athlète qui ne s'écrase pas facilement. Samson avec ses cinq pieds et onze pouces et ses 219 livres, est au moins son égal, sinon son supérieur.

Au physique donc les deux hommes se valent ; la sont sans conteste les deux meilleurs hommes d'Amérique.

En science, ils ne sont pas moins égaux. Au graeco-romain, Gotch a prouvé sa capacité avec Apollo, et Samson s'est montré maître également dans ce genre.

Au style libre, Gotch est la merveille du siècle ; Samson semble aussi extraordinaire que lui ; beaucoup d'amateurs même prétendent que le jeu de jambes de Samson est plus étonnant encore que celui de Gotch. Avec deux pareils athlètes dans l'arène, qui peut prédire le résultat de la rencontre ?

Qui peut prédire le nom de celui qui restera champion d'Amérique ce soir ?

CONDITIONS DE LA RENCONTRE

La rencontre de ce soir entre Gotch et Samson se fera au genre mixte ; le vainqueur sera le meilleur en trois reprises.

Le sort décidera du genre du premier engagement et du troisième, si un troisième engagement est nécessaire.

Le titre de champion américain appartiendra au vainqueur.

L'ORDRE AU PARC SOHMER

Comme il y aura une foule immense ce soir, les plus minutieuses précautions ont été prises pour assurer l'ordre le plus complet.

Ceux qui veulent avoir des sièges à 25 centins, devront être rendus de bonne heure.

Les dames auront une entrée spéciale.

Gotch fera sa dernière rencontre ce soir, à Montréal. Vainqueur ou vaincu, Gotch fera ses adieux ce soir au public de Montréal, qui l'a si souvent applaudi ; demain le fameux athlète sera en route pour les Côtes du Pacifique, où un engagement d'un an l'attend, ainsi qu'une petite fortune.

BURNS VICTORIEUX

Des Moines, 16 — Farmer Burns a triomphé hier soir de Hjalmar Lundin, le célèbre lutteur suédois, dans une rencontre genre libre. Lundin obtint la première chute en 17 minutes et 50 secondes. Burns prit les deux suivantes en 9 minutes 55 secondes et 34 minutes et 40 secondes. Burns triompha grâce à des prises de pied.

LES QUILLES

LE CLUB MONTCALM VICTORIEUX

Saint-Hyacinthe, 16 — Le club de quilles Montcalm a défait hier soir le Salaberry par 359. Score :

SALABERRY				Total.
Cordeau	183	194	212	589
Mathieu	138	212	171	521
Laperche	161	160	183	504
Auger	185	207	130	517
Patenaude	132	223	122	477
Cadorette	159	182	171	532
Totaux				3120

MONTCALM				Total.
Coderre	208	171	158	537
Desautels	182	167	198	547
H. Champagne	233	180	211	624
A. Mongeau	163	197	243	603
A. Fontaine	187	150	227	564
U. Majeur	210	173	201	584
Totaux				3459

Majorité pour le Montcalm : 359

COURSES AU BOUT-DE-L'ILE

MM. BUREAU ET LEMAY ORGANISENT UN GRAND MEETING POUR LES 25, 26 ET 27 FEVRIER.

CES COURSES SERONT LES PLUS IMPORTANTES DE LA SAISON ET UNE FOULE DE CHEVAUX ETRANGERS Y PRENDRONT PART.

CHEVAUX-TROTTEURS

LE PROCHAIN GRAND "MEETING" AU BOUT DE L'ILE

Comme nous l'annoncions au commencement de la semaine, le club du Bout de l'Ile donnera prochainement un grand "meeting" de trois jours. Nous publions aujourd'hui le programme de ces courses :

DIMANCHE, 25 FEVRIER

Classe 2,20, trot $100,00
Classe 2,13, trot et amble 100,00

LUNDI, 26 FEVRIER

Classe 2,35, trot $75,00
Classe 2,30, amble 75,00

MARDI, 27 FEVRIER

Classe 2,25, trot et amble $100,00
Classe ouverte, trot et amble . . . 100,00

3 secondes allouées aux trotteurs.

Ces courses seront les plus importantes données cette saison dans l'île de Montréal, et nous ne doutons pas que si la température est favorable, elles obtiendront un très grand succès.

Le public de la métropole aura occasion de voir là un grand nombre de chevaux qui ont pris part aux courses d'Ottawa, et les amateurs peuvent s'attendre à voir du sport excitant, du grand sport. Il est possible aussi que l'on ajoute au programme déjà donné plus haut un match entre deux des meilleurs chevaux de la province.

MM. Bureau et Lemay sont décidés à nous donner des courses qui égaleront pour le moins ce que nous avons vu de mieux ici. Ils s'assureront ainsi la profonde gratitude de tous les sportsmen.

Voici maintenant le programme des courses de dimanche :

Classe nommée, $50.00 :

Hattee C.	F. Saint-Vincent
Joe, Scott	N. Trudel
Silver Boy	E. Vigneux
Oliver Mowat	A. Lazarde
Nellie Stanton	J. Richard
Graham	Félix Saint-Vincent, jr

Classe nommée, $50.00 :

Minnie Loyd	W. Hoelson
Antidee	H. Bonenfant
Geo D.	J. Daignault
Berth Booth	D. Richard
Lizzie McCord	T. Brisson

LA RAQUETTE

LES COURSES DU MONTAGNARD

Le Montagnard a reçu vingt médailles, dont la majorité en or, et quantité d'autres prix, pour ses courses de demain après-midi, au Parc Delorimier. Voici la liste des prix :

Médailles

Honorable Lomer Gouin, F. D. Monk, H. Godin, président Cie du journal "La Presse" ; L. J. Tarte, Cie de publication "La Patrie" ; Godfroi Langlois, Laporte, Martin et Cie, J. M. Fortier, Boivin, Wilson et Cie., A. T. Constantin, colonel A. E. Labelle, Ludger Gravel, Arthur Lamalice, Augustin Comte, Ferdinand Moretti, Z. O. Tourangeau, Motard, Fils et Sénécal, etc.

Prix — Jodoin, Maloney et Laurence, un panier liqueurs de fantaisie ; H. P. Bruyère, un porte-cigare ; Robert Barré, un bronze ; Narcisse Beaudry et Fils, 1 breloque ; Granger Frères, 1 encrier ; A. E. Brégent, 1 paire mocassins ; J. E. Fournier, O. Normandin.

SORTIE DU MONTAGNARD

Il y aura ce soir grande sortie des membres du club de raquetteurs Le Montagnard. Tous sont priés d'y prendre part, afin de se préparer aux courses de samedi. Le départ se fera du Marguerite Cigar Store, 742 rue Saint-Denis.

NOTES

Les umpires de la Ligue Nationale pour la saison prochaine seront ; Henry O'Day, Robert Emslie, J. E. Johnstone, Wm. Klem, W. B. Carpenter et J. H. Conway.

La pouliche Mutable, âgée de 2 ans, propriété de T. H. et D. H. Morris, et favorite dans la première course d'hier à la Nouvelle-Orléans, s'est cassé le cou en glissant, après avoir tenu la première place pendant un quart de mille, et a dû être tuée.

Morris Wood, champion américain, a battu Fred. Robson, dans deux courses sur trois, hier soir, à Toronto. Wood a gagné la course d'un mille et celle de 220 verges, et Robson a pris celle d'un demi mille.

Toutes les Lignes Brisées vont à la

Vente de Vêtements Désassortis

L'automne prochain, arriveront d'autres tissus, ainsi que d'autres modes, à la garde-robe Semi-ready.

Nous ne voulons pas mêler les lignes de cette saison à celles de l'automne.

Nous enlevons donc les anciennes étiquettes et dans le gouffre de la vente de vêtements désassortis s'en vont les lignes brisées d'habillements et de pardessus.

Les prix étaient de $15, $18, $20 et $22. Achetez-en maintenant, à l'un ou l'autre de ces deux prix :

$10.00 et $12.00.

Semi-ready Tailoring

MONTREAL

231 Rue St. Jacques, 1555 Rue Ste. Catherine, coin St. André

Ce dernier magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 p.m. excepté le Jeudi.

yw C

ASSUREZ-VOUS

du bon endroit ou aller si vous avez besoin de chemises. Les chemises sont des chemises, mais il y en a de différentes qualités. Nous ne croyons pas que l'on puisse ailleurs trouver une aussi grande variété dans le choix et une aussi bonne marchandise pour le prix qu'à nos magasins. Des chemises élégantes et qui font bien sont le secret de notre succès. — 3 Magasins.

R. J. TOOKE, Rues Saint-Jacques et Ste Catherine.

LES COMMIS MARCHANDS DEFAITS

ILS SUCCOMBENT HIER SOIR AU CERCLE ST PIERRE DANS UN MATCH INTERESSANT.

OPINION DE HENRI CLOUTIER SUR LA RENCONTRE CYR-DECARIE.

BILLARD

LE CERCLE SAINT-PIERRE TRIOMPHE DES COMMIS MARCHANDS PAR 127 POINTS

Le Cercle Saint-Pierre a remporté hier soir une belle victoire sur l'Union des Commis Marchands, battant ces derniers par une majorité de 127.

Le Saint-Pierre gagna trois parties sur quatre, Bertrand étant le seul de ses joueurs à se faire battre.

SOMMAIRE :

Saint-Pierre		Commis Marchands	
Côté	200	Dupuis	144
Séries : 21 14 16 10		Séries : 9 9 8	
Moyenne : 2,66		Moyenne : 1,94	
Meilleur	200	Noël	162
Séries : 26 17 12		Séries : 22 14 11	
Moyenne : 2,98		Moyenne : 2,45	
Cusson	200	Brosseau	123
Séries : 13 13 12		Séries : 7 7	
Moyenne : 2,22		Moyenne : 1,49.	
Bertrand	163	Michaud	200
Séries : 15 13 11		Séries : 14 13 12 10	
Moyenne : 2		Moyenne : 2½.	

Majorité pour le Cercle tSaint-Pierre : 127

LIGUE CANADIENNE DE POOL

Le club International a gagné lundi soir la partie de ligue la plus contestée de la saison, battant le National par une majorité de deux billes. Sommaire :

National		International	
Bruyère	157	Lévesque	125
Lachapelle	149	Levert	125
Désautels	167	Duquette	125
Aubertin	125	Boudette	225
Total	598	Total	600

Plus fortes séries : Bruyère, 30 ; Lévesque, 21 ; Lachapelle, 15 ; Levert, 19 ; Désautels, 21 ; Duquette, 18 ; Aubertin, 19 ; Boudette, 28.

Il y aura partie de ligue intermédiaire ce soir entre les clubs Pacifique vs National.

BASE BALL

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB DE BASEBALL M. B. C.

L'assemblée annuelle du club de Montréal M. B. C., qui s'est si fort distingué la saison dernière a eu lieu hier soir à la salle Laing, 520 Saint-Louis, ville Saint-Louis.

Les affaires furent menées rondement et tout marcha à merveille. Les membres du club sont enchantés du résultat de l'an dernier et se proposent de faire encore mieux la saison prochaine.

L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président, J. A. Perrier ; vice-président, A. Dubois ; secrétaire, E. Mercil ; trésorier, A. Charlebois, gérant général, Henry Masse ; assistant gérant, F. Groleau ; ; conseiller, J. Dubrule ; capitaine, J. Demers ; assistant capitaine, R. Perrier.

Etaient aussi présents, MM. Hector Masse, R. Lespérance, A. Garand, E. Bruyère, G. Drapeau, Ern. Perrier et plusieurs autres qui désirent appartenir au club.

Ceux qui désireraient faire partie du club sont priés de s'adresser par lettre au gérant général H. Masse, 452 Lagauchetière, ou 520 Saint-Louis, ville Saint-Louis.

ATHLETISME

LA RENCONTRE CYR-DECARIE

OPINION DE HENRI CLOUTIER

Nous recevons la lettre suivante :

Worcester, Mass., 16 février 1906.

A Monsieur le Rédacteur du Sport, "La Presse", Montréal.

Monsieur,

Je voyage de ce temps-ci aux Etats-Unis, dans les grands centres où il y a beaucoup de Canadiens-français. Comme presque tous nos bons compatriotes lisent "La Presse", aux Etats-Unis, personne n'ignore la prochaine rencontre qui doit avoir lieu au parc Sohmer, le 26 février, entre Hector Décarie et Louis Cyr, le champion des hommes forts du monde, qui a déjà étonné le monde entier. On ne peut pas en dire autant de Décarie, car il n'a pas encore sorti avec ses poids lourds, n'a pas montré sa force et n'a pas prouvé qu'il savait comment on opère en matière de tours de force en ce 20e siècle. Il y a une foule de gens qui me demandent ce que je pense de cette rencontre, car ici, dans les bars, les salles de pool et les manufactures, on ne parle que de la rencontre de Louis Cyr et de Décorie.

Le fait que Décarie a déjà battu trois hommes, parmi lesquels le célèbre Ronaldo, battu de 8 livres seulement par Louis Cyr, et de 300 par Décarie, suffit à lui faire une certaine popularité. Cela n'empêche pas qu'il n'est pas prudent de dire devant qui que ce soit, que Décarie court des chances de battre Louis Cyr. Ce serait vouloir se faire tourner en ridicule par ses auditeurs. Les paris sont tous en faveur de Cyr. Nous tenons néanmoins pour M. Décarie, et nous disons sagement aux parieurs : "Messieurs, faites attention, car la rencontre du 26 février pourrait bien faire alléger vos bourses. Mon opinion personnelle de la prochaine rencontre est que Louis Cyr se prépare depuis deux ans à cet événement, car quelques jours après la rencontre Rousseau-Décarie, en février 1904, je me suis rendu chez M. Cyr pour rencontrer Barré, afin d'arranger une rencontre entre ce dernier et Décarie. Tout en jasant, avec M. Cyr, je lui demandai pour quelle raison il n'acceptait pas le défi que Décarie lui avait lancé au Monument National.

—"Je ne suis pas bien," a-t-il répondu.

—"Vos bras sont-ils bons ?" lui demandai-je.

—"Oui, aussi bons que jamais," répondit le champion, "de même que mes jambes et mes reins ; jamais même je ne ressens une petite douleur."

Mais tout en parlant, une fillette adoptive de M. Cyr a laissé échapper quelques paroles qui m'ont fait supposer que M. Cyr avait recommencé à faire des poids, et que depuis il s'entraîne pour battre Décarie. Car s'il sort victorieux le 26 février prochain, ce sera la plus belle victoire qu'il aura remportée. Mais cette victoire n'est pas encore à son crédit, et je crois qu'elle ne le sera jamais.

Voici mon opinion : C'est que Louis Cyr va manquer à tous les tours de force de Décarie, et que Décarie fera deux tours de M. Cyr. Pour prouver que Louis Cyr fait beaucoup de travail avec les poids de 335 livres, sa pesanteur ordinaire, il est descendu à 290 livres. Toujours est-il que le résultat de la rencontre obligera le referee à rendre une décision qui surprendra beaucoup de monde.

Signé, HENRI CLOUTIER,
Athlète canadien.

LE PATIN

COURSES DES ELEVES DU MONT ST LOUIS

Les courses en patins des élèves du Mont St Louis, hier après-midi, au Stadium, ont obtenu un succès complet. Les concurrents étaient au nombre de 75, et il y eut 19 courses. Le programme fut fort apprécié par le millier de spectateurs présents. L'assistance se composait des autres élèves, et des parents des enfants. Les courses furent fort contestées, et très intéressantes. La fanfare du Mont St Louis exécuta un joli programme musical. A. et S. Maloney donnèrent une jolie exhibition de patinage de fantaisie.

Les courses furent suivies d'une joute de hockey entre le club du Mont St Louis, et celui de l'Ecole Polytechnique. Ce dernier gagna par un score de 1 à 0. Voici le sommaire des courses :

Troisième division.

Commençants, 145 verges — D. Orkney, 1 ; T. Kelly, 2 ; F. Dufresne, 3 ; A. Limoges, 4. Temps, 22 secondes.

Juniors, 220 verges. — J. Tassé, 1 ; L. Dufresne, 2 ; H. Paquin, 3 ; E. Fleury, 4. Temps, 41 secondes.

Classe intermédiaire, 435 verges — L. Limoges, 1 ; J. B. Racette, 2 ; C. Denis, 3 ; V. Cloutier, 4. Temps, 58 secondes.

Deuxième division.

Commençants, 580 verges — L. D. Dufresne, 1 ; C. Audette, 2 ; P. Dufresne, 3 ; R. Prud'homme, 4. Temps, 1 minute, 10 secondes.

Juniors, 725 verges — A. Tanguay, 1 ; W. Dumas, 2 ; E. Fortin, 3. Temps, 1 minute, 40 secondes.

Intermédiaires, 880 verges — R. McDonald, 1 ; A. Létourneau, 2 ; B. Ibbotson, 3 ; A. Millaire, 3. Temps, 2 minutes.

Seniors, un mille — R. Mount, 1 ; N. Latraverse, 2 ; J. C. St Louis, 3 ; F. Baicer, 4. Temps, 4 minutes 20 secondes.

Commençants, 145 verges à reculons — S. Maloney, 1 ; A. Maloney, 2 ; P. Dufresne, 3 ; L. Dufresne, 4. Temps, 25 secondes.

Juniors, 250 verges, à reculons — F. McDonald, 1 ; A. Tanguay, 2 ; P. David, 3 ; W. Dumas, 4. Temps, 1 minute.

Intermédiaires, 290 verges, à reculons — R. McDonald, 1 ; J. Boulanger, 2 ; B. Ibbotson, 3 ; A. Limoges, 4. Temps, 45 secondes.

Seniors, 435 verges, à reculons — R. Mount, 1 ; R. Gingras, 2 ; J. C. St Louis, 3. Temps, 63 secondes.

Première division.

Juniors, 880 verges — A. Larose, 1 ; O. Nadeau, 2 ; T. Doyle, 3 ; R. Roy, 4. Temps, 1 minute 58 secondes.

Intermédiaires, un mille — F. Reynolds, 1 ; M. Cormier, 2. Temps, 4 minutes, 5 secondes.

Seniors, 880 verges, à reculons — J. Marino, 1 ; P. Brunet, 1. Temps, 1 minute, 15 secondes.

Classe A., intermédiaire, un mille — E. Gravel, 1 ; D. Harrington, 2 ; F. Balcer, 3. Temps, 5 minutes, 15 secondes.

Classe senior, 290 verges, à reculons — O. Gauthier, 1 ; O. Nadeau, 2 ; T. D. Doyle, 3. Temps, 45 secondes.

Classe intermédiaire, 435 verges, à reculons — M. Cormier, 1 ; B. Lachapelle, 2. Temps, 1 minute, 8 secondes.

Seniors, deux milles — P. Brunet, 1 ; J. Marino, 2 ; R. Bastien, 3 ; L. Patenaude, 4. Temps, 8 minutes, 40 secondes.

Un prix spécial pour la troisième division, offert par Mme J. I. Phillips, a été gagné par T. Lefort.

Les officiers étaient les suivants : Starter, W. A. Cousineau ; juges, MM. E. C. St Père, et Paul Lefebvre ; commissaires ordonnateurs, MM. L. Breton, L. Leclerc, M. Cloutier ; chronométreurs, M. McAvila.

HOCKEY

BROCKVILLE BAT LE VICTORIA D'OTTAWA PAR 11 A 7.

Brockville, 16. — Le club local a battu hier soir le Victoria d'Ottawa par un score de 11 à 7 dans une exhibition modèle du jeu de hockey. La brutalité brilla par son absence, et pas un seul joueur fut envoyé au repos. Le jeu fut assez rapide et plut fort à la foule. Brockville prit l'avantage presqu'au début, et ne fut jamais dépassé. A la fin du premier mi-temps le score était de 5 à 2. Jusque là, les visiteurs s'étaient tenus presque complètement sur la défensive. D'un autre côté la division d'attaque du club local manquait beaucoup de précision, et envoya souvent le caoutchouc à côté des buts. Autrement le score serait beaucoup plus élevé. Les joueurs étaient les suivants :

Brockville — Buts, Kerr ; point, Debeau ; Couvert, McRobie ; Attaque, Wallace ; Johnston ; Crout et Marks.

Victorias — Couvert, Bannerman ; point, O'Leary ; Buts Shouldice ; Attaque, Harrington ; Young ; Smith et Throop.

Referee — R. Grey, Brockville ; assistant, H. C. Dewitt, Ottawa.

Umpires — Wm Osborne, W. J. Manahan.

Chronométeurs — F. B. Stacy, et J. E. Kealey.

LAVAL vs McGILL

C'est lundi prochain, à 8 heures, au Montagnard, que se rencontreront ces deux clubs. Ils pratiquent actuellement avec ardeur pour décrocher le championnat universitaire de Montréal. McGill n'a pas encore choisi ses joueurs, mais on peut s'attendre à voir la plus forte équipe que possède McGill. Les couleurs du Laval seront probablement portées par les joueurs suivants : Ménard, Duckett, Lambert, Provost, Dostaler, Millaire et Viau. Il n'est pas certain que ce dernier puisse jouer. Quoiqu'il en soit, l'équipe est forte et solide, et ceux qui l'ont vue pratiquer, hier soir, ont grande confiance en elle et la croient de taille à rencontrer les meilleurs clubs. L'équipe aura encore une grande pratique samedi, pour être en forme parfaite pour lundi. Le public doit se faire un devoir d'encourager nos vaillants athlètes, lundi soir.

CURLING

LES JOUEURS LOCAUX TRIOMPHENT

Les clubs locaux ont triomphé des étrangers hier dans les parties pour le prix du gouverneur général et pour le trophée Jubilé. Sommaire :

PRIX DU GOUVERNEUR GENERAL

Montréal	Aruprior
O. N. Evans	H. W. W. Gardiner
D. J. Rattray	J. Gaudette
C. W. Dean	R. B. McCreary
F. N. Southam	Archie Hood
Skip—25	Skip—15
Geo. Darling	J. S. Noir
W. Brown	R. J. Budd
T. Williamson	T. J. Baker
D. Williamson	W. J. Johnston
Skip—12	Skip—16

TROPHEE JUBILE

Caledonia	Rideau
C. W. T. Nicholson	H. S. Southam
E. L. Brittain	F. H. Maclaren
W. Y. McInnes	
Skip—11	

Les joueurs de Montréal ont battu le club Ottawa par un score de 34 à 21 dans deux parties pour la médaille du district. Sommaire :

Montréal	Ottawa
J. F. Johnson	J. W. Beatty
A. J. Darling	L. F. Maingy
Col. Miller	C. Holbrook
H. E. Smith	W. Stuart
Skip—17	Skip— 9
W. M. Taylor	E. L. Horwood
F. C. Wilson	J. Wallace
H. E. Suckling	C. Anderson
W. I. Fenwick	C. Scott
Skip—17	Skip—12

Quatre joueurs de Saint-Stephen, N. B., ont joué hier soir contre quatre joueurs du club Montréal, et ont été défaits par six points. Sommaire :

Montréal	Saint-Stephen's
J. S. Brierly	A. R. Chipman
W. A. Wilson	C. W. Young
J. Pitblado	J. E. Ganong
S. A. McMurty	J. D. Chipman
Skip—15	Skip— 9

Deux parties ont été jouées hier soir au club Saint-Lawrence, dans le concours pour le prix du président. Sommaire :

W. Wylie	R. J. Harper
Dr Berwick	W. J. Gallon
D. J. H. Murdoch	J. G. Stewart
H. M. Watson	H. Drysdale
Skip—10	Skip—12
C. E. W. Schnare	Dr Harding
W. G. Kent	Dr Vallée
Laz. Rubenstein	R. Godden
D. C. Drysdale	A. Milne
Skip— 6	Skip—11

Belleville, 16 — Deux équipes de joueurs de curling de Brockville se sont mesurées hier après-midi avec deux équipes de joueurs locaux. Ceux-ci ont gagné par 13. Sommaire :

Brockville	Belleville
Equipe No 1	
R. Craig	F. Dolan
Skip—11	Skip—19
Equipe No 2	
J. E. Crysler	J. D. Clark
Skip—13	Skip—18

Napanee, 16 — Une série de parties a été jouée ici hier entre les joueurs locaux et ceux de Kingston. Napanee a gagné par 14. Score : Kingston, 23 ; Napanee, 37.

La dernière partie de la Ligue Intercollegiale aura lieu ce soir au patinoir Victoria, lorsque les clubs McGill et Toronto en viendront aux prises.

Frank Farrell a admis avoir acheté le club Montréal ; il a l'intention de nous donner une forte équipe qui occupera l'une des trois premières places à la fin de la saison.

DR AUGUSTE DENIS MAIRE DE VAUDREUIL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Vaudreuil, 16. — A une assemblée du conseil municipal de notre village, tenue le 12 du courant, M. le docteur Auguste Denis a été élu maire par un vote unanime. Ce dernier prit son siège et remercia ses collègues de l'honneur qu'ils lui conféraient. Il dit qu'avec leur bienveillant concours il dirigera la barque municipale en bonne voie.

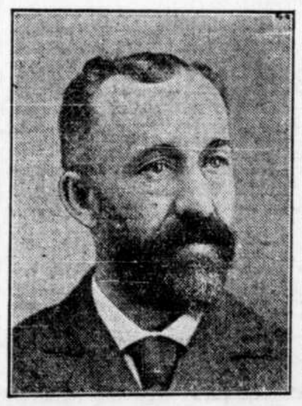

Dr Auguste Denis, qui vient d'être élu maire du village de Vaudreuil.

A cette assemblée on prit connaissance d'une proposition faite par MM. J. A. Richard, L de L. Harwood et Alph. Turcotte, propriétaires du Domaine des chenaux Sud ayant pour objet le prolongement de notre aqueduc jusqu'à leur propriété qu'ils ont l'intention d'améliorer pour le bénéfice des touristes. Cette proposition a été référée au comité de l'aqueduc avec mission de préparer un projet d'arrangement suivant lequel ce prolongement pourra être opéré.

LES PERMIS DE CONSTRUCTION

Quatre-vingt-trois permis de construction ont été pris, depuis le commencement de l'année au bureau du directeur municipal de la construction, tandis qu'à la même époque l'an dernier on n'en compte que 53. Sur ce chiffre, dix permis ont été pris à Saint-Henri. Cela présage une augmentation considérable de la construction pour l'année 1906.

LE CONCERT GOULET

Le professeur J. J. Goulet, à son concert le mieux réussi, du 6 du courant, à la salle Stanley, se servit, avec grand avantage, du piano Knabe et de l'orgue Dominion. Willis and Co., 2470 rue Sainte-Catherine, seuls agents.

Voulez-vous être élégants ? Faites-vous habiller chez HENRI DUBORD, le tailleur en vogue, 1399, rue Sainte-Catherine. C

Jour d'Inauguration Demain

LE 17 FEVRIER

DES

DERNIERS STYLES

Du Printemps

EXTRA QUALITY DUNLAP & CO.

LE CÉLÈBRE

Chapeau de $5.00

—AUSSI—

INAUGURATION DU PRINTEMPS

DE NOS

Chapeaux de $2.50

Derby du Printemps $2.50

Un chapeau se vendant régulièrement $3.00.

Jess Applegath

2361 rue Ste Catherine

PRES PEEL

Styles élégants et exclusifs du printemps.

Venez voir notre chapeau de $2.50.

Le reste de nos Fédoras en Tweed à $1.00.

Se vendaient $2.00 et et $2.50.

MONTREAL et TORONTO

xC

LA BROSSE A CHEVEUX

Engendre les pellicules qui causent la chute et finalement amène la calvitie.

Le professeur Unna, Hambourg, Allemagne, une autorité européenne pour les maladies de la peau, dit que les pellicules sont aussi contagieuses que toute autre maladie maligne et qu'une source très commune de propagation des pellicules est dans l'usage, par plusieurs personnes, de la même brosse à cheveux. Le moyen d'éviter cette contagion ou de prévenir toute autre maladie par l'usage de la brosse d'un autre, est d'employer Herpicide de Newbro. Non seulement il tue le germe des pellicules, mais c'est aussi un antiseptique contre toute maladie par contagion en se servant de la brosse d'un autre. Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres pour un échantillon à The Herpicide Co, Détroit, Mich., ou chez John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine ; Quenneville et Guérin, 1406 rue Sainte-Catherine ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario, et 397 rue Saint-Antoine ; et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k

LA CULTURE DU TABAC

Un grand concours aura lieu le 22 du courant à Saint-Jacques de l'Achigan—L'Hon. Sydney Fisher et autres personnages importants seront présents.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Jacques l'Achigan, 16 — De même que les années précédentes, il y aura encore cette année un grand concours de tabac sous les auspices de l'Association des Planteurs de Tabac du district de Joliette. Ce concours promet d'être encore plus important que ceux des années précédentes, qui cependant ne laissaient guère à désirer. Messieurs Blaise Dugas, président de cette association, et M. J. O. E. Forest, maître de Poste, secrétaire, tous deux de cette paroisse, s'occupent activement de l'organisation, et nous ne doutons pas que comme toujours, leur travail ne soit couronné de succès.

Un grand nombre de personnages distingués seront présents, entre autres : l'hon. Sydney Fisher, qui doit nous donner une intéressante conférence ; F. O. Dugas, M.P., député de Montcalm ; M. Bissonnette, M.P.P. ; Dubeau, M.P., et plusieurs directeurs des plus importantes manufactures de tabac de la province, entre autres : Goldstein, de la Dominion ; J. M. Fortier, J. Legault, Forest Frères, Montréal ; N. Gervais, Joliette ; Bourdon, l'Epiphanie, etc.

Nous voyons par là, et par les prix spéciaux qui seront donnés que ce concours est très sérieux et mérite d'être suivi avec le plus grand intérêt par tous ceux qui s'occupent de cette culture.

Une raison qui nous porte à croire que ce concours sera encore couronné d'un plus grand succès que celui des autres années, c'est le moyen facile de communication que nous n'avions pas l'année dernière. En effet un embranchement du Grand-Nord relie notre village à la ligne principale ; de cette façon nous avons deux trains par jour qui vont à Montréal et deux qui en reviennent. Cette oeuvre est celle de notre très dévoué député F. O. Dugas.

En outre des prix qui seront donnés par l'association, il y aura aussi les prix suivants :

Prix Brodeur. — Coupe superbe en argent, offerte par l'honorable L. P. Brodeur, ministre de la marine à Ottawa à celui qui aura les 50 livres de tabac les mieux préparées pour le marché.

Prix Baumier. — $5 en or, offert par M. H. Baumier, gérant de la Banque d'Hochelaga à Joliette, pour les 50 meilleures livres de tabac à cigares.

Tous les planteurs de tabac du district de Joliette qui ne font pas partie de l'Association seront admis à ces concours en payant $1.00 d'entrée.

Prix Dugas. — $5 en or, offert par M. F. O. Dugas, député de Montcalm, pour les 50 meilleures livres de tabac à enveloppes de cigares.

Prix Forest. — $5 en or, offert par la maison Forest Frères, de Montréal, pour les 50 meilleures livres de tabac "Blue Pryor".

Prix Aumont. — $5 en or, offert par M. Denis Aumont, de Saint-Alexis, Co. de Montcalm, pour les 50 meilleures livres de tabac Quesnel.

Tous les planteurs de tabac du comté de Montcalm qui ne font pas partie de l'association seront admis à ces trois concours en payant $1 d'entrée.

Prix Goulet. — $5 en or, offert par M. Odilon Goulet, marchand. Ce dernier prix n'est offert qu'aux membres de l'Association.

Tous les concurrents devront payer leur entrée d'ici au 21 février et les exhibits seront exposés à midi précis le 22 du courant.

Les concurrents seront admis gratuitement à un grand banquet de l'Association donné le même jour à 7 heures p. m. à la condition qu'ils aient exposé au moins un exhibit.

Pour plus amples informations s'adresser au secrétaire, J. O. E. Forest, qui s'en occupe activement.

TELEGRAPHIE

La mission chinoise s'en retourne.

New-York, 16. — La mission chinoise venue aux Etats-Unis pour étudier le fonctionnement des institutions constitutionnelles, a terminé ses travaux. Les hommes d'Etat chinois se sont embarqués aujourd'hui sur le "Blucher", à destination de Hambourg.

Une banque en faillite.

Chicago (Illinois), 16. — La "Bank of America a fermé ses portes et suspendu ses paiements aujourd'hui.

Convention.

Berlin, 16. — Il est probable qu'une convention douanière germano-américaine provisoire va être conclue prochainement. Cette convention ne durera qu'un an, au cours duquel un traité de commerce interviendra entre les deux puissances. La convention maintient à peu de chose près, les relations commerciales actuelles entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Perdue en mer.

San Francisco, 16 — La barque anglaise "Drumcraig," qui est partie de Portland le 22 septembre pour Manille, est en retard de 100 jours.

Il est probable qu'elle est perdue. Son équipage se composait de 20 hommes.

Le travail du roi.

Londres, 16 — Sa Majesté le roi Edouard VII, dans le cours d'une entrevue privée accordée au Révérend Wilson Carlile, au château de Buckingham, a déclaré qu'il lui arrivait souvent de travailler douze heures par jour.

Alphonse est impatient.

Madrid, 16 — Le roi Alphonse est, paraît-il, anxieux que le pape annonce officiellement son mariage avec la princesse Ena. Il voudrait hâter les cérémonies du mariage autant que possible.

Députés arrêtés.

Madrid, 16 — Une querelle s'est élevée entre les députés Doral et Segui, durant la séance des Cortès, hier. Doval a frappé son adversaire à la figure. Les deux combattants ont été arrêtés.

Funérailles de Christian.

Berlin, 16 — L'empereur d'Allemagne est parti hier à bord du "Preussen," pour se rendre à Copenhague, afin d'assister aux funérailles du roi Christian.

LE BANQUET DU BARREAU

Le banquet annuel du barreau de Montréal, qui aura lieu au Saint-Lawrence Hall demain soir, s'annonce de plus en plus comme devant obtenir un brillant succès. Assisteront : Le Gouverneur-Général, Sir Wilfrid Laurier, Sir Louis A. Jetté, l'hon. Charles Fitzpatrick, ministre de la Justice, Sir Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour Suprême, les juges du district de Montréal et les représentants des barreaux des Etats-Unis et d'Ontario.

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE"

Enbouteillée seulement à la Source Apollinaris, Neuenahr, Allemagne, et Seulement avec son Propre Gaz Naturel.

MÉFIEZ-VOUS DES SUBSTITUTIONS

LA PRESSE

MONTREAL, 16 FEVRIER 1906

L'INTRANSIGEANCE DES PARTIS

Il passe, dans le moment, un mauvais coup de vent à travers le monde politique d'Ontario. Les meneurs conservateurs sont constament à harceler monsieur Whitney, le nouveau premier ministre, sur les destitutions désirables. La classe avide de patronage est la même dans tous les pays. Elle ne comprend que sa passion pour les emplois officiels, sans calculer les conséquences néfastes qui peuvent en résulter pour leur parti ou pour le ministère qu'elle veut supporter.

C'est ainsi que les mécontents et les cabaleurs en patronage ont tellement talonné M. Whitney que le chef de la Province s'est cru obligé de céder à la pression. Il a opéré quelques renvois d'office.

Aussitôt, les libéraux, remplis du même démon, se sont empressés de bomber le gouvernement d'Otawa d'en faire autant. De fait, celui-ci a commencé le jeu de dent pour dent. La tactique est cruelle, mais pas mauvaise. Monsieur Whitney, qui ne demandait pas mieux que de maintenir le service civil d'Ontario dans son intégrité, se trouve, maintenant, muni, pour le refus, de cette arme à deux tranchants. Chaque fois qu'elle coupera le cou d'un libéral, le mouvement de retour abattra la tête d'un conservateur. Alors, autant ne pas commercer dans une ligne d'affaires qui ne peut jamais rapporter plus que le prix coûtant. Les destitutions vont cesser.

En général, les partis sont d'une exigence phénoménale. Pendant que les chefs s'évertuent à faire des néophytes et à convertir des adversaires à leur cause, les soldats, qui ne voient pas plus loin que leur nez, ne manquent jamais de se coaliser contre les nouveaux venus qu'ils dégoûteraient si ces derniers avaient changé de camp par intérêt. C'est, surtout, le menu fretin, et même une certaine classe de chefs secondaires, qui croient avoir amené leur parti au pouvoir. Le talent, la tactique, le prestige personnel des véritables grands chefs qui ont gagné la bataille ne comptent pas. Le parti est la machine de tout le monde, excepté des sages qui n'ont jamais la liberté de manoeuvrer comme ils sentent la nécessité de manoeuvrer.

Il est heureux que le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial d'Ontario ne soient pas de la même politique : la rage de la destitution va cesser. L'esprit de vengeance politique va se recoquiller comme les griffes du chat savent retraiter dans la patte de velours.

A RECULONS

La section 48 de la charte municipale de 1899 se lisait comme suit :

48.—Nulle personne ayant qualité pour voter comme locataire ne peut être inscrite sur la liste des électeurs pour aucun des quartiers de la cité, si, le premier décembre précédant la confection des listes, elle doit à la cité quelques taxes, contributions foncières ou taxe de l'eau (les contributions spéciales exceptées).

La "Presse," qui n'avait cessé de combattre cette déqualification générale des locataires, qu'on rendait même responsables de taxes dont le paiement incombait aux propriétaires, continua sa campagne après la mise en force de la charte de 1899.

La situation électorale créée par cette section était d'une injustice telle, que dès l'année suivante, en 1900, la ville la fit amender de la manière suivante :

48.—Nulle personne ayant qualité pour voter comme PROPRIETAIRE, locataire ou occupant, ne peut être inscrite sur la liste des électeurs pour aucun des quartiers de la cité, si le premier décembre précédant la confection de la liste elle doit à la cité quelque taxe ou taxe d'eau.

Cet article enlève au propriétaire le droit d'être inscrit sur la liste pour le quartier seulement où sont devenues dues ces taxes.

Cette section ne réparait le mal qu'à moitié ; mais enfin elle l'atténuait en appliquant, en partie, aux propriétaires le régime imposé aux locataires.

Seulement alors qu'un locataire était défranchisé dans tous les quartiers de la ville pour une taxe due dans un seul quartier, les propriétaires n'étaient déqualifiés que dans le quartier où une taxe était due ; enfin les propriétaires ne pouvaient être privés de leurs droits électoraux, en tant que propriétaires, qu'ils aient ou non payé la taxe foncière.

La demi-justice accordée par les amendements à la charte de 1900, est supprimée par l'article 8 du bill des amendements à la charte, actuellement devant le parlement, article remplaçant la section 48, de 1900, par la section que nous avons récemment qualifié de dangereuse et dont le premier paragraphe se lit comme suit :

48.—Nulle personne ayant qualité pour voter comme LOCATAIRE ou occupant ne peut être inscrite sur la liste des électeurs pour aucun des quartiers de la cité, si le premier décembre précédant la confection de la liste, elle doit à la cité quelque taxe ou taxe d'eau.

Ainsi, sous prétexte de faire une concession aux locataires on revient aux dispositions de la charte de 1899, déqualifiant les locataires devant une taxe à la ville, mais laissant jouir les propriétaires de leurs droits électoraux dans tous les quartiers, quelle que soit leur dette envers le trésor civique.

Ce traitement différentiel est profondément injuste ; il crée entre les électeurs des classements, des catégories de privilégiés contre lesquels il convient de protester énergiquement.

LE COUT DE LA VIE A DAWSON

L'hiver a été rude dans le Yukon, cette année, puisque le mercure y a gelé. Les journalistes de l'endroit, qui ne perdent pas plus leur bonne humeur que ceux d'ici, nous apprennent gravement que les lièvres en état de courir étaient obligés d'aller tout droit, parce qu'ils étaient trop raidis par le froid pour faire la moindre évolution de côté.

Bref, le thermomètre y est tombé à 70 degrés au-dessous de zéro et peut être plus bas ; mais la boule de mercure disparaît à cet endroit. C'est la région de Tantalus qui a emporté la paime : 80 degrés au-dessous de zéro par le thermomètre à l'alcool.

Un ami de la "Presse", homme important de l'endroit, nous écrit qu'il brûle à Dawson, deux cordes de bois par semaine, à $16 la corde. Il paraît que la chose compte à la fin de l'hiver ! De fait, il en coûte à peu près $500 par année pour s'y chauffer et y faire la cuisine. Les gages d'une servante, car on n'en garde jamais deux, sont de $75 par mois. Il faut y ajouter $40 à $50 au moins pour sa nourriture.

Les oeufs frais se vendent $3 la douzaine, les pommes de terre, $8 à $10 le sac de 100 livres, c'est-à-dire de $100 à $200 la tonne. Les oignons sont de $15 le sac ou de $300 la tonne. L'éclairage durant près de 8 mois varie de $15 à $35 par mois. Lever un marteau pour frapper un clou, coûte presque autant que les gages ordinaires d'une journée d'homme à Montréal. Tout le reste est à l'avenant.

Etonnons nous, maintenant, des salaires, exagérés aux yeux de certains parlementaires, mais relativement minimes, tout de même, que le Parlement d'Ottawa vote à ces pauvres officiels, plus en peine que nous de joindre les deux bouts.

LA BELGIQUE PROTEGERA SA NEUTRALITÉ

Le "Journal de Bruxelles", rappelle que certains journaux belges parlent constamment de l'éventualité d'une invasion brusque de l'armée allemande en Belgique, pour le cas où la guerre éclaterait entre la France et l'Allemagne.

Le "Journal de Bruxelles" déclare avec fermeté que si jamais une guerre éclatait, la Belgique mettrait en ligne une armée bien organisée, bien commandée, prête à faire son devoir pour l'accomplissement des obligations de la neutralité que les puissances lui ont garantie.

Il ajoute qu'en ce qui concerne particulièrement l'Allemagne, la Belgique possède des déclarations formelles qui caractérisent les engagements de cet empire vis-à-vis d'elle, et donnent à la Belgique une entière confiance dans leur accomplissement.

CHOSES ET AUTRES

On mande de Paris que le colonel Marchand, ayant accepté l'offre qui lui a été faite, sera candidat républicain dans la première circonscription du dixième arrondissement.

× × ×

Il existe—ou plutôt il va exister—à Paris, une classe de corset, qui se fera dans l'école professionnelle de la rue Fondary.

Un concours est ouvert pour désigner la titulaire de cette nouvelle chaire d'enseignement.

× × ×

On parle d'installer dans les champs d'or du Klondyke des appareils hydrauliques qui permettront de traiter les sables et de leur faire rendre pour 40 millions de livres sterling d'or.

Le coût des travaux est évalué à six millions de dollars.

× × ×

On mande de Londres que Sir Thomas Barclay, l'initiateur de la visite intermunicipale entre Paris et Londres, vient de terminer les négociations pour une visite et contre-visite entre les municipalités de Lyon et de Manchester. La première visite aura lieu probablement au mois de mai.

× × ×

Le général Zurlinden, ancien ministre de la guerre en France, vient de poser sa candidature pour les prochaines élections législatives, à Belfort.

Son arrivée dans la vaillante cité de la frontière a donné lieu à une manifestation sympathique de notabilités et de sociétés diverses.

× × ×

Le café, auquel on a déjà découvert tant de mauvaises influences, est aujourd'hui accusé par deux médecins berlinois, MM. Lewin et Gullery, de provoquer un grand nombre de maladies d'yeux...

Certaines personnes, d'après ces messieurs, ne devraient attribuer qu'à ce breuvage trop captivant les fâcheuses perturbations qu'elles remarquent dans leurs facultés visuelles.

× × ×

Sur la foi d'une dépêche de Paris, plusieurs journaux ont annoncé la mise en liberté de Thérèse Humbert; d'intéressants détails ont même été donnés sur son départ de la prison de Rennes. Malheureusement, le ministère de l'Intérieur dément catégoriquement que l'héritière des Crawford ait été rendue à l'affection de sa famille et de ses créanciers.

Thérèse n'est pas encore libre...

× × ×

M. le général Brugère, atteint prochainement par la limite d'âge, devait entrer dans le cadre de réserve le 27 juin 1906. Par une faveur exceptionnelle, le généralissime de l'armée française a reçu une lettre de commandement qui prolonge ses fonctions jusqu'à la fin de cette année.

Est-ce un témoignage tout particulier de l'estime du gouvernement pour le général Brugère ou la nécessité d'être prêt a-t-elle pour conséquence la stabilité du haut commandement ?

× × ×

La musique de la garde républicaine va aller passer une quinzaine à Londres, à la demande du roi Edouard VII, qui a manifesté le désir d'entendre la première musique du monde.

Jusqu'au 24 février, elle se fera entendre tous les soirs et donnera plusieurs matinées dans diverses salles.

Elle rentrera à Paris fin février et inaugurera à l'Elysée la série des fêtes que donneront le nouveau président de la République et Mme Fallières.

× × ×

Voilà qu'il a fallu 5,000 ans pour réformer les règlements chinois qui conféraient, dans ce pays, le bouton de cristal et le mandarinat. L'empereur vient d'en informer son peuple : les anciens usages vont être abandonnés, des écoles seront fondées dans tout l'empire, avec un programme d'enseignement nouveau, et les jeunes Chinois curieux de s'instruire et de voyager à l'étranger recevront tous les subsides nécessaires.

Les vieux préceptes avaient été établis plus de 2,500 ans avant Jésus-Christ.

× × ×

Les journaux de Paris signalent l'apparition, au Bois de Boulogne, d'un sportsman monté sur une voiture d'un système assez curieux.

C'est une sorte de char dont la caisse repose sur deux roues de bicyclette. Les brancards sont fixés à l'arrière et le cheval qui les soutient pousse le véhicule. Par suite, le harnachement est des plus réduits, mors et guides n'ayant plus raison d'être.

L'ensemble est d'un coup d'oeil amusant, mais l'invention, qui consiste, c'est le cas de le dire, à mettre la charrue avant les boeufs, semble plus originale que pratique.

C'est probablement ce que cherchait son auteur.

× × ×

En vain, des siècles durant, les conquistadores espagnols se sont rués vers le Nouveau-Monde à la recherche du légendaire Eldorado, où les récits populaires plaçaient le fabuleux trésor des Incas.

Plus heureux que tous ces devanciers aventureux, le général Manuel José Santos, de l'armée colombienne, vient, si nous en croyons notre confrère de Bogota "El Nuovo Tiempo," de voir la fortune le combler de ses dons : sur une de ses terres, située aux environs de Charala, lui srvant de terrain de chasse, deux de ses serviteurs ont mis à jour un puits très ancien comblé d'objets d'or massif et d'émeraudes de grosseur et d'éclat merveilleux.

Après avoir reconnu son trésor, le premier soin du brave général fut d'avertir la force armée pour en empêcher le pillage.

D'après les archéologues colombiens, on se trouverait en face du fameux trésor des Incas, mis en sûreté dans les Andes inaccessibles par les prêtres fuyant devant l'envahisseur espagnol.

La valeur de cette trouvaille est estimée à 300 millions de pesos or, soit en monnaie canadienne plus de $200,000.000. Une paille, quoi !

PROGRAMME DE GALA

Contortionistes, trapèze, anneaux romains, hoop roller, baigneuse, chansons comiques, vues animées, musique ; tout ça pour 10 cents, au Parc Sohmer, dimanche prochain. 88—2

Voulez-vous être élégants ? Faites-vous habiller chez HENRI DUBORD, le tailleur en vogue, 1399, rue Sainte-Catherine a

Un Ami dans le Besoin --

CETTE mince petite boîte de Cascarets à 10 cents.

Si vous la portez constamment dans votre Poche de Gilet, monsieur, ou dans votre Bourse, madame, elle vous épargnera quatre-vingt-dix pour cent des maux ordinaires de la vie.

Mangez une des six tablettes de bonbon contenues dans cette "Boîte à Poche de Gilet," chaque fois que vous soupçonnerez en avoir besoin.

Cela ne peut vous faire de mal, c'est une assurance certaine contre de graves maladies.

• • •

Le manque d'exercice, le confinement affaiblissent les muscles intestinaux, tout comme ils affaiblissent les muscles des bras et des jambes.

Les muscles perdent du ton, de la tension, de la force pour pousser la nourriture au dehors.

Et plus ils restent dans cet état plus ils deviennent faibles, parce que le peu d'exercice qu'ils ont, fait qu'ils ont une action lente sur le passage de la nourriture.

Les Cascarets ne contiennent que la combinaison de drogues qui agissent sur les muscles des intestins, exactement comme l'eau froide ou l'exercice agissent sur un homme paresseux.

Ils agissent comme l'exercice.

• • •

Quand vous aurez des brûlements d'estomac, des coliques, la langue chargée, une haleine suspecte, des rapports acides dans la gorge, des borborygmes ou un commencement de rhume, prenez un Cascaret.

Notez bien que tous ces symptômes ne sont pas simplement des malaises, mais les indications d'une cause sérieuse.

Tuez-les dans le germe—mangez un Bon-bon Cascaret. Les Cascarets ne purgent ni ne punissent l'estomac, comme les Cathartiques "Chasseurs de bile."

Ils agissent comme l'exercice sur les muscles intestinaux qui poussent la nourriture et qui secoue sur la nourriture les sucs digestifs naturels du corps.

Les Cascarets détournent ou guérissent les affections suivantes :

Constipation	*Mauvaise Haleine*
Biliosité	*Diabète*
Indigestion	*Mal de Tête*
Dyspepsie	*Diarrhée*
Indolence du Foie	*Flatulence*
Appendicite	*Eruptions*
Rhumatisme	*Jaunisse*
Catarrhe	*Nausées*
Coliques	*Vertige*
Scrofules	*Boutons*
Maladies Féminines	
Vers	*Pustules*
Hémorroïdes	*Eczéma*
Ulcères	*Dysenterie*

Dans de tels cas un petit Cascaret à temps vaut un traitement de cinquante piastres plus tard, sans parler des souffrances, du malaise, de la perte d'énergie en affaires et des plaisirs sociaux qu'il épargne.

• • •

On peut vite se garer contre un mal de tête qui s'amène, avec un seul Cascaret, qui en détruit la cause.

Brûlement d'estomac, gonflement, âcretés de la gorge et comme des coliques, tout cela indique un dérangement des intestins provenant d'aliments empoisonnés, contre lequel il faut aussitôt réagir.

Un cascaret cassera tout de suite le mal et agira sur les intestins, dès les premiers indices.

Ne manquez pas de porter constamment dans votre poche de veste une boîte de Cascarets.

• • •

Un millier de piastres dépensées chaque année en amusements ne pourrait vous acheter la moitié autant de bonheur véritable, de solide confort, d'heureuse humeur, d'assurance de santé, que vous en apportera cette petite boîte de Cascarets à dix sous.

Tous les pharmaciens les vendent — plus de dix millions de boîtes par année.

Assurez-vous que ce sont les véritables fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC."

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation," gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. 699 yw

PIANOS - OCCASIONS

Nous avons un grand nombre de pianos démodés, à deux pédales, dont nous désirons nous débarrasser au cours des quelques semaines qui vont suivre en vue de faire place au nouveau stock de printemps. Ces instruments ont été réparés et seraient des plus convenables pour commençants ou maisons de campagne. Voici qui va vous donner une idée de ces occasions.

Chickering 6 octaves, touches en ivoire, caisse en palissandre, beau son. Prix **$75**

LADD 7 octaves, caisse en acajou, pieds octagonaux, bon son. Prix..... **$65**

MEAD 4 pieds et 2 pouces de haut, 6⅓ octaves, caisse en acajou. Prix..... **$45**

ALLEN Armature en fer, 6⅓ octaves, son doux. Prix..... **$35**

Conditions de paiement au gré de l'acheteur.

Voulez-vous avoir la liste complète de pianos et orgues d'occasion, venez ou écrivez.

LAYTON BROS, 144 rue Peel

N.B.—OUVERT LE SAMEDI SOIR ed

200 PAIRES de RAQUETTES

A Vendre Demain, à

$1.50, $1.75, $2.10, $2.25, $2.50, $2.75, $3.00

MOINS **10** POUR CENT

MOCASSINS - - 50c, 85c et $1.25

MOINS **10** POUR CENT

THE G. A. HOLLAND & SON CO.

2411, 2413 rue Ste Catherine

"Maman dit que les CLAQUES GRANBY sont justement ce qu'il faut pour fillettes, elles sont si élégantes et si fortes aussi."

LES **CLAQUES GRANBY** ont toujours été reconnues pour leur remarquable durabilité.

Demandez les CLAQUES GRANBY à votre fournisseur.

LES CLAQUES GRANBY "ONT LA DURÉE DU FER"

LA GOMME A LA MENTHAL "PEPSINE" DE BODE EST RECOMMANDEE PAR LES PRINCIPAUX MEDECINS ET DENTISTES. n

PATENTES QUI PROTÉGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39. 50-1M vs n

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS.

RAYON DE LA CONFECTION DES ROBES

Sous la direction de M. Hicguet, tailleur de vêtements de dames, et de mesdemoiselles Nolan et O'Reilly.

Commandes exécutées de la façon la plus parfaite, à prix modiques.

RAYON DU PAPIER TENTURE

Commandes prises pour décorations intérieures, en papier, en soie et en tapisserie.

Coloriage et peinture de tout genre.

Nous avons reçu notre assortiment du printemps de papier tenture, comprenant des nouveautés anglaises, françaises, allemandes et américaines.

RAYON DES MACHINES A COUDRE

Machines de première classe à des prix raisonnables.

Ces machines viennent d'une des meilleures manufactures du continent, et sont supérieures aux meilleures sortes offertes ailleurs. Ces machines sont fabriquées par la DAVIS SEWING MACHINE Co., de Dayton, Ohio, et cette garantie devrait être suffisante pour vous encourager à acheter une de nos machines NEW COLONIAL HOUSE, à tête bascule, couvercle automatique, support à billes, corps en chêne doré, accessoires en acier. ***Prix $32.00.***

Aiguilles de toutes sortes de machines à coudre, à 20c la douzaine.

Toutes les machines sont soigneusement réparées.

5 pour cent d'Escompte au Comptant.

La Saint-Valentin Cartes postales Valentins, nouveautés peintes à la main, Types comiques, Valentins d'actualité. Grande variété de dessins de choix.

HENRY MORGAN & CO., Montreal

Les Portraits

A l'Encre de Chine et au Bromure Pasteline CONTINUENT A FAIRE FUREUR

Désirez-vous celui de votre père, de votre mère, de votre époux ou celui de vos enfants ?
Ne retardez pas, empressez-vous de nous envoyer votre commande.

Des échantillons de ces portraits sont exhibés dans les vitrines de la Gallerie des Beaux-Arts Canadiens, où les personnes désireuses de les examiner peuvent les voir.

Pour conditions, écrire ou s'adresser au Département des Portraits, Galerie des Beaux-Arts Canadiens, 340 Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell, E. 3601. 86-4

LA CIE DE LAITERIE ST LAURENT,

10 Place d'Youville,

Tél. Bell, jour: Main 4619. Tél. Bell, soir: Est 2597.

—A CONTINUELLEMENT EN VENTE :—

Machines et fournitures complètes pour beurreries et fromageries. Centrifuges, Pasteurisateurs, Réfrigérateurs, Acidimètres, etc. Consignataires et Agents de Manufacturiers. Envoi de catalogues sur demande. Attention toute spéciale aux consignations de Beurre et de Fromage.

FROMAGERIES ET BEURRERIES A VENDRE PAR TOUT LE PAYS.

37-vn

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS **Dawson** PREFERE DES CONNAISSEURS

202-vn

ARGENT A PRETER

ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT

Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petits paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4878.

Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques.

84-n J. A. GAUDIN, Gérant.

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, JEUDI, LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, et à toutes les autres personnes, qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 10 février 1906. 84—M

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL 1440 rue Sainte-Catherine
Tel. Marchands 320. Tel. Bell Est 1786.
Semaine du 12 Février
Début de Mme Adrienne Dericourt
Le Chevalier de Blanche Rose
Prix Matinées: 10c, 15c, 20c, 25c et 50c. Soirées: 10c, 25c, 35c, 40c et 55c. Semaine prochaine: LE DEMON DE L'ARGENT. 88-5

Théâtre des Nouveautés, Comédie Française
Tél. Bell Est 1895
Semaine du 12 Février
L'ESPIONNE
Pièces en 4 actes par Victorien Sardou. Intermèdes lundi soir. Matinée Samedi. Semaine prochaine: "Les Joies de la Paternité. 84-6

Théâtre Bijou Coin Lagauchetière et Saint-Laurent.
Téléphone Est 4863.
TOUS LES SOIRS: Matinée: Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi.
Deuxième semaine — **C'est Correct** — Revue
Dimanche 18 courant. Soirée de Bienfaisance au bénéfice d'un artiste français malade. Semaine du 19—LES PETITES MICHU Opérette en 3 actes. 87-4

HIS MAJESTY'S
Tous les soirs cette semaine et Matinée Samedi.
HENRIETTA CROSMAN
Dans la pièce de Shakespeare AS YOU LIKE IT. 84-6

ACADEMIE Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi
MADISON COREY donne
"PEGGY FROM PARIS"
de GEO ADE avec ARTHUR DEAGON
Prix: 15c, 25c, 50c, 75c. Sem. prochaine: Chas Grapewin dans It's Up To You, John Henry. 84-6

FRANCAIS Chaque après-midi et soir
CETTE SEMAINE
HOW BAXTER BUTTED IN
Prix: 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.
SEMAINE PROCHAINE:
Young Buffalo
KING OF THE
WILD WEST.
De vrais Cowboys et Indiens donnant une représentation sur la vie réelle dans l'Ouest.
Les mêmes prix populaires. 87—3

SALLE POIRE Angle Ste Catherine et Montcalm
Entrée 1452 Ste Catherine
SEMAINE DU 12 FEVRIER
Le Quimetoscope Vues Animées et Chansons Illustrées. — 2 représentations par jour: après-midi à 2½ hrs, soir à 8¼ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour Dames et enfants. 84-6

ROYAL Toute Cette Semaine, Matinées tous les jours
THE CALIFORNIA GIRL'S
Prix 10c, 20c, 30c et 50c.
Semaine prochaine—DAINTY PAREE. 84-6

Parc SOHMER
DIMANCHE, 18 FEVRIER à 3 et 8 P.M.
Bernice Nata, La fameuse baigneuse, (de Londres.) Hart & Curtis, Contorsionnistes Extraordinaires, (de New-York.) — Francis Wood, Hoop roller, (de New-York). — Les Deux Lagess, Acrobates merveilleux, (de New-York.) — M. Henri Cartal, Chanteur comique. — Le Kinetograph de New-York, (dans une série de vues animées.) La musique du Parc. ADMISSION 10 CENTS 88-2.

ARENA HOCKEY
Samedi, 17 Février
QUEBEC vs MONTREAL
La fanfare jouera de 8.00 à 8.30 et vers la mi-soirée.
PRIX: Admission par l'entrée de l'avenue Wood, 25 cents; par l'entrée de la rue Sainte-Catherine, 50 cents; sièges réservés, 75 cents; sièges de loges, $1.00. Loges, $5. Sièges maintenant en vente au bureau de la succursale du "Star," coin des rues Peel et Sainte-Catherine. 87—2 E

LES OUVRIERS NATIONAUX

Ils continuent à se déclarer en faveur de la candidature de M. L. A. Wilson.

Les unions affiliées au Conseil Central National des Métiers et du Travail ont tenu, hier soir, en la salle Duvernay, sous le présidence de M. Georges Bissonnette, une assemblée, afin de décider quel candidat les unionistes nationaux soutiendront au cours de la présente campagne, dans Maisonneuve.

MM. Georges Bissonnette, John Mee, A. Rinfret, J. Lapierre et A. Ouimet parlèrent tour à tour, se prononçant contre M. Grothé en faveur de M. Lawrence A. Wilson. Les deux candidats en présence, M. Grothé, libéral, et M. Verville, ouvrier, n'ont pas le don de plaire aux unionistes nationaux. Ils allèguent que le premier ne s'est jamais suffisamment montrer l'ami des ouvriers et que le second, représentant de l'union internationale, n'est pas le champion des ouvriers canadiens.

En dépit de maintes déclarations, faites par M. L. A. Wilson, dans les journaux et ailleurs, à l'effet qu'il refusait la candidature dans Maisonneuve, les unionistes nationaux n'en persistent pas moins à lui offrir cette candidature et de nombreuses instances continuent d'affluer de leur part auprès de lui.

On attendait son acceptation ou son refus pour clore l'assemblée, M. Wilson ne donnant aucune réponse, on remit à plus tard de prendre une décision quant au candidat qui sera supporté par les unions nationales.

VICTIME DE SON AVARICE

New-York, 16. — Mlle Maria Corsa, âgée de 56 ans, qui laisse une fortune évaluée entre $600,000 et $1,000,000, est morte de faim et de privations en sa demeure dans le Bronx. La vieille demeurait absolument seule et se refusait toutes les choses nécessaires à la vie, et malgré que les caves de sa demeure fussent remplies de charbon, elle ne faisait pas de feu. Elle est morte après 36 heures de maladie.

Mlle Maria Corsa est une des descendantes des anciens Knickerbokor et avec les Schuylers, les Valentines, les Berrians et les Briggs, ils faisaient partie des premiers colons de Fordham.

CAP SAINT-IGNACE

Le commencement du mois de février a été un peu rigoureux, et nous a fait un peu regretter le doux mois de janvier; mais tout de même, les dernières neiges tombées ont fait un grand bien aux chemins; elles ont fait renaître l'activité dans les chantiers, et revivre le commerce qui, ordinairement, à cette saison de l'année, est bien tranquille.

—Le chœur de chant donne, les 26 et 27 courants, une séance dramatique et musicale, au profit de notre couvent.

AMUSEMENTS

CHAMPIONNAT DU MONDE
6 Courses — Courses en Raquettes du Club "LE MONTAGNARD," au Parc Delorimier, Samedi, 17 Février, à 2.30 hrs
87-2 E ADMISSION 25 cents.

LES FORESTIERS CATHOLIQUES DE TORONTO

Toronto, 16. — La Cour St Philippe, de l'Ordre des Forestiers Catholiques de Toronto, a donné le 13 du courant, au restaurant Webb un banquet à M. Jean Bte Gendreau, notaire, de Coaticook, Que. Haut Vice-Chef Ranger de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Ce banquet était présidé par le Révérend Philippe Lamarche, prêtre et curé de l'église du Sacré-Cœur de Toronto et chapelain de la Cour St Philippe, qui est composée uniquement de membres Canadiens-Français.

A la fin du banquet, le Révérend M. Lamarche, comme Président se lève pour proposer les santés de circonstances.

Celle Sa Sainteté Pie X. Réponse par M. Lamarche, celle de Sa Majesté le Roi Edouard VII, réponse par M. Pierre Gravel, celle de l'Ordre des Forestiers Catholiques, avec des remarques très appropriées sur la visite de l'hôte distingué qui a daigné rendre visite à cette jeune Cour, qui fait déjà sa marque parmi les cours de l'Ordre, malgré qu'elle ne compte que trois années d'existence, avec une totalité de 75 membres.

M. Gendreau répondit à cette santé en termes émus.

Il exprima son admiration de ce qu'il avait vu depuis son arrivée à Toronto et en constatant que ses compatriotes avait fait de progrès en 20 années.

Puis vint les toast, à l'Ordre des Forestiers Catholiques de Toronto, aux "Canadiens-Français;" au "Bien de l'Ordre"; aux "Sociétés Canadiennes Françaises de Toronto." M. Dusseau répondit à cette dernière santé avec une véritable éloquence et faisant l'historique de toutes les sociétés depuis la fondation de la paroisse Canadienne-Française, à Toronto.

Après quelques remarques par notre ami et compatriote, M. Joseph H. Morin, tous se sont séparés avec regret et cependant heureux de cette réunion qui fait époque dans les annales de cette Cour et avec un agréable souvenir de leur distingué compatriote M. Gendreau.

NOTES SPECIALES DE COMMERCE

La térébenthine—Une hausse de 5c le gallon.

L'un de nos correspondants commerciaux nous comunique une nouvelle très intéressante pour le public, au sujet de la térébenthine.

Voilà une essence résineuse des plus généralement en usage.

Ce qu'on nous annonce est donc important; c'est que la térébenthine, par suite de vives surenchères dans le Sud a considérablement haussé de prix, soit en somme, de 5c, le gallon. — Avis aux intéressés.

LES OEUFS EN BAISSE

Une baisse extraordinaire pour la saison s'est produite, hier, sur les oeufs, dont les prix sont tombés, quant aux tout frais, à 20c.

C'est une descente de 3c à 3½c.

La ponte d'hiver a été plus prompte que jamais, cette année, grâce probablement à la douceur de la température et à la meilleure méthode des éleveurs.

Les oeufs frais ont commencé à venir sur notre marché presqu'un mois plus vite que d'habitude.

En général, chez nos marchands détailleurs, les prix sont maintenus à 30c la doz. — profit 10c la doz.

Encore ici, c'est le consommateur qui est à plaindre.

SALLE ACADEMIQUE DU COLLEGE SAINTE-MARIE

On prépare activement la séance du lundi gras au soir. Deux pièces sont annoncées; l'une, comédie en deux actes "Maître Corbeau" par le spirituel auteur de "Durand et Durand"; l'autre "Le commissaire est bon enfant" de genre tout récent, est de la plus amusante catégorie.

De la musique de choix occupera les entr'actes.

Billets en vente au collège, 142 rue Bleury ou à la Bibliothèque gratuite.

LE CANDIDAT OUVRIER

M. Alphonse Verville, le candidat ouvrier dans Maisonneuve, fera ce soir l'ouverture de son comité central au No 1143 de la rue Saint-Laurent. Le candidat et plusieurs autres orateurs y adresseront la parole. Tous les électeurs de la division et autres favorables à la candidature de M. Verville et qui désireraient lui prêter main-forte d'ici à la votation ou le jour même de la votation, dans quelque genre de travail que ce soit, sont priés de donner leurs noms et adresses au secrétaire du comité central, M. L. M. Dupont, 1143 rue Saint-Laurent.

DEMERS

M. Jos. Harry Demers, accompagné de son frère, Charles-Emmanuel, sont partis ce matin pour un voyage aux Etats-Unis. Ils débarqueront d'abord à New-York, M. Jos Harry dans le but de visiter les diverses places d'affaires et d'y puiser des idées qui lui serviront à l'agencement le plus moderne dans la gérance de trois nouveaux départements de la maison Scroggie, M. Charles-Emmanuel fait ce voyage dans l'intérêt de "La Maison Moderne," dont il est le directeur.

SOUS QUEL REGIME

"Plus il y a de Postum plus il y a de nourriture."—Plus il y a de Café, plus il y a de Poison.

La Prés. de la W. C. T. U., dans un jeune état prospère du Nord-Ouest, dit:

"Je ne réalisai pas que j'étais une esclave du Café jusqu'à ce que je cessai d'en boire. Pendant trois ou quatre ans, je fus obligée de prendre un tonique des nerfs, tous les jours. Maintenant j'en suis délivrée, grâce au Café-Nourriture Postum.

"Après avoir découvert ce que le Café fait à ses victimes, je pouvais difficilement souffrir que mon mari en bût: mais il ne voulait pas l'abandonner. Je m'efforçai pendant des mois, de trouver le moyen de le décider à l'abandonner. Finalement, je lui dis que je ne ferais plus de Café.

"Je me procurai le Café-Nourriture Postum et je le fis fort — je le fis bouillir pendant le temps requis. Je fis lire à mon mari le petit livre, "The Road to Wellville", contenu dans chaque paquet.

"Aujourd'hui Postum n'a pas de plus énergique avocat que mon mari! Il dit à nos amis la façon de le faire; il leur dit qu'il a passé tout l'hiver sans être atteint de la grippe et qu'il n'a pas eu de maux de tête depuis des mois—il avait l'habitude d'être sujet à de fréquents maux de tête nerveux.

"Plus vous buvez de Postum, plus vous prenez de nourriture, plus vous buvez de café, plus vous buvez de poison." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison. ww

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE JOLIETTE

Elle s'occupe de questions importantes — Chemin de fer projeté — Secours sollicité des Chambres de Commerce de Montréal.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Joliette, 16. — Mardi dernier a eu lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville une assemblée de notre Chambre de Commerce. M. A. Boucher, vice-président, en l'absence du président J. E. Thériault, présidait, M. Camille Barrette agissait comme secrétaire. Une lettre de M. A. J. Gorrie, surintendant du G.N. Ry, fut soumise, promettant pour le printemps des trains plus réguliers entre Shawinigan et Joliette. Puis on aborda une question d'une extrême importance concernant le développement d'une belle et riche région au nord de notre comté et par delà les Laurentides. Plusieurs fois déjà notre Chambre de Commerce s'est occupée de cette affaire, mais comme il y va aussi de l'intérêt de la métropole du Canada, par la résolution suivante elle demande le concours des Chambres de Commerce de Montréal.

Il a été proposé par L. P. Deslongchamps, secondé par MM. André Trudeau et C. Barrette:

Attendu que la région appelée Mantavaisie, traversée par la rivière Mantawa, est d'à peu près trente lieues de large, qu'elle court en latitude du 46ième au 45 ième degré depuis le 74½6 de longitude à l'ouest jusqu'à la rencontre du St-Maurice et que c'est une des parties les plus importantes de la Province de Québec, possédant des milliers d'acres de terres les plus fertiles, renfermant une quantité énorme de bois de commerce, des mines très riches et pour lesquelles des sommes considérables sont actuellement dépensées, des pouvoirs d'eau comparables aux plus puissants de notre pays, un climat salubre, favorable à la culture et à la colonisation agricole ainsi qu'aux vastes industries, que peut faire naître et alimenter ce coin de terre si richement doté par la nature;

Considérant que ce territoire qui pourrait former plus de cent paroisses, est déjà habité par plus de trois mille colons, tandis qu'au dire des explorateurs il peut en contenir des centaines de mille dans un avenir assez rapproché, s'il y avait des voies de communications plus faciles, c'est-à-dire un chemin de fer pour s'y rendre en toute saison et en exporter sur le marché du dehors les immenses produits forestiers, miniers et agricoles qu'il possède, la population actuelle y étant emprisonnée par des chemins non ouverts ou encore impraticables;

Considérant que des explorateurs ont été faites pour aller rejoindre par la meilleure voie possible le Grand-Tronc Pacifique, qui doit traverser bientôt cette vaste région et que le point trouvé convenable est au Lac Clair;

Considérant que pour accorder ce point aux voies ferrées actuelles soit par le Grand-Nord, ou le Pacifique Canadien, le tracé le plus convenable d'après nous serait celui qui partirait de Montréal à Joliette (partie déjà faite) et de Joliette à Ste-Emélie de l'Energie et de là à St-Zénon, traversant ainsi les Laurentides sur un parcours de 51 milles et avec une élévation de mille cinquante quatre pieds soit une moyenne de 20¾ pds environ par mille;

Considérant que cette voie serait la plus belle et la plus courte, qu'elle traverserait une région qui a besoin de se développer, n'avant pas de chemin de fer de colonisation comme en possèdent les régions du Lac St-Jean et Témiscamingue, qu'il est d'une nécessité urgente et d'un intérêt national qu'elle soit construite;

Considérant que la Chambre de Commerce de Montréal a un intérêt considérable à voir se continuer et s'accroître le commerce et l'industrie qui la font Métropole du Canada, et que toute autre voie n'établissant pas Montréal comme point de raccordement avec le G.T.R serait de nature à déprécier dson port et la réputation de ses facilités de communication avec les grands centres étrangers;

Que pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, qu'il serait trop long d'énumérer, la Chambre de Commerce de la ville et du District de Joliette prie la Chambre de Commerce de Montréal, ainsi que le Board of Trade de la même ville de bien vouloir demander avec instance aux Commissaires de la construction du G.T.P. de continuer ce qu'ils avaient commencé, de reprendre sous peu les explorations tendant à faire le tracé par la voie mentionnée plus haut et de prouver par des faits aux autorités que la ligne que nous proposons est réellement la plus avantageuse tant au point de vue de la construction qu'à celui du bien à opérer en faveur de la cause patriotique et nationale de la colonisation de cette partie de cette province;

Et qu'il soit enfin résolu de transmettre copie de cette résolution aux Chambres de Commerce de la ville de Montréal et de prier le secrétaire le ces Chambres de donner à cette question toute l'attention qu'elle requiert.

Cette motion a été adoptée unanimement par l'assemblée. Des résolutions de condoléances furent ensuite proposées à l'occasion de la mort de M. J. A. Larochelle, ancien président de la Chambre de Commerce. Puis une vive discussion s'engagea contre le colportage et les salles d'encan, et une proposition a été faite demandant au Conseil de Ville de voir à remédier à la chose. Après quelques affaires de routine, la séance fut levée.

MONUMENT NATIONAL

Le bureau de direction décide de faire construire un second escalier de sortie.

Le bureau de direction du Monument National a informé M. A. Chaussé, directeur municipal de la construction, qu'il avait résolu de construire un nouvel escalier conduisant de la grande salle à la rue Saint-Laurent, pour faciliter la sortie des auditeurs.

On calcul qu'avec l'escalier actuel il faut près d'une heure pour vider le théâtre et un second escalier permettra, avec les échelles de sauvetage, de faire sortir toute la foule en cinq minutes. Cet escalier avait été demandé il y a quelque temps par M. Chaussé.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

SHERBROOKE

Le "Dundonald Rifle Club", de Cowansville, au cours de son assemblée annuelle régulière, a fait le choix de ses officiers, dans l'ordre suivant: Président, Hon. J. C. McCorkill; capitaine, H. J. Allen; Secrétaire et Trésorier, J. McNeil et Dr Fuller. Comité; les officiers et John McCrum.

—La maison privée de Mme J. H. Lasalle, d'East Dudswell, a été sérieusement endommagée par un commencement d'incendie, lundi.

—Un terme régulier de la Cour Supérieure s'est ouvert mardi matin, sous la présidence de M. le juge Hutchinson.

—Lundi midi est décédée subitement à sa demeure de Richford, à l'âge de 60 ans, Mme Marvin, veuve de feu S.-B. Marvin.

—L'assemblée annuelle d'élection du Sherbrooke Gun Club a eu lieu lundi soir. Ont été élus: Président, R. W. E. Wright; Vice-Président, C. H. Clark; Capitaine, C. C. Thompson; Directeurs: G. M. Howard, M. Briggs et T. M. Craig, Secrétaire et C.-H. Foss.

—Après quelques jours seulement de maladie, est décédé, mercredi, à sa demeure, dans la personne de M. Fred. Bowen, l'un des résidents les plus âgés du canton de Compton.

—Lundi matin est décédé subitement à sa demeure, à Ladd's Mills, Mme Palardy, épouse de M. Louis Parlardy, un citoyen des plus en vue de la localité. La défunte a succombé à une syncope du coeur.

M. J. Semple, cultivateur, de Bury était occupé au soin de ses animaux l'autre soir, lorsque par suite de l'explosion de sa lanterne, les flammes se communiquèrent à l'édifice qui fut consumé avec plusieurs instruments de ferme et une grande quantité de foin et de grain.

A Dudswell Centre, une maison assez considérable formant partie, des propriétés de la Dominion Lime Coy., a été incendiée de bonne heure, dimanche matin. Les pertes sont en parti couvertes par les asurances.

TROIS-RIVIERES

La partie du terrassement du "chemin de Fer de la Vallée de St Maurice" échue par contrat à M. George Leprohon, de Trois-Rivières, avance rapidement. Ces travaux sont poussés avec vigueur.

—M. Poupore est à faire reconstruire un puissant dragueur, sur l'Ile Saint-Christophe, à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice.

Mardi soir, la brigade du feu a été appelée à la gare du C.P.R., pour un incendie qui venait de se déclarer dans un petit bâtiment à l'usage de l'équipe de travailleurs qui approvisionnent de charbon les engins de la Compagnie, à leur passage à Trois-Rivières.

Malgré la célérité des pompiers à se rendre sur les lieux, le feu avait fait déjà de si rapides progrès qu'ils ne purent empêcher la destruction de ce petit bâtiment.

—Mgr Cloutier s'est rendu à Montréal, ces jours-ci, pour assister aux funérailles de feu M. le chanoine Trépanier.

Le Révd. M. Télesphore Giroux, Préfet des Etudes" du Séminaire St Joseph de Trois-Rivières, est parti lundi, accompagné de M. l'abbé Lizée, de Troy, Etats-Unis, pour un voyage de quelques mois en Europe.

VAUDREUIL

Le 13 du courant, Mme Lides Dupont, un de nos bons citoyens, réunissait chez lui un grand nombre de parents et d'amis, à l'occasion du mariage de son fils, Avila, à Mlle Maria Numainville. Tous ceux qui ont eu le plaisir d'assister à cette fête en garderont un souvenir ineffaçable.

SAINT-ANTOINE DU RICHELIEU

Les amateurs du Cercle Saint-Antoine ne sont à préparer une belle séance dramatique et musicale pour les jours gras. On y jouera une magnifique pièce inédite: "Rénégat et Martyr", composée par les Révérends Frères Maristes, plus une pièce comique: "L'avare", de Molière. La séance aura lieu le 24 et le 26 au soir.

M. Alphonse Phaneuf en est l'habile directeur, et nous sommes sûrs du succès.

—M. Norbert Bélanger, notre ex-postillon, a vendu toutes ses propriétés à M. Elie Fontaine, et il se propose de quitter Saint-Antoine pour aller s'établir au Manitoba.

SAINT-AUGUSTIN, COMTE DE DEUX-MONTAGNES

Dimanche dernier, avait lieu dans cette paroisse, à la salle Grignon, l'installation d'un bureau de l'Alliance Nationale, sous la présidence de M. O. Dépatie, organisateur.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant:

Mathias St Jacques, président; Emmaüs Lallier et André Lebuis, membres du comité; J. E. Rochon, percepteur; P. Z. Mignault, M. D., médecin-examinateur.

Les officiers et les membres fondateurs sont bien disposés à gagner un des prix offerts par le Bureau Central, dans le concours qui va bientôt s'ouvrir.

STE GENEVIEVE DE BATISCAN

Nous avons eu une bien belle retraite la semaine dernière, prêchée par le Révérend Père Prince, Jésuite, de Montréal. Cette retraite était prêchée dans le but d'établir la Ligue du Sacré-Coeur. Le résultat a été bien surprenant, 269 hommes se sont enrôlés dans cette belle société.

—L'élection du nouveau maire a eu lieu hier soir; c'est M. Eugène Saint-Arnaud, manufacturier, qui a été nommé.

—Les parties de "whist" données par les jeunes filles du club "La Gaieté" battent leur plein. Dimanche dernier, la partie s'est donnée chez Mlle Eugénie Trudel. Les prix d'honneurs ont été gagnés par M. Jos Lacourcière et Mlle Yvonne Trudel, et les prix de consolation par M. Hauffmann, de Montmagny, et Mlle Mina Baril, de St Tite de Champlain.

—M. Gratien Guillet, de Trois-Rivières, est en promenade chez sa tante, Mme Louis Deshaies.

—Notre curé, M. Chs. B. Bellemare, est allé à Montréal, assister au service de son oncle, M. Raphaël Bellemare.

—MM. Laurent St Arnaud et Jos. Nobert, lieutenants à l'école militaire de Québec, étaient dans leurs familles, dimanche dernier.

—M. Alphonse Trudel a quitté sa place chez M. Ernest DeGuise, marchand général, pour entrer à l'emploi de M. J. A. Gagnon, de Québec, comme commis-voyageur.

—M. Alphonse Baribeau, qui était parti au Jour de l'An pour les chantiers, remplacer un de ses fils, malade, est revenu la semaine dernière avec l'aîné de ses fils, Xavier, qui était gravement malade, et en revenant, il a fait une chute et s'est cassé une côte, et a blessé un cheval d'une grande de valeur. Le trajet s'est opéré bien péniblement, cependant, cette semaine, les fils et le père prennent un mieux sensible.

SAINTE-CLOTILDE DE HORTON

Nos entreprenants concitoyens, Pierre Dufresne et Amédée Lamothe, s'organisent pour doter notre village d'un aqueduc.

C'est un progrès de plus à ajouter à la liste des progrès accomplis par notre localité depuis quelques années. Si l'on tient compte de la difficulté des communications, de l'éloignement des chemins de fer, dont la station la plus rapprochée est à 10 milles, on devra admettre que nous occupons par ailleurs une position avantageuse. Si nous n'avions pas les avantages géographiques naturels, nous ne pourrions espérer faire d'aussi rapides et d'aussi constants progrès.

On doit construire assez tôt cette saison et on doit aussi construire assez fort pour permettre de placer des bornes-fontaines qui donneront une pression suffisante pour pouvoir combattre efficacement tout commencement d'incendie.

On a aussi mis à l'étude le projet de doter notre village de la lumière électrique par la même occasion.

Souhaitons que le tout se réalise, et donnons tout l'encouragement possible à ces importantes entreprises.

—Le contrat pour la construction des dépendances du Rév. Arsène Longval, curé, a été accordé à M. Omer Bergeron, propriétaire de la scierie et du moulin à farine, près de ce village, au prix de $1,000.00.

—M. Moïse Provencher, charpentier-menuisier de cette paroisse, a entrepris la construction de la maison que M. Pierre Dufresne fait construire dans ce village, ainsi que d'une étable, grage, etc.

—M. Alexandre Martel, aussi de ce village, doit faire construire un batiment considérable pour servir d'écurie et de grange.

—La scierie de M. Napoléon Rousseau doit commencer bientôt ses opérations, et tout fait prévoir qu'il y aura de l'ouvrage pour plusieurs hommes, pour plusieurs mois, car le peu de neige qu'il y a est suffisant pour permettre de faire le charroyage des billots et autre bois, avec avantage.

JOUER AVEC LA MORT

C'est ce que font plusieurs d'entre nous, trois fois par jour.

Pour tout ce que nous obtenons il nous est enlevé quelque chose. Tout acte a ses deux côtés. Certains hommes investis du pouvoir l'ont payé de leur âme.

Et de même, dans ce siècle de vie enfiévrée, la plupart d'entre nous ne peuvent avoir l'énergie et la santé à la fois. Il faut lâcher l'un ou l'autre et c'est généralement la santé qu'on perd.

On sait qu'on a tort et l'on voudrait se réformer, mais on craint, à tort, de faire rire de soi, si l'on vit et si l'on mange selon la conscience et le bon sens.

Quelques-uns d'entre nous brisent pour quelque temps, avec l'habitude et s'astreignent à une diète. On lit qu'un brave Ecossais se nourrissait de gruau et galette de farine d'avoine, avec ses soldats aux muscles d'acier et au coeur fort, et l'on apprend comment l'armée de César se nourrissait de maïs. Mais la diète ne dure pas longtemps. On revient vite à ses anciennes habitudes, mangeant et buvant copieusement, mangeant de tout à la fois et tel qu'on le trouve. On se dit: "A quoi sert l'estomac, s'il ne satisfait pas le palais?"

Il n'y a, au fond, aucune règle qu'on puisse appliquer à tout le monde. Ce qu'un homme peut manger peut ne pas convenir à un autre.

Mais le dyspeptique doit se rappeler que le tableau noir répand son ombre, avec cette indication: "Mort de maladie du coeur." Les médecins s'accordent à dire qu'il y a peu de cas de maladie du coeur qui ne proviennent pas d'un dérangement d'estomac.

Il se peut que nous préparions, à chaque repas, un terrible cas de dyspepsie. Le fait peut se produire après le déjeuner, demain matin, ou après ce souper aux huîtres que nous prendrons demain soir.

L'affreuse indigestion veut dire que nous avons autant de chances de mourir que nous en avons de vivre. C'est la partie qui commence. Ce précieux jus gastrique décide, règle générale, si nous allons continuer à vivre ou non.

Si donc vous sentez que vos aliments vous pèsent comme du plomb sur l'estomac, faites attention! Votre jus gastrique est faible. Il ne peut disposer de la nourriture à temps pour la fermentation. Prenez quelque chose qui la fera fermenter, et au plus vite. Prenez des Pilules de Stuart contre la Dyspepsie, les plus puissantes tablettes du monde pour le soulagement de toutes sortes de troubles d'estomac; les nausées, l'indigestion, les pires cas de dyspepsie, la fermentation, les gonflements, l'acidité, les brûlements, etc.

Un grain de l'un des ingrédients de ces tablettes digèrera 3,000 grains de nourriture. Votre estomac a besoin d'un repos immédiat. Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie soulageront votre estomac de plus des deux tiers de l'ouvrage qu'il a à faire, faisant bien digérer n'importe quelle nourriture que vous aurez dans l'estomac.

Vous ne sauriez travailler à l'aise, ou être gai, avoir énergie, force, ambition, si votre estomac n'est pas bien. Tâchez de vous bien porter après un bon repas, d'être bien sous tout rapport, ayez l'esprit lucide et jouissez de la vie, en prenant des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie.

Faites reposer votre estomac, pour qu'il se remette, et vous n'aurez rien à craindre. Vous pouvez vous procurer ces tablettes partout à 50 cents le paquet.

J'AI GUERI MA HERNIE
Je vous indiquerai comment guérir la votre
GRATUITEMENT
J'étais impotent et cloué au lit depuis des années, à la suite d'une hernie double. Aucun bandage n'était efficace. Les médecins me dirent qu'une opération était indispensable pour me conserver la vie. Je les ai tous roulés et je me suis guéri moi-même grâce à une découverte bien simple. Cette découverte me guérit et depuis en a guéri des milliers. Elle vous guérira. Ecrivez aujourd'hui, Capt. W. A. Collings, boîte 315 Watertown N. Y. 61—yw—my—n

Les Billets de la Banque d'Angleterre qui seraient faits par le premier venu ne sauraient recevoir l'appellation de **VERITABLES,** non plus qu'on ne pourrait appeler n'importe quelle **SAUCE** la **VERITABLE "Worcestershire,"** si elle n'est faite par les véritables fabricants.

WORCESTER, ANGLETERRE. ykr

VAUDREUIL

Le 7 du courant a eu lieu dans notre paroisse une fête dont le souvenir restera gravé longtemps. M. et Mme Antoine Lalonde ont célébré avec un digne éclat le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage, et à cette occasion, ils ont réuni à leur table un grand nombre de parents et d'amis. Le programme de la fête a commencé à l'église paroissiale où les époux ont renouvelé devant Dieu leurs serments de fidélité.

La messe fut célébrée par M. l'abbé J. O. Godin, notre curé, assisté de MM. les abbés J. G. L. Forbes, curé de Sainte-Anne de Bellevue comme diacre, et Méloche, vicaire à Vaudreuil, comme sous-diacre.

M. le curé fit durant l'office une allocution de circonstance en des termes heureux.

La partie musicale fut remplie par les amis et les parents des jubilaires, qui rendirent la messe Bordelaise, avec une admirable précision.

De l'église on se dirigea à la demeure des époux, où des tables abondantes attendaient les appétits. Mais une autre cérémonie devait précéder le menu: la présentation des adresses.

M. J. B. Valois présenta aux jubilaires les hommages des parents et des amis de Vaudreuil. M. Rosario Séguin fut l'interprète des bons sentiments de la paroisse de Sainte-Marthe, et M. Oscar Lalonde fit valoir les témoignages d'amitié qu'apportaient les parents de Montréal.

M. Antoine Lalonde sut trouver des paroles heureuses pour remercier tant en son nom qu'au nom de sa digne épouse, ses parents et amis, de la manifestation d'amitié qu'ils lui ont donné; il les invita à se réjouir avec lui, pour que ce jour mémorable lui soit inoubliable; mais comme pour se divertir il faut que les estomacs soient muets, on se mit à table et l'on fit honneur aux mets succulents qui l'ornaient. A la suite du banquet, quelques discours appropriés furent prononcés. Nous faisons mention spécialement des notes gaies qu'ont données M. le curé et M. le vicaire de Vaudreuil.

Les amusements de tous genres se sont continués jusqu'au lendemain, avec un entrain admirable. Il y avait là des gens qui savaient s'amuser.

SAINTE-MONIQUE, CO. NICOLET

Jeudi, le 8 du mois courant, c'était le jour de la fête patronale du distingué curé de la paroisse de Sainte-Monique de Nicolet, le Rév. M. A. Blondin.

A cette occasion, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, ainsi que MM. les abbés Chs. Ed. Brunault, Panneton, Bourret, Grenier, Brunelle, Tessier, Joyal, etc., s'étaient rendus au presbytère de Sainte-Monique, pour y féliciter M. le curé et lui faire leurs souhaits.

De leur côté, les paroissiens du village, ne voulant pas rester indifférents à la solennité du jour, mais heureux, au contraire, de profiter de la circonstance pour témoigner à leur bien-aimé curé, en présence de ses vénérés hôtes leurs sentiments d'affection, hissèrent les pavillons et bientôt tout ne respirait que galeté et satisfaction dans le joli village de Sainte-Monique.

Comme toujours, M. le curé sut faire les honneurs de son presbytère et bien amuser ses visiteurs.

Un dîner somptueux, auquel on fit honneur de bon coeur, fut servi dans une salle qui avait été magnifiquement décorée par le personnel de M. le curé, personnel dont le bon goût est connu depuis longtemps, pour en avoir souvent donné des preuves.

Après le dîner, M. le curé avait ménagé une bien agréable surprise à ses hôtes, en faisant déclamer par une petite fille de cinq ans, et très bien, les morceaux suivants:

La Première Communion.
Le Petit Mendiant.
Le Corbeau et le Renard.
La Vallée de Josaphat.
Un soir de Noël.
La Leçon de Canut.
Le Petit Doigt de Maman.

Cette petite fille, dont le nom est Estelle, est l'enfant de M. J. D. Thérien, marchand du village. Cette enfant déclame si bien qu'il faut l'entendre et la voir pour l'apprécier à sa valeur. Estelle est un petit prodige! A l'âge de quatre ans, elle rendait déjà très bien Le Pater, de François Coppée, et autres petits morceaux. Douée d'une mémoire prodigieuse, elle apprend par coeur très facilement. D'une nature sensible, elle s'impression de son sujet et y met de l'âme. N'étant pas timide, ses gestes sont expressif et naturels. Voici donc la petite Estelle installée sur une estrade et déclamant, on ne peut mieux, devant son auditoire d'élite, les morveaux ci-dessus énumérés. Elle fit l'étonnement de Monseigneur et de sa suite. Monseigneur l'appelant à lui et la pressant dans ses bras, lui dit: "Tu es toute blanche, reste blanche. Garde toujours cette blancheur et conserve ton si bon oeil toujours pur!"

Puis M. le curé conduisit ensuite Monseigneur et ses hôtes chez les Révérendes Soeurs de L'Assomption, où M. le curé reçut les voeux et les félicitations de ses chères religieuses qui, de leur côté, le tiennent en haute vénération.

De retour au presbytère, notre petite Estelle fut encore remise en scène, et dû faire appel à son répertoire, mais le morceau "La Première Communion" parut avoir la préférence et faire prime.

A la demande du Rév. M. Brunault, et toujours avec verve, elle le déclama une troisième fois.

L'ASSOMPTION

Nous aurons, dans notre ville, à l'hospice des Révérendes Soeurs de la Providence, une grande tombola, au bénéfice des pauvres de notre paroisse. Il y aura banquet, le 25 du courant, et la tombola se continuera le 26, le 27 et le 28. Tous les soirs, la fanfare et l'orchestre de L'Assomption feront entendre de magnifiques concerts.

—M. Ernest Moisan, du séminaire de Montréal, est en repos pour un mois chez son père, M. I. J. A. Marsan, professeur d'agriculture.

—Hier, avait lieu dans notre église paroissiale, le service funèbre de Mlle A. Guilbault, soeur de M. l'abbé Mastaï Guilbault, curé de Gracefield, Ont. L'absoute a été faite par M. le curé Jos. Giguère, et le service a été célébré par M. Mastaï Guilbault. L'orgue était tenu par M. H. E. Boulay.

Suivaient le cortège: MM. Mastaï Guilbault, Père, O. Guilbault, N. Guilbault, etc. Les porteurs étaient MM. J. J. Z. Martel, A. Prud'homme, A. Vézina et J. H. Malouin.

—M. Alphonse Leblanc vient de faire l'acquisition d'un immense terrain, aux limites de notre ville afin, dit-on, d'y établir une manufacture.

POINTE-CLAIRE

Le 11 du courant, Mlle M. L. Beauchamp, de la rue Cadieux, a donné une charmante soirée d'intimes. Il y eut chant, musique, déclamation et danse. Remarqué entre autres, Mlles A. Flammont, Québec; E. Dallaire, L. Provost, Sorel; F. Dallaire, A. Brunette, M. Lef

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces " On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 300 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Accordeur de pianos au No 2023 rue Sainte-Catherine. Téléphone Est 1324. S'adresser à M. Dionne. 79—10

EMPLOI DEMANDE — Boulanger de première classe demande position, ville ou campagne, S'adresser Canada Lunch, 45 Place Jacques-Cartier, Montréal. 84—6

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée, pour toutes sortes d'ouvrages, lavage, nettoyage, etc. Bons certificats, 47 Vitré. 87—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une fille générale pour enfants, en s'adressant par lettre, 1406 Sainte-Catherine. 88—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée, au No 239 Cadieux. 88—1

EMPLOI DEMANDE par une dame comme gouvernante ou dame de confiance dans maison très recommandable, 154 Saint-Dominique. 88—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, bonne éducation, parlant un peu l'anglais, demande emploi comme commis de bar. Bonnes références, Ecrire M. M., 824 "La Presse." 88—3

EMPLOI DEMANDE — Homme marié, parlant les deux langues, demande position comme "checker, storeman," ou autre position. S'adresser A. B., 303 Seigneurs. 88—2

EMPLOI DEMANDE — Une fille demande emploi pour laver la vaisselle. 21 Hôtel de Ville. 88—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera un bon homme de cour avec références. 207 Lafontaine. 88—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 245a rue Saint-Urbain, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire Royal de Liège, Belgique. 72—24

ELEVES demandés pour le violon et la mandoline. Prix réduit pour le reste de la saison. Vingt ans d'expérience comme professeur et exécutant, T. A. Simpson, 2256 rue Sainte-Catherine. Tél. Up. 487. 83—7

ELEVES DEMANDES — Chant, diction, piano, harmonium, Méthodes nouvelles et rapides, M. de Chalet, professeur de Paris, 39 Emery, près Saint-Denis et Sainte-Catherine. 85—14

ELEVES DEMANDES — Préparation aux examens, surtout pour grec, latin, mathématiques. Professeur Germain, 317 Cadieux. S'adresser par lettre ou le soir. 86—3

ELEVES DEMANDES pour piano, 5 années d'expérience comme professeur. Prix modéré. Madame L. Boivin, 514 Saint-Hubert. 86—24

ELEVES DEMANDES — Institutrice française diplômée donnerait leçons de français ou de conversation française dans famille anglaise, Mlle Le Franc, 59 Hôtel de Ville. 87—3

HOMMES, GARCONS DEMANDES

AIDES DEMANDES — Hommes et femmes pour travailler pour nous à la maison, durant leurs moments de loisir. Travail agréable. Salaire généreux. Pas de sollicitation. S'adresser Boîte 560, London, Ont. 84—15

ASSISTANT teneur de livres demandé, ayant complété son cours commercial, ne devra pas être âgé de plus de 20 ans. Ecrire, M., 135 "La Presse." 88—1

BARBIER — Bon barbier demandé immédiatement. Place permanente, un sachant l'anglais préféré, 1061 Delorimier, coin Rachel. 88—1

BARBIER — Bon barbier demandé, place permanente. S'adresser 591 Dorchester. 88—1

BARBIER — Bon barbier demandé immédiatement. S'adresser T. Cormier, 526 Saint-Jacques. 88—1

BARBIER de première classe demandé immédiatement chez G. Champagne, 93 Notre-Dame Ouest. 88—1

BARBIERS — On demande deux barbiers, un permanent et un pour le samedi, bons gages. S'adresser P. A. LeBel, 1562 Notre-Dame ou 104 Est. 88—1

BARBIER — Bon barbier demandé pour samedi, 1061 Saint-Jacques. 88-1

BARBIER demandé pour un particulier de Grand'Mère. Réponse par téléphone ou télégramme, Bruno Charron, Grand'Mère. 88—1

BARBIER — Bon barbier demandé, S'adresser 699 Notre-Dame, Maisonneuve. 88—1

BARBIER — Deux bons barbiers demandés, un pour le samedi, l'autre place permanente. S'adresser 2172 Notre-Dame. 88—1

BARBIER — Bon barbier demandé pour demain, samedi, S'adresser 2145 rue Notre-Dame. 88—1

COUPEURS de vêtements expérimentés, capables de faire travail de commandes spéciales, demandés. S'adresser à The Campbell Mfg. Co., Limited, 23 rue Côté. 87—3

COMMIS pharmacien demandé, parlant l'anglais et le français. Pharmacie Ranson, Lachine, Qué 88—2

COMMIS — On demande 3 commis d'expérience dans la marchandise sèche, sachant l'anglais, avec références, entre 6 et 7 heures p. m., ce soir, 1218 Lavallée. 88—1

CUISINIER demandé, ou bon second, sachant faire les viandes, et un peu de pâtisserie. Sobre et propre. $25 à $35 par mois, selon capacité. Ecrire L. L. 325 "La Presse." 88—2

EMPLOI FOURNI — C'est notre spécialité de fournir de très bonnes positions aux teneurs de livres et aux sténographes. Venez immédiatement. Comptoir de liquidation des hommes d'affaires, salle Karn, Montréal. 76—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

ETUDIANT en pharmacie pour Joliette demandé. S'adresser à la pharmacie Baroid, coin Ontario et Maisonneuve Montréal. 86—6

ETUDIANT pharmacien de 1ère année demandé, à la pharmacie Forgues, coin Désery et Sainte-Catherine. 88—6

FERBLANTIER couvreur et plombier demandés. S'adresser à Alex. Payette et Cie. Saint-Jean, P. Q. 87—2

FAISEURS d'outils, connaissant l'ouvrage au poinçon et au coin, demandés. Ecrire à S. T., 13 "La Presse". 86—3

FORGERONS demandés, position stable pour de bons hommes, Canadian General Electric Co., Limited, Peterboro, Ont. 86—3

GERANT — Gérant général de premier ordre demandé, parlant couramment le français et l'anglais et connaissant bien les besoins des constructeurs et fondeurs. Excellente occasion pour un homme intelligent de s'assurer des intérêts dans une maison qui a des rapports étendus dans Québec, Ontario, le Nord-Ouest et les Provinces Maritimes. S'adresser avec références à B. P., drôit 2380, Montréal. 84—6

HOMMES demandés pour apprendre le métier de barbier. Nouveau système. Pour huit semaines seulement. Salaire payé le samedi. Instruments fournis aux gradués. Ecrivez et demandez le catalogue. Moler's Barber College, 181 rue Prince, New-York City. 84—6

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire, $900 par an, ou $75 par mois, et $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent, pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co., London, Ont. 84—6

HOMME — On demande un bon homme pour prendre soin des chevaux, barnais, etc., Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 5 Notre-Dame Ouest. 87—2

HOMME demandé pour prendre soin des chevaux et harnais. S'adresser P. E. Maurice, 1417 Ontario. 88—1

JEUNE garçon demandé, connaissant bien la partie commerciale de la ville, comme messager et se rendre utile dans un bureau. The Bradstreet Company, coin Saint-Jacques et McGill. 88—1

JEUNE garçon trouvera de l'ouvrage en s'adressant au No 414 Boulevard St Joseph. 88—1

MACONS en pierre, deux, demandés immédiatement, pour aller en dehors de la ville. Position stable et bons gages, The General Company, Ltd., 556 rue Saint-Jacques. 88—1

MENUISIERS et un peintre demandés. S'adresser 592 Lafontaine, le soir, 1653 Saint-Hubert, Boulevard Saint-Denis. 88—1

PLOMBIER demandé, poseur d'appareils à chauffage, ouvrage permanent. S'adresser 215 Fullum. 88—1

PEINTRE de voitures demandé, ouvrage à l'année. S'adresser à Jos. Fontaine, Sherrington, Qué. 86—6

PEINTRES — Bons peintres de voitures demandés, à la St Lawrence Waggon Co., 44 rue des Soeurs Grises. 88—2

SURINTENDANT demandé pour la construction. Devra savoir le dessin et pouvoir faire les estimations. S'adresser par lettre, spécifiant âge, expérience et salaire à Entrepreneur, boîte G. 2900, 2407 rue Ste Catherine. 88—3

TAILLEURS de première classe pour vêtements de dames demandés pour Ottawa. Bons gages et emploi permanent à des hommes compétents. Ecrivez ou venez tout de suite, Rooney et Cooper, 67 rue Sparks. 86—3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FAISEUSES de jupes expérimentées demandées, ainsi que des finisseuses. Des personnes compétentes peuvent facilement faire de $8 à $10 par semaine. S'adresser à A. Sommer et Co, 507 St Paul. 87—2

FEMME d'une bonne apparence, causant bien, diplomate, de manières engageantes, énergique, de son siècle, demandée, pour travailler ici et pour voyager. Devra parler anglais couramment. Sollicitée d'expérience pour assurance sur la vie prélevée. Salaire, emploi constant. Recommandations. S'adresser à 7.30 p.m., seulement, à M. O'Flaherty, 103 rue Stanley. 84—6

FEMME — On demande immédiatement une femme pour ouvrage général à l'hôtel Oriental, 1929 Sainte-Catherine. 88—1

FILLE demandée, pour calandrer — mangle work. — Une ayant de l'expérience pour fin linge de tables. Pas d'ouvrage le soir et les plus hauts gages. Crown Laundry Co., 4218 rue Sainte-Catherine. 85—6

FILLE — De bonne apparence pour ouvrage général du ménage. Devra parler un peu anglais. Pas de travail forçant. S'adresser avec recommandations, à 742 avenue de l'Hôtel de Ville, en haut de la rue Prince Arthur. 88—1

FILLES — On demande des filles de moulins comme apareilleuses, ouvrage permanent, les plus hauts gages payés aux personnes compétentes, pour première qualité de chaussures d'hommes. The Eeagle Shoe Co., 360 Providence, entre Berri et Saint-Hubert. 88—2

FILLES, plusieurs, demandées immédiatement, pour apprendre à plier les chemises. Gages de $6.00 à $8.00 par semaine, S'adresser à M. Williams, The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 180 avenue Delorimier. 88—3

FILLE DEMANDEE — On demande une bonne fille de salle pour maison de pension, Inutile de se présenter sans connaître le bon service de table, 400A Saint-Denis. 88—1

FILLE — Bonne fille demandée, comme seconde cuisinière, pour laver la vaisselle et ouvrage général. Références. S'adresser immédiatement, 1367 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 88—1

FILLE de cuisine demandée pour tout ouvrage. Heures très courtes et bon salaire, 34 Lemoine, coin McGill, A. Desparois. 88—1

FILLE demandée pour ouvrage général domestique. S'adresser 720 Saint-Antoine. 88—1

FILLE de salle de première classe demandée, aussi une fille pour la cuisine. S'adresser 24 Craig Ouest. 88—1

FILLE — Une bonne, parlant anglais et français demandée pour le comptoir de lunch. Bons gages. S'adresser Marcels Quick Lunch, 152 ou 152A rue St Antoine. 88—1

FILEUSE demandée pour conduire deux métiers Platts à filer la laine. S'adresser avec références à Paton Mnfg Co, Sherbrooke, Qué. 84—6

FINISSEUSES de pantalons et d'habits demandées. S'adresser à S. Fridman et Son, 505 Saint-Paul. 88-1

INSTITUTRICES — Deux institutrices demandées, possédant des diplômes anglais et français. S'adresser en spécifiant le salaire à J. A. Latimer, sec.-trésorier, Fort Coulonge, Québec. 86—6

JEUNES filles demandées pour couvrir des boîtes de carton, à la machine, aussi une fille pour machine à coin. S'adresser 1685 Notre-Dame, 4ième étage. 85—6

MODISTE de première classe dans les chapeaux demandée. S'adresser immédiatement, 217 avenue Duluth, le soir après 6 heures. 87-2

OPERATRICES d'expérience demandées pour sous-vêtements et blouses. Position stable et bon salaire. Progress Mfg. Co., 10 rue Saint-Pierre. 77—13

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré. 235—n

OPERATRICES pour pantalons, chemises, etc. demandées. Bons gages, heures courtes. S'adresser à Mlle Baine, Robert C. Wilkins, angle des rues Ste Catherine et Bleury. 85—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour ajuster les manches. S'adresser à Blouse Dept. Crescent Manufacturing Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 86—6

OPERATRICES demandées pour coudre les poches de pantalons. Emploi constant, bons gages. S'adresser tout de suite, à 13 rue Saint-Georges. M. Tilger. 87—3

OPERATRICES demandées dans les jupes. Bons gages. Ouvrage à l'année. S'adresser à M. Leblanc, American Costume Mnfg Co, 88 McGill. 88—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES expérimentées demandées pour la lingerie blanche de dames. Travail constant, bons gages. S'adresser à Klein Bros and Co., 39 rue Bonsecours. 85—2

OPERATRICES

Demandées pour travailler dans les pardessus, et des personnes pour coudre à la main. Ouvrage de goût, bons gages. Emploi constant. S'adresser John W. Peck and Co., Ltd., 1865 rue Saint-Laurent, entrée de la manufacture. 87—3 F

OPERATRICES, faiseuses de poches, assembleuses au moulin Union special, finisseuses, toutes pour pantalons. S'adresser rue Guy, Semi-Ready, Mme Smith. 85—1

PERSONNE compétente demandée dans un grand hôtel, pour prendre charge de la buanderie. Doit avoir des recommandations de premier ordre et parler l'anglais et le français. Adresse, B. R., Boîte 2249, Montréal, et inclure références. Nul ne sera accepté sans ces conditions. 86—3

RACCOMMODEUSES — Deux ou trois raccommodeuses de chaussures — cylinder vampers — Ouvrage constant, Bons gages. Ecrire à J., 188, "La Presse." 88—6

SOLLICITEUSES — On demande des jeunes filles pour solliciter à domicile pour la vente d'un produit très recommandable. Bon salaire payé. S'adresser à 140 Saint-Laurent. 88—2

TOURNEUSES expérimentées de fauxcols blancs demandées. S'adresser à Tooke Bros., Ltd., 302 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 86—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — Servante demandée, âgée de 14 à 17 ans, sachant lire et écrire. S'adresser à 104A Visitation. 85—6

SERVANTE — On demande une servante, sachant faire la cuisine, au No 375 rue St Hubert, gages $12. 86—3

SERVANTE générale ou cuisinière de premier ordre demandée. S'adresser avec références à 79 rue McKay. 86—6

SERVANTE générale et une bonne d'enfants demandées, S'adresser No 10 Laval. 87—6

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas grand ouvrage, bons gages. S'adresser 213 Sainte-Elisabeth. 87—2

SERVANTE générale demandée immédiatement, au No 167 avenue Laval. Bons gages. 88—1

SERVANTE — Jeune fille demandée comme servante, au No 251 Duluth. 88—1

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Bons gages. S'adresser 142 rue Champ de Mars. 88—2

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser 156 avenue Laval. 88—2

SERVANTE — Fille de chambre demandée au No 862 Saint-Denis, chez Mme E. Lafontaine. Pas d'enfants, lavage en dehors, deux personnes. Références exigées. 88—2

SERVANTE générale compétente demandée pour famille de trois. Se présenter au No 69 avenue Prospect, Westmount. 88—2

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage, Salaire $10 par mois, S'adresser 478 rue Saint-André, entre 7 et 9 heures du soir. 88—2

SERVANTE demandée, petite famille, pas de jeune enfant, pas de lavage, S'adresser au No 735 rue Berri, Montréal. 88—2

SERVANTE générale demandée. Bons gages. Dans une petite famille. Pas de lavage, S'adresser : 437 avenue Argyle, Westmount. 88—3

SERVANTE générale demandée, doit connaître la cuisine. S'adresser 47 Hutchison. 88—1

SERVANTES — On demande une fille de chambre et une fille générale. 73 rue Dubord, entrez porté en bas.

SERVANTE — Bonne servante demandée, sachant faire bonne cuisine, famille pas d'enfants, service facile, un flat et pas de lavage. 29 4ème avenue, Viauville. 88—1

SERVANTE GENERALE demandée dans une petite famille; doit avoir de bonnes références. S'adresser à Mme John Cunningham, 325 avenue Elgin. 88—1

SERVANTE GENERALE demandée dans une famille anglaise. S'adresser 62 avenue du Parc. 88—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Nous sommes maintenant en état de faire face aux nombreuses commandes que nous pouvons exécuter promptement et sûrement. Alfred Tyler, London Ontario. 82—12

AGENTS actifs demandés, Canada, Etats-Unis. Références requises. S'adresser à R. Ruger, 107 Saint-Jacques, chambre 16, 9 à 10 a.m., 5 à 6 p.m. 84—6

AGENTS demandés pour vendre l'"Auto-Spray", le meilleur arrosoir automatique à air comprimé. Conditions libérales. Machine échantillon gratis aux bons agents. Cavers Bros., Galt, Ont. 85—n

AGENTS DEMANDES — Dames pour solliciter des contrats pour une compagnie d'épargnes, bonne position rémunératrice et permanente. S'adresser 9 à 12. R. Fugère, chambre 16, 107 St Jacques. 87—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — Lavage général de famille à 40 cents la douzaine, linge lavé et séché, 4 cents la livre. Caron Royal Laundry, rue Perthuis. Phone Main 4228. 84—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambre meublée ou non, confort du chez-soi, $1.00 en montant, 33 Saint-Urbain. 86—3

BELLE grande chambre très bien meublée, située sur le devant, lumière Auer, grande garde-robe, étage du bain, eau chaude, famille privée, bon chez-soi pour personne tranquille. Messieurs seulement. 407 rue Dorchester, entre Berri et Saint-Denis. Pas de déménagement. 88—3

CHAMBRES — 954 Saint-Denis, superbes chambres meublées à louer, simple et double, dans famille parisienne, privée. Ameublement neuf, améliorations modernes, pension première classe, si désiré. 83—6

CHAMBRE de devant, meublée, éclairée gaz, chauffée eau chaude, bain, etc., confort du chez soi. Pour messieurs seulement. 149A St Hubert. 84—6

CHAMBRE salon meublée à louer, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, étage du bain. 30 St Denis, vis à vis carré Viger. 87—3

CHAMBRE à louer, en avant, meublée ou non, gaz, garde-robe, pension si désirée, droit cuisine, 1540 Ontario. 88—3

DEUX grandes chambres à louer meublées à neuf, eau chaude et salle de bains, lumière Auer, et pension de première classe, pour Monsieur ou couple marié, dans une famille pas d'enfants. 671 Cadieux. Références requises, coin avenue des Pins. 12,16

MAGNIFIQUE chambre de devant richement meublée, étage du bain, chauffage à l'eau chaude, éclairage électrique, téléphone, famille de deux. 787 St Denis. 88—2

SALON double ou simple à louer, meublé ou non, garde-robe, bain, gaz, usage de la cuisine, famille privée, sans enfants, seul pensionnaire, 278 Saint-Martin. 88—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, 266 Saint-Hubert, une magnifique chambre et salon, choix sur deux, chauffées à l'eau chaude, meublées ou non meublés, $8 et $9. Famille privée. 86—3

A LOUER, chambre, cuisine, boudoir, pour couple marié sans enfants ou dame. S'adresser 552 Rivard. 88—1

CHAMBRE-BOUDOIR à louer, sur devant, pour monsieur seulement, en face du Carré Viger. 398 Craig Est. 88—2

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 38

PHARMACIE

PILON

COIN ST-HUBERT ET BEAUBIEN : :

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, jolie grande chambre, améliorations modernes, lumière électrique etc., très confortable pour un ou deux messieurs, famille privée, sans enfants. 266 Saint-Denis. 88—6

CHAMBRE à louer, dans une famille privé, bain et gaz. 288 Montcalm. 88—2

CHAMBRE à louer. On donnera location d'une belle grande cuisine en échange de légers services. S'adresser 2420 Sainte-Catherine. 88—1

CHAMBRE à louer, sur le devant, pour messieurs seulement. $5 par mois. 29 Fortification, près Saint-Laurent. 88—2

CHAMBRE à louer, rue Sainte-Catherine, No 1733A, grande chambre sur le devant, dans famille privée. Prix $4. 88-2

DEUX chambres à louer, avec usage cuisine, $1.25 par semaine, possession immédiate, maison respectable. 464 Dorchester. 88—3

PETITE chambre à louer, avec garderobe, famille privée, pour messieurs seulement. 154 Saint-Dominique. 88—2

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION — Salon, aussi chambre double, étage du bain, lavabo, eau chaude, couple ou messieurs. Pension immédiate, pas de déménagement. 150 Berri. 85—6

CHAMBRES ET PENSION — Chambres double et simple, avec pension de première classe et confort du chez-soi pour couple marié ou 2 messieurs. 184 rue Bleury, angle Ste Catherine. 86—4

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique et très grande chambre double, toutes améliorations modernes, pension de table de choix, pas de déménagement. 200A St Hubert. 87—3

CHAMBRES à louer, belles chambres, avec pension si on veut, possession immédiate, au No 383 rue Sherbrooke. 88—6

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES ET PENSION — Magnifiques chambres doubles et simples sur le devant, avec ou sans pension, eau chaude, bain, téléphone. 73A Saint-Hubert. 87—3

CHAMBRES simples et doubles très confortables et modernes, avec ou sans pension. 764 rue du Palais, près la Côte du Beaver Hall. 87—3

CHAMBRES ET PENSION — Vous trouverez chambre chauffée à l'eau chaude et pension première classe, $3.25 par semaine, 83 Saint-Urbain. 87—3

CHAMBRES ET PENSION— Belles chambres doubles et simples, bain, eau chaude, lumière Auer, confort du chez-soi, très bonne pension de table, à prix modéré. S'adresser 42 Saint-Denis. 88—1

CHAMBRE ET PENSION— Plusieurs belles chambres à louer, sur le devant, chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, garde-robe, pour couple marié ou deux demoiselles, ou deux messieurs, pension de première classe, prix raisonnable. 400A Saint-Denis, coin Ontario. 88—1

CHAMBRES ET PENSION — Belles grandes chambres doubles avec pension, première classe, pour couple ou messieurs, 348 Saint-Denis. 88—2

CHAMBRE — Vous trouverez au No 322A Lagauchetière, une petite chambre meublée, avec pension, dans famille privée. 88—3

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre pour deux personnes. Un bas, eau chaude, bain et gaz. S'adresser 198A St Hubert. 88—3

GRANDES chambres, étage du bain, eau chaude, pension bonne, pas d'enfants, téléphone, pas d'affiches, confort du chez-soi, pour couples. 402 Saint-Denis. 85—6

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Une demoiselle demande un salon double non meublé, avec usage de la cuisine, dans une famille sans enfant. Ecrire D., 2054 rue Notre-Dame. Références échangées. 88-1

PENSION

PENSION — On trouvera une bonne maison de pension au No 65 Poupart. Prix raisonnable. S'adresser à M. E. Simon. 86—7

PENSIONS DEMANDEES

PENSION DEMANDEE — Un couple demande pour l'été une pension dans un hôtel ou maison privée, campagne environnant Montréal, près de l'eau et des chars. S'adresser par lettre en mentionnant le prix, au No 1456 Ontario, Montréal. 84—6

PENSION DEMANDEE — Un jeune homme demande pension dans une famille privée préférée, aux alentours de la rue des Seigneurs, Correspondance, G. N. D., 73A Saint-Hubert. 88—1

MAISONS A LOUER

A LOUER, une maison de 7 pièces pour le 1er mai, avec gaz, cabinet et écurie à places, cour contée. S'adresser 379 Bréboeuf. 86—6

A LOUER — Coin Nord-Ouest des avenues DeLorimier et Rachel, 1111 Rachel, le plus beau flat de DeLorimier, entrée et balcon privés, entouré de gazon et de fleurs, l'été; éclairé tout autour; chauffé par le propriétaire. Prix raisonnable. S'adresser J. A. Savignac, notaire, 97 St Jacques, à l'adresse mentionnée sur le placard. 88—6

MAISONS A LOUER

BEAU grand logement à louer immédiatement, 7 pièces, écurie, près des écoles et de l'église. Les tramways passent à la porte. 80 Marie-Anne. 88—1

DEUX beaux plain-pieds à louer, construits l'an dernier, Nos 150 et 152 rue Marie-Anne, à cinq minutes de l'église, de l'école et du Parc Lafontaine, localité exceptionnelle, améliorations modernes, contenant sept pièces, bain émaillé. Prix $14 par mois. S'adresser à Mme Simard, 162 Parc Lafontaine. Tél. Est 3192. 84—6

FLATS — A louer magnifiques flats chauffés, plomberie moderne, réparés à neuf, belle localité, en face de l'Université Laval. S'adresser à 162 St Denis. Prix $35 et $40. Tél. Bell Est, 1744. 69—n

LOGEMENTS — A louer rue Delorimier de 561 à 569, 5 beaux logements de 6 à 7 pièces, avec w. c. et bain, le tout en parfait ordre, 5 minutes des usines Angus, loyers, $12 et $13, et $14, un logement de $12, peut être immédiatement occupé. S'adresser 1000 St Laurent. Tél. Est, 1021. 83—6

LOGEMENT à louer, au No 276 rue Centre, en face de l'église Saint-Charles, un beau plain-pied, 11 pièces éclairées, décorations nouvelles, électricité, gaz, chauffage à l'eau chaude, bonne cave cimentée, buanderie, cour et écurie, le tout en parfait état. S'adresser 276 Centre. 84—6

LOGEMENTS — Deux hauts de maisons à louer, 1641-1643 rue Notre-Dame Est, Hochelaga 8 pièces, $14 par mois, aussi deux logements, 1646-1648 rue Notre-Dame, 6 pièces, $12. S'adresser 11 avenue Laval. 88—6

LOGEMENT de 4 pièces à louer, d'ici au 1er mai, possession immédiate. Autres logements, 6 et 8 pièces, très bonne localité. S'adresser 86A Dufresne 88—1

MAISON A LOUER — No 98 Laval, près du carré, logement de 9 pièces, très confortable, fournaise Daisy, cuves à laver, etc. S'adresser Jetté et Lemieux, 262 rue Saint-Laurent. 83-6

MAISON à louer, au No 274 rue Centre, en face de l'église Saint-Charles, un logement de première classe, 8 pièces, réparées, chauffage à l'eau chaude, gaz, électricité, balcon, grande plate-forme, etc. S'adresser à 276 Centre. 84—6

MAISON à louer, 2 logements, du dernier goût, 8 pièces chacun, chambre de bain, w. c. Près de l'église et des chars urbains. Prix $12 et $10 par mois. A. Gervais, 1746 Labelle, près Beaubien, Boulevard St Denis. 88—2

MAISON à louer, à Outremont, chemin Ste Catherine, No 197, contenant 5 et 6 pièces de $10 à $13, toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux. W. Gariépy. 88—6

MAGNIFIQUES plain-pieds neufs, à louer, sur le Chemin de Lachine, le long de la rivière St Pierre; 7 pièces, améliorations modernes; manteaux de cheminée; fournaise "Daisy"; plomberie découverte; lavabo, éviers et bains émaillés; cuves attachées; gazeliers combinés à l'électricité permanents. Prêts à être occupés le 1er mai. Terminus des chars de la rue Wellington. S'adresser à V. Bougie, 225 Chemin de Lachine, Verdun. 88—2

Voulez-vous

VENDRE, ACHETER ou ECHANGER

un objet quelconque ?

DITES-LE DANS LES

"Petites Annonces"

DE

"LA PRESSE"

Et vous atteindrez infailliblement votre but.

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES ET PENSION — Magnifiques chambres doubles et simples sur le devant, avec ou sans pension, eau chaude, bain, téléphone. 73A Saint-Hubert. 87—3

CHAMBRES simples et doubles très confortables et modernes, avec ou sans pension. 764 rue du Palais, près la Côte du Beaver Hall. 87—3

CHAMBRES ET PENSION — Vous trouverez chambre chauffée à l'eau chaude et pension première classe, $3.25 par semaine, 83 Saint-Urbain. 87—3

CHAMBRES ET PENSION— Belles chambres doubles et simples, bain, eau chaude, lumière Auer, confort du chez-soi, très bonne pension de table, à prix modéré. S'adresser 42 Saint-Denis. 88—1

CHAMBRE ET PENSION— Plusieurs belles chambres à louer, sur le devant, chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, garde-robe, pour couple marié ou deux demoiselles, ou deux messieurs, pension de première classe, prix raisonnable. 400A Saint-Denis, coin Ontario. 88—1

CHAMBRES ET PENSION — Belles grandes chambres doubles avec pension, première classe, pour couple ou messieurs, 348 Saint-Denis. 88—2

CHAMBRE — Vous trouverez au No 322A Lagauchetière, une petite chambre meublée, avec pension, dans famille privée. 88—3

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre pour deux personnes. Un bas, eau chaude, bain et gaz. S'adresser 198A St Hubert. 88—3

GRANDES chambres, étage du bain, eau chaude, pension bonne, pas d'enfants, téléphone, pas d'affiches, confort du chez-soi, pour couples. 402 Saint-Denis. 85—6

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Une demoiselle demande un salon double non meublé, avec usage de la cuisine, dans une famille sans enfant. Ecrire D., 2054 rue Notre-Dame. Références échangées. 88-1

PENSION

PENSION — On trouvera une bonne maison de pension au No 65 Poupart. Prix raisonnable. S'adresser à M. E. Simon. 86—7

PENSIONS DEMANDEES

PENSION DEMANDEE — Un couple demande pour l'été une pension dans un hôtel ou maison privée, campagne environnant Montréal, près de l'eau et des chars. S'adresser par lettre en mentionnant le prix, au No 1456 Ontario, Montréal. 84—6

PENSION DEMANDEE — Un jeune homme demande pension dans une famille privée préférée, aux alentours de la rue des Seigneurs, Correspondance, G. N. D., 73A Saint-Hubert. 88—1

MAISONS A LOUER

PLAIN-PIEDS — Six beaux plain-pieds à louer, rue Clarke, 474-484 Montréal Annexe 8, 6 et 7 chambres, bain, gaz, w.c., bien finis, loyer $16.00 et $17.00. Prêts à être occupés le 10 avril. S'adresser 464 Clarke. 85—6

PLAIN-PIEDS — A louer, Nos 121, 127, 131 rue Cherrier, haut et bas, belle localité, plomberie moderne, fournaise, etc., en excellente condition. Haut, $27.50 par mois ; bas, $25.00, 9 pièces à chaque plain-pied. S'adresser à J. McMann, Phone Main 245. Edifice de la Banque Sovereign. 85—6

PLUSIEURS logements à louer, quartier Saint-Henri, No 3802 Notre-Dame, près des usines Canada Car Co., et des remises du Grand-Tronc, 5 pièces, bain, w.c., gaz, Hoolahan, 2289 Notre-Dame. 86—6

PLAIN-PIEDS, 131-127, RUE CHERRIER

Modernes, fournaises, plomberie moderne, 9 pièces, jolie façade et bel intérieur, rue large et fashionable. (131, un haut, $27.50), (127, un milieu, $25.00). Tél. à H. Koelle, Main 3212. 107 rue Saint-Jacques. 87—3 F

PLAIN-PIEDS à louer, 100 et 104 Sherbrooke, 7 et 8 chambres, bien éclairés, eau chaude et gaz, belle écurie. S'adresser Isidore Gougeon, 826 Dorchester, téléphone Up. 4301. 88—6

PLAIN-PIED à louer, huit pièces, No 4286 rue Western, Westmount, chandeliers combinés et globes inclus, loyer $40 par mois. Albert Holmes, 347 rue Centre, Tél. Main 2022. 88—1

A LOUER

A LOUER, clos de bois et charbon, coin Duluth et Saint-Dominique, avec logement. Belle place de commerce. S'adresser 971 rue Saint-Laurent. Téléphone Est 1553. 85—6

APPARTEMENTS Frontenac à louer, carré Saint-Louis, côté nord, entrée rue Sanguinet, — No 442, — appartements de 7 pièces et buanderie — chauffés, eau chaude, de toute l'année, luminaire, gaz et électricité, en parfait ordre. S'adresser à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall, ou au concierge, sur les lieux. 83—6

BUREAU D'ARCHITECTE OU SALLE D'ECHANTILLONS — 61 rue Saint-Gabriel, à louer, plain-pied d'en haut, convenable pour bureau, salle d'échantillons ou autres, très central, amèublement presque neuf, très bien éclairé, chauffé à l'eau chaude, possession immédiate ; long bail pour personne désirable, S'adresser sur les lieux, Nap. Théoret, ou téléphonez H. Koelle, Main 3212, 107 rue Saint-Jacques. 87—6

CLAVIGRAPHES Monarch Visible à louer, les plus nouveaux, le meilleur genre de machines à écriture visible. On ne loue que des machines neuves. Conditions : $4.00 le premier mois, $3.00 chaque mois ensuite. Monarch Typewriter Co., Ltd. 28 rue Saint-Jean. 87—26

EPICERIE avec étal de boucher en arrière, à louer, avenue Delorimier près des usines Angus, avec ou sans logement. S'adresser H. Hutchins, 700 édifice de la Banque des Marchands, Main 942. 88—6

EPICERIE à louer, avec ou sans logement, dans un bon centre, commerce établi depuis 20 ans, avec ou sans stock, possession immédiate si désirée. Loyer modéré. S'adresser sur les lieux, 63 Versailles, ou 1738 Saint-Denis. 88—2

ETAGES chauffés à louer, $15.00, $18.00 et $23.00. Localité centrale. Téléphonez Jarkin, Up 2458, 207 rue Bleury. 88—6

UN médecin ou un homme d'affaires trouvera une suite de beaux appartements meublés ou non en s'adressant au No 162 Saint-Denis. 82—n

MAISONS A LOUER

PLAIN-PIEDS — Six beaux plain-pieds à louer, rue Clarke, 474-484 Montréal Annexe 8, 6 et 7 chambres, bain, gaz, w.

PROPRIETES A VENDRE

CONSTRUCTEURS — Avenue du Parc— J'ai 10 lots de choix à bâtir dans cette avenue, près du coin de la rue Saint-Louis et à la jonction de deux lignes de chars urbains, que je vendrai à bon marché Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 88—6

LOTS à bâtir au Plateau, Westmount (Notre-Dame de Grâce), $375, et au Parc Central (ville Saint-Louis), $175. Conditions faciles. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Téléphone Main 4465. 88—6

JOHNSON & GRACE, 62 SAINT-JACQUES. — Rue DeMontigny, près rue Maisonneuve, 12 logements, loyer, $840, prix $7,000. Rue Orléans, Maisonneuve, loyer $800, prix $7,800. Rue Cadieux, (coin de rues), loyer $792, prix $8,000.

JOHNSON & GRACE — Magnifique résidence à Ahuntsic, Sault au Récollet, terrain 170 x 126, brique solide, clôture sur toute la façade, écurie, cour en asphalte, cave cimentée, couverture double, balcon, jardin avec arbres fruitiers, riche décoration intérieure. Peut s'acheter avec $500 comptant conditions très faciles.

JOHNSON & GRACE — Rue Notre-Dame, près Plessis, loyer $552, prix $5,00. Avenue du Parc, Saint-Henri, loyer $660, prix $7,000. Rue St Antoine, près Atwater, loyer $444, prix $4,00.

JOHNSON & GRACE — Rue Bienville, (coin commercial), loyer $564, prix $4,000. Rue Chaussé, près Sherbrooke, prix $5,000, revenu $528, avenue Mont-Royal, (coin de rues), loyer 876, prix $8,500. 83—6

LOGEMENTS en brique, quatre, 291-1295 rue Berri, à vendre, $3,000 fondations en pierre avec façade additionnelle de 44 pieds, rue Pontiac. Loyer annuel $348. Terrain 44 x75. Prix $3,000. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 83—6

MAISON A VENDRE— Comprenant deux logements,—haut et bas,—bâtis en pierre brique solide, menuiserie de première classe, système de chauffage à eau chaude, en très bon ordre, située Nos 127 et 129 rue Lusignan. Conditions faciles. S'adresser à H. Godin, Bureau de "La Presse." 54—n

MAISON à vendre, de deux logements, quatre et cinq chambres, conditions faciles. S'adresser N. Leclaire, 874 Sanguinet. Tél. Bell Est 904. 84—6

MAISON à vendre, un étage, éclairage au gaz, planchers en érable, avec bâtiments à deux étages, convenable pour laitier ou charretier, $14.00. 278 Dufferin. 88—1

MAISON moderne à vendre, pierre et brique pressée solide, 4 étages, 2 logements, 7 et 8 grandes chambres, écurie, remise belle localité, louée $660. Prix $6,500. Hypothèque $3,000 à 5 pour cent. S'adresser sur les lieux. E. Gauthier, 782 Saint-Urbain. 85—6

LOTS A VENDRE

A VENDRE — Lots dans Montréal Annexe, sur toutes les rues, depuis $175 jusqu'à $1,250, à des conditions très faciles. Adressez-vous, tous les jours, de 1 heure à 5 heures, le dimanche compris, à W. T. Heney, 1638 Saint-Laurent, Mile-End, Représentant G. W. Badgley, 124 Saint-Pierre. 9,10,16,17,23,24

PROPRIETE à vendre, Nos 357, 359, 361 Dorion, maison neuve, trois plain-pieds, bain, w.c., gaz, en parfait état. S'adresser à E. Pelletier, 273 Champlain. 83—6

PROPRIETE à vendre, 398 rue Chambord, bon marché, pour cause de départ. S'adresser sur les lieux. 88—2

PROPRIETE à vendre, 2 arpents de terre, une maison, boutique pour ouvrier, avec une roue à vent, engin à gazoline et 2 moulanges Vessots, le tout à bon marché et conditions faciles. S'adresser à Médéric Saint-Jean, Vaudreuil, Qué. 88—6

PROPRIETES — A vendre, une propriété à 2 étages, pierre et brique, située 247A Bréboeuf. S'adresser sur les lieux. 88—6

RESIDENCE — Avenue du Parc, Annexe, superbe résidence, façade en pierre à sablon, finie en bois franc, 6 chambres à coucher, bibliothèque, salle avec foyer, occupée actuellement par M. Jos. Perreault, architecte. Peut facilement être convertie en logements à peu de frais. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 83—6

RUE Saint-Denis, No 80, coin Laugauchetière, maison détachée, avec lot vacant de chaque côté. Peut très bien être convertie en propriété pour commerce. National Trust Co., 153 Saint-Jacques 88—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — J'a. $20,000 à placer sur propriétés payantes. Répondez par lettre en donnant tous les détails, à Mme Lauzon, 641 Boulevard Saint-Joseph, Montréal. 86—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE — Hôtels, restaurants, épiceries, magasins de fruits, bonbons, etc., magasins, maisons de pension et tout genre d'affaires. Bonne chance pour commençants. Maison et magasin à louer. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 87—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, chance exceptionnelle, hôtel près rue Saint-Laurent, recettes par semaine, $300, prix $8,000. Autre restaurant au faubourg Québec, fortune faite en 7 ans, prix $7,500. Conditions $5,000 comptant. Le meilleur restaurant de Maisonneuve, prix $6,000, $4,000 comptant, 2 hôtels de campagne, l'un 15 milles, autre, 4 milles, prix $3,500 et $6,000, conditions $2,000 comptant. S'adresser J. Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel. Tél. Main 1519. 83—6

OCCASION D'AFFAIRES — Un associé se retirant des affaires vendra sa part pour $250, commerce bien établi, gros profits, chance exceptionnelle, S'adresser 139 Lusignan. Téléphone Uptown 2964. 87—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée ou non, à vendre, bon centre, chauffée à l'eau chaude, loyer bon marché, belle cave, à sacrifice pour prompt acheteur, 290 Logan. 84—6

EPICERIE licenciée à vendre, à bonnes conditions située dans le centre, faisant de bonnes affaires et bons profits, clientèle établie, cause de vente : mortalité. Pour plus de détails, s'adresser à Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul. 86—6

EPICERIE non licenciée à vendre, stock frais, vendra à prix modéré à un prompt acheteur. Bonne place pour un commençant. S'adresser Isaie Forest, 283 Saint-Christophe. 87-6

HOTELS A VENDRE

JOHNSON & GRACE, 62 SAINT-JACQUES — A vendre: — Hôtel, Grand'Mère, Saint-Hyacinthe, $3,500. Restaurant licenciés. — Rues Sainte-Catherine, $9,000; Rue Saint-Laurent, $8,500; Rue Craig, $9,500; Sainte-Cunégonde, $2,500; Saint-Henri, $4,000; Maisonneuve, $3,500; tous à conditions faciles. Epiceries licenciées et non licenciées, 80 et 85 cents dans la piastre, une particulièrement, coin de rues, loyer bas, recettes $350 par semaine. Magasin cigares, Sainte-Catherine Est, $250; Sainte-Catherine Ouest, $500 et $1,000. Aussi magasin de modes, magasin meubles, confiseries, salles à dîner, maison pension, clos bois et charbon, étal de boucher, boutique barbier, etc.

JOHNSON & GRACE — A vendre: — Epicerie, (coin de rues), recettes $500 par semaine. Affaires florissantes, stock 100 cents dans la piastre. Chance exceptionnelle, conditions faciles. 83—6

HOTEL A VENDRE — Chance exceptionnelle. — Un hôtel situé près d'une gare, rue Sainte-Catherine, avenir brillant, bonne clientèle, bail avantageux. Prix raisonnable. Conditions faciles, etc. S'adresser de suite à Edouard Beaudry, 66 Saint-Jacques. Bell Tél. Main 4187. 84—6

HOTEL à vendre, un coin très central et faisant d'excellentes affaires, à vendre à bon marché à un prompt acheteur. S'adresser à 3317 Notre-Dame 86—6

HOTEL A VENDRE — Un superbe hôtel en construction, qui sera prêt pour le premier avril, 72 x 30 pieds ; 3 étages, plus, cave spacieuse ; 30 chambres à coucher, éclairé à l'électricité ; bain et closets, 350 pieds linéaires de galerie de 8 pieds de large, et balcons. Une magnifique vue sur le bassin de Chambly, belle grève etc. Trois trains par jour pour Montréal, et trois voyages par semaine des bateaux à vapeur, Chambly et Victoria. Le tramway toutes les heures, probablement, même pour cet été. S'adresser à Jos. Ostiguy et Fils, Chambly-Bassin. 88—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, un des plus beaux du nord. Chance exceptionnelle. Seul hôtel dans la place, $2,500. S'adresser à A. Millette, Montfort, Qué. 77—12

HOTEL à vendre, faisant d'excellentes affaires, établie depuis 38 ans, pouvant prendre l'été de 50 à 60 pensionnaires. S'adresser Hôtel Bellevue, Pointes aux Trembles. 73—24

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, rue Ontario, magasin cigares, bonbons, etc., 4 pièces, loyer $16, prix à sacrifice, $400, aussi autre magasin cigares, bonbons, 3 pièces, prix $225, acheteurs le premier arrivé le premier servi, ces magasins font un profit de $15 l'hiver, $20 l'été par semaine. S'adresser Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin St Gabriel. 88—1

MAGASIN à vendre, marchandises sèches et chaussures, stock $1,800, établi depuis 15 ans. Bonne clientèle, loyer $10, bonne condition. S'adresser 93 rue Logan. 83—6

MAGASIN — Librairie à vendre, établie depuis plusieurs années. Bonne place d'affaires. Vente pour cause de santé. Pour prix et conditions, s'adresser à 1705 rue Sainte-Catherine. 84—6

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES ILLUSTREES, Gros et détail. Pour les marchands et les collectionneurs, nous envoyons des échantillons au prix du gros, sur réception de mandat-poste ou d'express. Album contenant cent cartes-échantillons adressé pour deux piastres. International Post Card Co., 29 Saint1Jacques, Montréal 83—6

CARTES POSTALES — Toujours en mains, assortiment complet de cartes postales, plus bas prix. Vues, 10c la douzaine; fantaisie, 20c, 25c doz. Ivoirine, 6c. Bromure, 5c, 6c. Séries françaises, 6 cartes 10c. Séries bromo-couleurs, 5 cartes, 25c. P. Lacoinbe, 1324 Sainte-Catherine, Montréal. Commandes par poste remplies promptement. Téléphone Bell Est, 4985. 83—6

CARTES POSTALES ARTISTIQUES — Le plus grand choix de vues canadiennes sur le marché, à 10 cents la douzaine, 75 cents le 100. Editions spéciales de vues de votre localité aux mêmes prix. Aussi tous genres de fantaisie. Demandez catalogues mensuels. Roméo Roussil, éditeur d'art, 218 rue Saint-Laurent, Montréal. 84—5

CARTES POSTALES, séries françaises, bromure, fantaisie, ivoirine, diamantées, avec cheveux ou oiseaux, Commandes éloignées, attention spéciale, au plus bas prix. Universal Post Card, 1002 Sainte-Catherine. 87—6

LE MUSEE 1836½E, Ste Catherine. Cartes Postales en gros. Echantillons envoyés aux marchands et collectionneurs, au prix du gros. Un Album donné gratis pour tout achat de $1 sur réception de mandats ou timbres. La seule maison sérieuse sans distinction qui garde toujours en stock la plus haute nouveauté. Ce que vous ne pouvez avoir ailleurs, vous l'aurez chez nous. 85—6

FIXTURES DE BAR

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago, T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 170—n

MACHINES

MACHINES à travailler le bois achetées, vendues et échangées à des conditions faciles ; aussi poulies, courroies, arbres de couche et accessoires. Nous ne nous occupons que de machines modernes. W. L. Miller and Co., 16 et 18 rue Saint-Pierre, Montréal. 80—24

MACHINES à moudre, Nous avons plusieurs machines à deux têtes, comprenant la "Robinson", "Monarch", "New Process", et autres, dans les grandeurs de 18, 20 et 24 pouces. Ces machines sont toutes en bon ordre garanti, quelques-unes presque neuves. Les prix seront d'un tiers à une moitié du prix du neuf. S. Vessot et Cie, Toronto. 81—n

MACHINERIE — A vendre un moteur horizontal à vapeur, de 75 forces, à valve en coulisse; un moteur "Robb" rapide de 25 forces; une chaudière de 75 chevaux vapeur; moteurs à vapeur et chaudières en bon ordre, Jas Robertson Co., Dtd, 144 William, Montréal. 87—6

MACHINES à coudre à vendre. Avant de faire nos réparations nous vendrons nos machines à coudre nouveau siècle à $14.00, avec garantie de cinq ans. Venez les voir. D. Donaldson and Sons, 30 Place Youville. 88—6

TIMBRES

TIMBRES — J'achète tous genres de timbres canadiens, par petits ou gros lots, au plus haut prix. Pour détails s'adresser à Elzéar Poitras, 140 d'Aiguillon, Québec. 88—1

PERDU

COLLIER — Perdu, dimanche soir, un collier en grosses pierres améthystes, avec pendant de plus petites pierres de même couleur, monté en or, aussi une étoile en vison, perdus rues Maisonneuve, Sainte-Catherine, Poupart, Récompense 217 Maisonneuve. 87—2

CHIEN égaré vendredi dernier, petit chien blanc, long poil, répondant au nom de Loulou. Prière de le ramener au No 876 Saint-André. Récompense. 88—1

CARNET — Perdu hier carnet noir, contenant articles de journaux, lettres et pièces diverses adressées à M. Champeaux, des environs de l'église Notre-Dame à la rue Ste Catherine, en passant par Place d'Armes et rue St Urbain. Récompense à qui le rapportera au secrétariat de l'expédition française du Nord, 1923 rue Ste Catherine, ou Hôtel Riendeau. 88-1

LUNETTES perdues, jeudi, le 15, rue Saint-Gabriel, près du poste des pompiers, une paire de lunettes. Prière de rapporter chez J. Palmer and Son, 1745 rue Notre-Dame, pour récompense. 88—1

PERDU, dimanche soir, le 4 de ce mois, un bracelet — bande d'or avec boucle — perdu sur la rue Sainte-Famille ou la rue Prince Arthur, ou carré Saint-Louis, Récompense généreuse à qui le rapportera au No 23 Sainte-Famille. 87-3

PORTEFEUILLE contenant $23.00 et quelques reçus de valeurs, perdu rue Saint-Laurent, entre Sainte-Catherine et Ontario. Bonne récompense en rapportant à H. Lande, 176 Saint-Laurent. 88—2

ROBE — Perdue, dimanche, le 11, une robe muska, entre chez MM. Robin et Larivière, hôteller, Côte Saint-Michel. Récompense, à 246 Saint-André. 88—1

SAC DE VOYAGE en alligator, perdu, le 14 février, d'une voiture à partir de la gare du G. T. R. en passant par rues Saint-Jacques, Cathédrale Metcalfe, Sherbrooke, Saint-Denis et Cherrier. Récompense généreuse en rapportant à 50 Cherrier. 88—2

$17.00 perdus, chez Haycock et Dudgeon, ou chez Ogilvy, tramways rue Sainte-Catherine à 483 rue Saint-Hubert. Récompense généreuse. Phone Est 243. 88—1

TROUVE

TROUVE — Un paquet a été laissé le 3 février à l'hôtel National, rue Ontario, Maisonneuve. Le propriétaire est prié de venir le réclamer immédiatement 87—3

Cors Enlevés Sans Douleurs
25 cents, chacun, oignons, ongles incarnés, protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris établi en 1884, 25 rue Saint-Laurent, Tel. Bell 216. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 57-n

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire France - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 63-1Mv-n

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.
MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO., 141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean. 21-Mvs-FF

ASSURANCE

ISIDORE CREPEAU, Agent et Courtier, chambre 4, Edifice New-York Life. Téléphone Main 2867. Assurances, Incendie, Vie, Accidents, Vitres Voleur, etc. Votre patronage respectueusement sollicité. 76—26

DIVERS

AVEZ-VOUS un moulin à laver ou tordeur à faire réparer. Téléphones à la manufacture Godin, 946 St Laurent. Tel. Est, 1114. Satisfaction garantie. 87—12

"COAL-ECON" réduit de moitié le coût du charbon. Tient les tuyaux en bon état. Pas de gaz, pas de scorée. Suffisant pour une tonne de charbon, 25 cents. Northern Supply Co., 1941 rue Ste Catherine. 84—6

DIVERS — La seule place à Montréal, où vous pouvez avoir un choix de moulins à laver et tordeurs, c'est à la manufacture Godin, 946 Saint-Laurent, Bell Est, 1114. 75—12

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge et sainte Marguerite, pour une protection presque miraculeuse après avoir promis une grand'messe. Une abonnée de Stavely, Alta, T. N. O. 88—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine pour argent retrouvé, avec promesse de publier. Dame Chas. Z. U. 88—1

ENTREPOTS A LOUER

1601-1603 NOTRE-DAME

DEUX magnifiques entrepôts en pierre de taille à louer, Nos 1601 et 1603 — anciens numéros, — rue Notre-Dame, près rue Saint-Gabriel, — peuvent être utilisés comme un seul édifice, — convenables pour établissements de gros, de détail ou fabrique de menus articles; cinq étages et sous-sol ; ascenseur électrique; chauffés par le propriétaire; modifications faites pour convenir aux locataires à long bail, à partir du premier mai prochain.

41-43 PLACE YOUVILLE

A louer, vaste entrepôt, front de 36 pieds, quatre étages, attique, sous sol et ascenseur, construction très solide. S'adresser H. Koelle, 107 rue St Jacques, Phone M. 3212. 87-3 FF

ECURIE DE PENSION ET DE LOUAGE — Chevaux et voitures de louage, prix modérés. Bonne écurie de pension, remise pour voitures. Nous sollicitons votre patronage. P. J. Carlin, 130 Maisonneuve près Dorchester, Est 2062 88-24

MEUBLES

A vendre à crédit ou au comptant, à des prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison tels que poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc.

UNIVERSAL FURNITURE Co, 53 Craig Ouest
Entre Saint-Charles-Borromée et Saint-Urbain. 79—n FF

AVIS est par les présentes donné que THE ROYAL VICTORIA LIFE INSURANCE COMPANY s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour amender l'Acte d'incorporation de la compagnie, 60-61 Victoria, chapitre 81, pour autoriser les directeurs à augmenter le capital-actions de $500,000.00, pour émettre le nouveau capital comme stock privilégié ou autrement, et pour remettre au point les actions existantes.

Montréal, 6 février 1906.

WHITE et BUCHANAN,
$1-25 Procureurs de la requérante.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17801 — S. Kalomovitch vs H. Pascal. Le vingt-sixième jour de février 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1308 rue Demontigny, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en tables de pool, etc. Conditions : argent comptant. R. Dranville, H. C. S. Montréal, 16 février 1906. 88—1

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Up. 1612 après 7 heures p.m.
R. H. LEBEAU,
Gérant, Départ. Français.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant.
54-n

COURSES DU MONTAGNARD

Liste des inscriptions

Nous donnons aujourd'hui la liste des inscriptions pour les courses du Montagnard qui auront lieu demain après-midi, à 2 heures 30, au parc Delormier :

Course de 100 verges — F. Larose, Frank Lukman, Jas. Doyle, R. H. Sullivan, F. Shackell, Georges York, A. Gonneau, D. Budden.

Course de 1 mille, "green" — A. Hardy, Henri Hébert, E. Vébert, John Slater, H. Hibbs, Emile Barrette, W. Hemsley, James N. Doyle, J. M. McCuaig, Geo. York, Geo. Cunningham, A. Ritchie.

Course pour jeunes garçons — L. Lamalice, M. Rothmell, Alex. Stalker, S. Smith, C. Bratford, C. Gareau, P. Williamson, H. S. Wood.

Course de 1 mille, ouverte — A. Hardy, Henri Hébert, F. Shipman, E. Vébert, Woods, W. Reid, du Montagnard ; Geo. Palmer, du Holly ; A. Gammon, G. Dunsmore, F. Daoust, du Lachine ; James McKenna, du Emerald.

Course de 3 milles — A. Hardy, Henri Hébert, Frank Shipman, E. Vebert, Woods, W. Reid, du Montagnard ; A. Hemsley, du Canada ; J. N. McCuaig, Geo. Palmer, E. Landry, du Holly ; A. Gammon, G. Dunsmore, F. Daoust, F. Clayton, du Lachine ; A. Miller, du Emerald.

Course des membres du club, en costume, ¼ mille — Robert Barré, Aug. Comte, Wilfrid Pauzé, E. Matte, J. D. Perrault, A. D. Poitras, Louis D. Parizeau, Albert Chevalier, Georges Byette, T. E. Ruot, Henri Guertin, Edouard Gernaey, J. E. Couillard, Eugène Bourassa.

L'ERECTION DE BORDEAUX EN PAROISSE

Les citoyens de la municipalité de Bordeaux se sont réunis, hier après-midi, sous la présidence de M. le chanoine Martin, archi-diacre de l'Archevêché de Montréal, pour présenter au représentant de l'autorité ecclésiastique leur requête au sujet de l'érection en paroisse de cette localité.

"La Presse" en a parlé, il y a quelques jours. Cependant, rien d'extraordinaire n'a été fait. Aucune réponse décisive n'a été communiquée aux intéressés. L'autorité ecclésiastique consultera les archives et tout ce qui concerne les faits ayant trait au démembrement de cette localité, de la paroisse du Sault aux Récollets.

Le mandement de Monseigneur, s'il y a lieu, ne sera publié que dans quelques semaines.

Dominique Bugile était traduit en Cour des Recorders, ce matin, par une femme du nom de Berthe de Repentigny, qu'il avait mordue au bras. Bugile a été condamné à $10 d'amende ou à 1 mois de prison.

Bugile est aussi accusé d'avoir eu un couteau et un rasoir dans ses poches. Son procès pour cette offense, aura lieu demain.

L'ASSOCIATION DES PLANTEURS

Elle vient d'être constituée dans le comté de Deux-Montagnes,

LE NOTAIRE FOREST

Prend l'initiative pour améliorer la culture du tabac canadien dans le pays.

LES OFFICIERS

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Sainte-Scholastique, P. Q., 16. — La culture du tabac a reçu, hier, à Sainte-Scholastique, un mouvement impulsif qui aura assurément de bons effets, non seulement par toute la province de Québec mais par tout le Canada. M. le notaire Narcisse Forest, le promoteur de ce mouvement important, a eu le don de réunir un bon nombre de planteurs du Comte ou Deux-Montagnes, à Sainte-Scholastique, pour fonder une Association dont le but est de promouvoir la culture du bon tabac.

M. J. A. C. Ethier, M. P., président honoraire de l'Association des planteurs de tabac.

Ainsi plus de 400 planteurs se réunissaient, hier après-midi, à Sainte-Scholastique, dans la grande salle du marché.

Malgré la mauvaise température et le mauvais état des chemins, on comptait parmi eux des planteurs de toutes les paroisses du comté et aussi d'ailleurs.

La séance s'est ouverte à deux heures, dans la grande salle du marché, et sur proposition de N. Forest, sont nommés présidents conjoints de l'assemblée MM. Damien Pilon, préfet du comté de Deux-Montagnes et M. Félix Raymond, maire de Sainte-Scholastique.

M. le notaire Forest félicite les planteurs d'avoir répondu en aussi grand nombre à son appel et il explique le but de cette assemblée qui est de fonder une association. Il prend ce qu'il appelle l'évangile de la qualité avant l'évangile de la quantité en fait d'industrie de tabac ; en d'autres mots : il ne conseille pas de cultiver le tabac en quantité énorme ; mais il conseille avant tout de cultiver un bon tabac qui trouvera facilement un marché rémunérateur. Le conférencier a fait une étude spéciale du sol du Canada et des Etats-Unis, au point de vue de la culture du tabac; il est en mesure d'affirmer qu'il n'y a aucun sol comparable à celui de Saint-Eustache, de Sainte-Scholastique et des alentours. Le sol est donc propice ; mais ce qui

M. l'abbé Rémi Contant, vicaire de Sainte-Scholastique, l'un des conférenciers de l'association.

fait défaut chez les planteurs, c'est l'absence de "petites variétés de tabac". Il encourage ces petites variétés telles que le Quesnel, le Parfum d'Italie, etc. Sur ce point, la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan a déjà pris le devant. Le consommateur demande aujourd'hui, un tabac doux, un tabac qui possède un arôme délicieux, et si nous voulons écouler notre tabac, il nous faut donc se rendre à ses besoins. Autrement nous serons encore comme par le passé, à vendre notre tabac à prix réduits aux manufacturiers et aux exportateurs des provinces maritimes.

Le marché est encombré de ce tabac. L'année dernière la température a été exceptionnellement favorable à la culture du tabac. Il s'est récolté dans la Puissance du Canada près de 18 millions de livres de tabac et le comté des Deux-Montagnes en a fourni 500,000 livres.

M. Forest cite à ce propos un article publié dans un journal lundi dernier et annonçant le passage de 31 chars de tabac du comté d'Essex, à Toronto, à destination de Québec.

Bien, ce qui fait défaut chez nous, c'est la qualité et rien que la qualité prétend M. Forest, et son ambition est de l'améliorer. Il a l'intention de fonder une association de planteurs dans chacun des comtés où l'on cultive le tabac, et plus tard, d'unir ces associations

M. Joseph Grignon, l'un des conférenciers de l'association.

locales par une grande association fédérale.

Le conférencier fait ressortir les avantages des associations. Il constate qu'il s'est fait un réel progrès dans le comté et que la culture du tabac a réussit à plusieurs et il cite entr'autres MM. Jean-Baptiste Charbonneau, Philamire Filion, de Saint-Augustin, Is. Forget, Louis Lamoureux, de Sainte-Monique, puis MM. Jérémie Duquet, Napoléon Baulne, Emanuel Lavoix, Benjamin Galand, Joseph Poirier, Xavier Daoust et autres. Tous ces cultivateurs ont jusqu'ici amassé de jolies fortunes avec la culture du tabac. Il y a donc lieu d'encourager cette culture en l'améliorant, et pour cela, il faut que les planteurs s'unissent et travaillent d'un commun accord.

M. Narcisse Forest, N. P., promoteur et secrétaire de l'Association des planteurs de tabac.

M. Narcisse Forest donne lecture de la constitution suivante et l'explique à ses auditeurs:

CONSTITUTION

Art. I—L'Association sera composée de tous les planteurs de tabac du comté de Deux-Montagnes ainsi que de ceux qui s'intéressent de près comme de loin au développement et à l'amélioration de la culture de cette plante et qui signeront la constitution aujourd'hui et seront considérés comme membres fondateurs ; ainsi que de ceux qui seront admis par la suite.

Art. II—Le but de l'Association sera de promouvoir les intérêts des planteurs par la diffusion de méthodes culturales améliorées et des plus modernes ; en fondant autant d'associations locales qu'il y a de comtés dans la province de Québec, où il se cultive du tabac sur une assez grande échelle, pour

M. Félix Raymond, maire de Sainte-Scholastique, président actif de l'Association des planteurs de tabac.

discuter les intérêts locaux des planteurs de chaque comté. Fonder une association fédérale composée de délégués fournis par chaque Asociation locale pour y discuter les intérêts généraux des planteurs de tabac dans la province de Québec. Former un comité de législation pour préparer les lois sur le tabac, les soumettre au Parlement fédéral d'Ottawa et en surveiller la passation.

Art. III—Il y aura un comité de régie composé de tous les officiers de l'Association et de vingt-trois membres de l'Association choisis parmi les planteurs dans les différentes paroisses du comté. Ce comité sera formé aujourd'hui et reconstitué dans la suite à chaque élection annuelle de l'association dont les affaires seront administrées par le dit comité.

Art. IV—L'élection annuelle des officiers et des membres du comité de régie se fera le troisième jeudi de février de chaque année au village de Ste Scholastique ou à tout autre endroit qui sera fixé par le comité de régie.

Art. V—Les officiers de l'Association

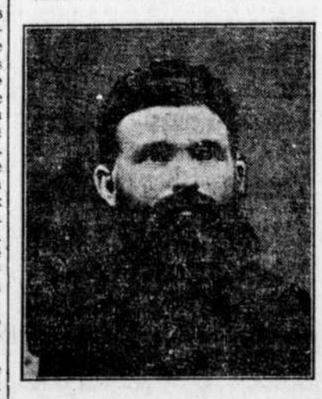

M. Israël Forget, vice-président actif de l'Association des planteurs de tabac.

seront : un président honoraire, vice-président honoraire, président actif, vice-président actif, et d'un secrétaire-trésorier.

Art. VI—La constitution pourra être amendée par la majorité des membres présents à chaque assemblée annuelle.

Art. VII—Le comité de régie pourra être convoqué en assemblée par le président actif et le secrétaire-trésorier conjointement, si la chose est jugée nécessaire pour l'administration des affaires de l'Association.

M. J. A. C. Ethier déclare que cette constitution est correcte et ne renferme absolument rien de compromettant. Alors, tous l'adoptent avec enthousiasme, sur proposition de MM. Forest et H. Dumais, et l'Association des Planteurs de Tabac du comté de Deux-Montagnes a pris naissance.

L'ELECTION DES OFFICIERS

On procède ensuite à la nomination des officiers comme suit :

Président honoraire, M. J. A. C. Ethier, M. P., proposé par M. Alphonse Lafond, de Sainte-Scholastique, et Philomire Filion, de Saint-Augustin. Adopté.

Vice-président honoraire : M. Damien Pilon, de Saint-Benoit, préfet du comté de Deux-Montagnes, proposé par Honoré Demers, de Sainte-Scholastique, et Aurèle Viau, de Saint-Benoit. Adopté.

Président actif : M. Félix Raymond, maire de Sainte-Scholastique, proposé par M. Henri Grouix, de Sainte-Scholastique et Isidore Carrière, de Saint-Benoit. Adopté.

Vice-président actif : M. Israël Forget, de Sainte-Monique, proposé par Philomire Filion, de Saint-Augustin, et Daniel Duquet, de Sainte-Monique. Adopté.

Secrétaire : M. Narcisse Forest, notaire, proposé par J. Bte Charbonneau, de Saint-Augustin, et Is. Forget, de Sainte-Monique.

Membres du comité de régie : MM. Victor Lamarche et Céophas Giguère, de Saint-Eustache ; Jérémie Duquette et Eugène Régimbald, de Sainte-Monique ; Philomire Filion et J. B. Charbonneau, de Saint-Augustin ; Isidore Carrière et Napoléon Leverre, de Saint-Benoit ; Eloi Vaillancourt et Elphire Perrier, de Saint-Placide ; Joseph P. Cyr, jr., et Jules Lapierre, de Saint-Hermas ; Léandre Labelle et Aldéric Théoret, de Saint-Joseph ; Alphonse Lacroix, de Oka, Edmond Viau et Amable Pilon, de Saint-Canut ; Osias Desrosiers, Napoléon Baune et Jos. Gratton, de Sainte-Scholastique. Tous ces membres sont élus sur proposition de MM. H. Demers et Alphonse Lafond.

Ces élections terminées, les auditeurs font un nouvel assaut sur le grand pot à tabac que M. Forest a mis à la disposition du public et au milieu d'un nuage compacte de fumée on continua la série des discours.

M. l'abbé Rémi Contant, vicaire de Saint-Scholastique, est invité à adresser la parole. M. Contant s'intéresse beaucoup à la culture du tabac. Il est né à Saint-Jacques de l'Achigan et c'est dire beaucoup.

Faute d'espace, nous remettons à demain la publication des belles paroles de M. l'abbé Contant et les remarques intéressantes des autres conférenciers.

The John Murphy Company Limited

Nous fermerons tous les soirs à 5.30. Vendredi, 16 Février, 1906.

IL Y AURA UNE AUTRE VENTE DE GANTS DE CHEVREAU SAMEDI

Au point de vue des valeurs et des sortes, c'est un vrai mélange. Nous vous l'offrons tel que nous l'avons eu de l'agent du fabricant, après y avoir ajouté des gants de différents points provenant de quelques-unes de nos lignes à 85 cents, $1.00 et $1.75.

Gants en vrai chevreau français, en vrai mocha et en suède, de tous les plus nouveaux genres et nuances, ainsi que gants noirs et blancs. Il y a un certain nombre de paires de gants de soirée et de très beaux échantillons de gants glaces et mocha qui seront très bien portés, au printemps. Ces gants valent de 85 cents à $1.75.

En vente, Samedi, à..... 68c

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

1505. DEMANDE. — Laurette. — A une personne qui a très souvent mal de coeur, que lui conseilleriez-vous de prendre pour lui éviter le mal de mer ? car sous peu elle va faire un voyage sur mer et cela la rend très malade ? Merci à l'avance de vos bons conseils.

REPONSE : — Il n'y a pas grand remède pour combattre le mal de mer à l'heure présente. Le moyen qui donne de bons résultats est la compression du ventre à l'aide, soit d'une ceinture hypogastrique, soit d'une ceinture ordinaire en caoutchouc.

1506. DEMANDE. — Le Roy. — Vous avez donné sous le No 1401, les objets que la loi déclare insaisissables pour les particuliers. Ne pourriez-vous pas citer l'article de la loi qui rend divers objets insaisissables pour le colon ? Ce faisant, vous vous rendriez très utile à bon nombre de pauvres cultivateurs qui trop souvent sont persécutés par de mauvaises gens.

REPONSE. — Une loi sanctionnée le 6 janvier 1897, ayant pour but de modifier la loi concernant la protection des colons et l'établissement des Homesteads, dit en l'article 1749 :

Sans préjudice des articles 556, 557, 558 et suivants du code de procédure civile, les meubles et effets ci-dessous énumérés, qu'ils soient entre les mains d'un colon de bonne foi, ou de sa veuve, ou de ses ou de leurs enfants ou descendants en ligne directe, tant que le saisi est possesseur ou propriétaire de la terre mentionnée dans ces articles, sont exempts, pour toute dette quelconque, de saisis et d'exécution, savoir :

1o Les lits, literies et bois de lits à l'usage de sa famille ;

2o Les vêtements nécessaires et ordinaires pour lui et sa famille ;

3o Un poêle et son tuyau, une crémaillère et ses accessoires, une paire de chenêts, un assortiment d'ustensiles de cuisine, une paire de pincettes et une pelle, une table, six chaises, six couteaux, six cuillères, six fourchettes, six assiettes, six tasses à thé, six soucoupes, un sucrier, un pot au lait, une théière, tout rouet à filet et métier à tisser destiné à l'usage domestique, une hache, une scie, un fusil, six pièges, les rets et seines de pêche ordinairement en usage et dix volumes ;

4o Du combustible, de la viande, du poisson, de la farine et des légumes, suffisants pour lui et sa famille pendant trois mois ;

5o Les grains de semences nécessaires pour ensemencer sa terre ;

6o Deux chevaux, deux boeufs de labour, quinze autres bêtes à cornes, vingt-cinq moutons, dix cochons, les animaux de basse-cour, les grains et fourrages destinés à la nourriture ou à l'engraissement de ces animaux ;

7o Les voitures et instruments d'agriculture ;

8o Les matériaux de construction destinés à être employés à la

On y gagne à acheter de bonne heure chez Scroggie.

W. H. Scroggie Limited

RUES STE CATHERINE, UNIVERSITE et VICTORIA.

On y gagne à acheter de bonne heure chez Scroggie.

Tout le Monde est Cordialement Invité

A visiter notre magasin, le rendez-vous des acheteurs de Montréal, samedi. Il ne manque rien ici pour vous rendre le magasinage agréable : excellentes valeurs à bas prix, employés à l'humeur agréable, magasin vaste, spacieux et bien aéré, et, surtout, la garantie que nous donnons de "Vous remettre votre argent si vous n'êtes pas satisfait en tous points."

VENEZ DEMAIN.

BRIMBORIONS A DES BAS PRIX

Surprenants. Ci-suit une longue liste de menus articles de toutes sortes, à vendre demain à des réductions remarquables.

ATTACHES A BAS, POUR DAMES

Avec gros coussinet et quatre bandes d'élastique élégamment froncées. Ces attaches à bas sont supérieures à tout ce qu'il y a de semblable sur le marché, attendu qu'elles ont un bouton en caoutchouc pour empêcher les bas de s'user. Il y en a des noires, des blanches, des roses, bleu azur, orange et cardinal. Valent véritablement 35c. Demain. 25c

15c et 20c — SOUS-BRAS — 8½c

Pas plus de 4 paires à chaque cliente. Nous avons 140 douzaines de paires de ces sous-bras, dans les grandeurs 1, 2, et 3, comprenant la marque Kleinert et autres bien connues. Samedi, la paire. 8½c

PEIGNES DE FACE, 10c LA PAIRE

40 douzaines de peignes de face en écaille, huit styles variés au choix. Samedi. 10c

Oeillets et Agrafes garantis ne pas se rouiller

Oeillets et agrafes à ressorts, noirs et blancs, de toutes grandeurs, garantis ne pas rouiller. Se vendant régulièrement 5c la carte. Demain, 3 cartes pour. 5c

Protecteurs de Manches, 12½c la paire

Protecteurs de manches Boston ou Cléo, en beau tissu à carreaux, à deux boutons-fermoirs. Prix spécial, la paire. 12½c

12c pour 16 paquets d'Epingles à Cheveux

1,000 rouleaux d'épingles à cheveux, 16 paquets par rouleau, unies ou de fantaisie, 2 à 3 pouces de long. 16 paquets pour. 12c

MERVEILLEUSES OFFRES DE CHAUSSURES

Chaussures pour enfants, valant jusqu'à $2.00, seront en vente samedi, pour. 95c

Magnifiques chaussures lacées et boutonnées, en cuir verni et en chevreau, aussi quelques pantoufles et souliers bas Oxford, toutes ont de véritables semelles cousues à la main et talons spring. Points 7, 8, 8½, 9 et 9½. Souliers pour enfants qui se vendent régulièrement de $1.25 à $2.00 la paire. Samedi, votre choix pour. 95c

Une jolie paire de pantoufles de maison en drap à carreaux, pour enfants, avec n'importe quelle paire de chaussures ci-dessus, donnée absolument GRATIS.

OFFRE TRES SPECIALE — Pantoufles de toilette de $3.00, pour dames. Samedi pour. $1.25

Pantoufles de toilette avec lanière à quatre boutons, en joli chevreau verni et en chevreau vici, talons moyens français. Points 1 à 6. Pantoufles très élégantes et très de toilette, valant de $2.50 à $3.00. Votre choix, samedi pour. $1.25

VOYEZ L'ETALAGE DE LA VITRINE.

MOUSSELINES ORGANDI IMPRIMEES

Magnifiques nouveaux dessins et couleurs, qualité légère dans les principaux dessins tels que pois polka, brindilles, à rayures et anneaux sur fond noir, fauve, bleu pâle et gris. Aussi un lot sur fond blanc dans de grands effets de fleurs. Prix de vente, 12½c et 15c la verge

Prix qui Activeront la Vente des Rubans

Avez-vous déjà acheté des rubans chez Scroggie quand une vente spéciale de tels articles était à l'affiche ? Oui ? Eh ! bien, vous comprenez ce que nous voulons dire quand nous offrons des nouveaux rubans à réduction.

1,470 verges de ruban de Dresde de fantaisie très posant, 2¼ pouces de large, grandement employé pour confection de rabats, collets, garnitures, etc. Prix spécial, la verge. 23c

Ruban de Dresde de fantaisie, 4 pouces de large, bordures de couleur et en une grande variété de nuances convenables pour articles de cou, boucles à cheveux, ouvrages de fantaisie, etc. Prix spécial, la verge. 25c

Ruban de Dresde de fantaisie, 5¼ pouces de large, avec rayures de satin sur le bord, convenable pour chapeaux, ceintures de fantaisie, articles de cou, etc., dans toutes les plus nouvelles nuances. Prix réduit, la verge. 35c

Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de ruban de fantaisie, ruban de Dresde lavable, 6 pouces de large, avec des dessins exquis de rose, dans toutes les nuances les plus à la mode. C'est le dernier cri en matière de ruban pour garnitures de chapeaux. Vous nous feriez grandement plaisir en venant voir cette nouveauté, et puis nous sommes sûrs que vous en achèterez quelques verges, à, chacune. 55c

98c — Tel sera le prix Extraordinaire des Etoffes à Robes

Elles ont été achetées à un prix spécial pour notre vente de Samedi

Drap vénitien français, qualité de $1.35. En vente demain à, la verge. 98c

Beau drap vénitien tout laine, fini chiffon, magnifique assortiment de nuances nouvelles et choix complet de couleurs principales, telles que marine clair et foncé, brun, beige, fauve, castor, gris, vert, aussi noir, l'issu de 54 pouces de large. Le prix régulier de ce drap est $1.35. Demain nous ouvrirons la saison des étoffes à robes, en le mettant en vente à, la verge. 98c

A 25c la verge

Un lot d'étoffes à robes, telles que lustré brillant, lustrés à pois, lustrés à raies avec pois de soie.

Quelques nuances dans le voile de Paris, une qualité qui se vend régulièrement à 50c la verge. Il y a aussi quelques lustrés noirs, etc. Nun's Veiling Colonial tout laine. Votre choix samedi à, la verge. 25c

RAYON DES TISSUS LAVABLES

Un bulletin quotidien vous indiquera les nombreuses économies que vous pourrez réaliser. Ne manquez pas de lire tous ces items :

Beau linon Victoria blanc, 40 pouces de large, très beau tissu uni, une qualité très durable pour tabliers d'enfants, robes, etc. Dans un temps ordinaire cette qualité se vendrait 20c. Demain. 10c

Dans deux lots, à 12½c et 15c la verge.

Une Vente de Jupes Monstre

Nous n'avons jamais annoncé de pareilles valeurs à d'aussi bas prix. Nul doute qu'elles n'attirent des centaines d'acheteuses enthousiastes. Oui, il va s'en faire des affaires demain, au rayon des manteaux, avec de semblables offres.

JUPONS EN SATINETTE NOIRE, de très bonne qualité, avec un volant de douze pouces, trois fronces à plis accordéon. Dans le cours ordinaire des choses, ces jupons se vendraient $1.00. Ayant eu la bonne fortune de nous en procurer un lot de 600 au prix que nous désirions, nous sommes en mesure de les offrir demain à. 79c

JUPONS DE DAMES en moreen laine et soie, avec large volant à plis accordéon et plusieurs rangées de corde. Offre spéciale à. $2.98

JUPONS EN SOIE TAFFETAS avec volant à très petits plis, couleurs brune ou marine seulement. Nous sommes prêts à vous remettre votre argent si vous ne trouvez pas que ce sont des jupons se vendant habituellement $5. Samedi. $2.98

Flanellette Blanche, 34 pouces de large, à 7½c la verge

Qualité ordinaire de 10c et vous aurez la pleine valeur de votre argent à ce prix, si vous connaissez la cherté des cotonnades à cette époque-ci.

50 pièces, telle est la quantité limitée que nous vendrons demain à, la verge. 7½c

Continuation de la grande vente de Vêtements pour Hommes et Garçonnets

Lisez ces offres spéciales pour samedi. Vous y verrez les grands avantages qu'il y a d'acheter au Magasin de la Satisfaction.

Pardessus pour garçonnets, grandeurs 24 à 33, d'une valeur de $6.50, seront écoulés, samedi, à. $2.98

C'est une Offre Extraordinaire, C'est pourquoi emmenez vos garçonnets

Habillements en tweed, à trois articles, pour garçonnets, ordinairement vendus à $6.50. Prix spécial, pour samedi. . . . $3.48

412 habillements en tweed pour hommes, ordinairement vendus à $9.50. Toutes les grandeurs. Samedi. $4.75

Pardessus en drap castor, pour hommes, se vendant ordinairement à $9.00. Offre spéciale pour samedi $3.98

Venez profiter de ces avantages.

Manteaux de Dames — Deux grandes occasions

Manteaux de dames, longueur ¾ qui se vendaient de $8.00 à $11.00, pour. $4.95

Manteaux de dames, longueur ¾ qui se vendaient $12.50 à $15.00, pour. $5.98

Le plus Beau Magasin de Musique

Au Comptoir de Musique de Scroggie

La nouvelle composition "The Dance of Mith," par M. Jos. St John, s'annonce rapidement comme le plus grand succès de la saison.

Nous en vendons des milliers de copies, et des commandes nous arrivent de partout. Ce n'est pas étonnant car elle est mélodieuse et d'actualité. Si vous ne vous en êtes par encore procuré une, ou ne l'avez pas entendue, venez au Magasin de la Satisfaction, M. Jos. St John, qui a aussi composé "Coronation Waltz," interprétera sa nouvelle oeuvre "The Dance of Mith" à 3, 4 et 5 heures p. m.

Offre populaire de musique

40 morceaux de musique dansante à la mode, reliés en folio "Star No 5". 29c

Ces folios se vendent régulièrement dans tous les magasins de musique à 75c. Vu le grand succès que nous avons remporté avec nos deux récentes ventes dans la même ligne, nous offrons une fois de plus ces folios à. 29c

Nous exécuterons les commandes par poste et téléphone. Vous devrez ajouter 6 cents pour frais de poste.

En voici quelques-uns

IN THE SHADE OF THE OLD APPLE TREE
MY IRISH MOLLY O.
DOWN IN THE SUBWAY.
BACK, BACK, BACK TO BALTIMORE.
IT IS THE SAME OLD GIRL.
LOLA.
WE PARTED BY THE RIVER.
GRACE AND I.
WON'T YOU FONDLE ME.
PEPITA MAGUIRE.
FARE THEE WELL ANNA BELLE.
UNDER THE GOOGOO TREE.
TENNESSEE.

NOTRE POPULAIRE RAYON DE BONBONS

Notre rayon des bonbons acquiert de la vogue de jour en jour. Nous sommes toujours à l'affût, guettant la nouveauté, nous donnons de la bonne marchandise pour le prix et nous nous contentons de petits profits. Vous avez pleine liberté de goûter à tout ce que vous désirez. Jetez un regard attentif sur nos prix et rendez-vous au magasin de la satisfaction, si vous voulez économiser.

Chocolat Union Jack à la crème, un beau et délicieux bonbon, fait avec de la crème pure, du chocolat et des amandes fraîches, valant au bas mot 40 cents la livre. A vendre samedi, à, seulement 23c

Un échantillon gratuit à chaque client. Ne vous gênez pas.

Délicieuses gaufres impériales faites avec la plus pure crème, essences de vanille, menthe poivrée, chocolat et fraises. La même bonbon se vend régulièrement 40 cents la livre. Venez nous voir samedi, elles vous seront offertes, à la livre . . . 25c

Beignets à la crème à la noix de coco, très délicieux, faits avec de la pure crème et de la noix de coco fraîche. Se vendant régulièrement 40 cents la livre. Notre prix spécial pour samedi sera seulement . . 25c

Marrowbones frais et délicieux, amandes au milieu de la pâte, recouverts de vanille, de chocolat et de mélasse. Se vendant régulièrement 40 cents la livre. Venez voir ça samedi, vous les aurez au prix minime de, la livre 30c

Costumes-blouses--Excellentes Occasions

Nous en avons acheté tout un lot — des échantillons — des fabricants les plus en renom.

Nous avons tous les styles. Les tissus comprennent : de la mousseline fine, du linon, de la toile, du lustré et de la percale. Nous les vendrons demain à un tiers de moins que les prix réguliers. Nous n'avons que les grandeurs 36 et 38. Prix $1.75 à. $7.75

$1.35—Gants de Suède—59c

Gants de Suède — Mousquetaire — longueur 12 boutons, de très bonne qualité, très souples et élastiques. Couleurs : crème, champagne, teinte pâle. Points : 5½ à 7.

Nous avons eu ce lot d'une maison de gros, qui abandonnait le commerce de gants. Valeur régulière : $1.35. Samedi. 59c

Cette Célèbre Gravure "THE DOCTOR" par Luke Fildes

Grandeur 23 x 26, magnifiquement encadrée dans une moulure noire, verte et brune. Dans un temps ordinaire, cette gravure vaut au moins $1.25. En vente samedi à 80c

Une seule gravure à chaque client.

50c pour un Splendide Cadre à Photographie

180 jolis cadres à photographie, forme ronde, carrée ou oblongue. Grand assortiment de grandeurs. Le meilleur marché dans le lot coûte 85 cents, le plus cher $1.35. Venez de bonne heure demain et vous aurez votre choix à 50c

Les livres de R. M. Ballantyne, pour garçonnets. Récits émouvants d'aventures sur terre et sur mer. Reliés en toile, un grand nombre d'illustrations. Quelques-uns des titres : The Golden Dream, The Island Queen, The Middy and the More Life in the Red Brigade, An Author Adventure, The Garret and the garden. Prix ordinaire 35 cents. Samedi 25c

BIBLES et LIVRES d'HYMNES

Bibles magnifiquement reliées, valant 75 cents . . . . . En vente samedi 50c

La dernière édition du Livre d'hymnes de Moody and Sunkey, avec la musique de 888 hymnes. . . . Samedi 98c

Hymnes de reconnaissances de Towey et Alexander, 74 nouvelles, avec musique. Samedi . 30c

Echos Mondains

UNE FETE DE CHARITE

Le Cercle Mont-Royal, No 2, de l'Alliance Nationale, Association de secours mutuels, organise une grande fête pour le 22 courant.

La vaste salle de l'hôtel de ville de Sainte-Cunégonde, le nouveau quartier de Montréal, servira pour cette fête. Il y aura, tout d'abord, une partie de "euchre", et le bal qui suivra sera un véritable événement social du carnaval 1906. La fête commencera à 8 h. 30 précises.

Il y aura de magnifiques prix pour ceux que le sort favorisera.

× × ×

Ainsi que nous l'avons appris déjà à nos lecteurs, la maison Morgan "Colonial House", donnera ce soir, au King's Hall, sa deuxième grande réception annuelle. Il y aura d'abord un "progressive euchre", à 8.30 hrs., précises. Douze prix de haute valeur attendent les meilleurs joueurs. On dansera le reste de la soirée. Les billets d'admission sont d'un dollar.

× × ×

Au thé du Château Ramesay, cet après-midi, voici quel sera, nous dit-on, le programme: Solo de piano par Mme Heath, récitations par Mlle Cécile Quirk, morceaux de chant variés par Mme J. G. H. Bergeron, Mlle L. Graham et M. I belle. Mme R. Taschereau et Mlle May Graham se sont chargées de l'accompagnement. On fait bien les choses au château.

× × ×

Un déjeuner de quatorze couverts a eu lieu hier chez Mme Rodolphe Forget, rue Sherbrooke, en l'honneur de Lady Sybil Grey et de Lady Evelyn Grey. La table était parée de fleurs printanières, donnant un avant-goût de la saison douce.

× × ×

Au patinoir Victoria, mercredi, Lord et Lady Grey ont été les objets de la plus brillante réception. Toute la haute société anglaise était là. Le programme comprenait seize numéros, dont quatorze valses.

Un souper a été servi sur de petites tables dans les appartements de la Direction, sur les onze heures et demie et a terminé agréablement la soirée.

× × ×

Cinquième grand euchre du club "La Gaieté", chez Mlles Lavoie, le 13 février. D'éblouissantes toilettes et de nombreux invités embellissaient une soirée qui désormais restera inoubliable dans les annales de ce club. D'excellente musique et des déclamations variées, charmèrent tous les assistants; la danse voltigea gracieuse et légère jusqu'aux petites heures. Parmi les heureuses de la soirée citons: Mlle Eugénie Gougeon qui remporta le prix des membres, et Mlle B. Deneault, celui des invités. Du côté des Messieurs, Jos. Pâlar remporta le prix des membres et Wilfril Lafontaine, celui des invités.

× × ×

On nous prie d'annoncer pour le 20 février le mariage de M. Henri Belhumeur, de Saint-Cuthbert, à Mlle Claudia Bellerose, de Sainte-Elisabeth.

× × ×

Deuxième réunion annuelle des employés de la maison Demers, Fletcher et Cie., marchand de gros, 350 rue Saint-Paul. L'accord et la sympathie entre employés d'une maison est une chose belle et précieuse: c'est ce dont ont fait preuve ces Messieurs, faisant ensemble une magnifique promenade en voiture samedi, le 10, à la Pointe-aux-Trembles, où eut lieu un banquet à l'hôtel Frontenac.

A l'heure du festin, M. Arthur Fournier, voyageur, fut élu président à l'unanimité; M. A. L. Désaulniers, gérant, vice-président; d'éloquents discours furent prononcés par MM. A. Fournier, A. L. Désaulniers, C. H. Bernard, J. A. Bohémier, Eug. Charland, Raoul D'Orsonnens, A. Chagnon, E. Verdon, Walter Pierre, J. A. Traversy, et autres.

Après le souper, les banqueteurs montèrent dans une salle admirablement disposée pour les amusements, où il y eût du chant, de la danse, de la déclamation, etc.

Inutile de mentionner que tous s'amusèrent dans une parfaite harmonie et une franche gaieté; vers les 11½ heures p.m., on remonta en voiture pour le retour, en chantant des chansons patriotiques et se promettant bien le renouveler ces réunions joyeuses le plus souvent possible.

Parmi les personnes présentes, remarqué, outre les Messieurs déjà nommés: MM. L. O. Bouillé et Chs. Chaussé, R. Fournier, Ls. Jetté, L. Lussier, F. X. Mineau, R. Guertin, L. Bélisle, G. L. Désaulniers, Alb. Lamarche, O. Saint-Jacques, R. Saint-Jacques, et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

QUEL PAIN MANGEZ-VOUS ?

Si vous n'avez jamais essayé le PAIN DE STUART & HERBERT, vous avez manqué une bonne occasion de vous régaler. Ce pain est entièrement fait à la MACHINE. La PURETÉ, L'EXCELLENCE GÉNÉRALE et la PROPRETÉ, voilà ce à quoi l'on vise tout d'abord dans la fabrication de ce pain. PRIX, (6) SIX CENTS chacun, livré dans n'importe quelle partie de Montréal et ses environs. Téléphonez et demandez-en un échantillon à la

BOULANGERIE MODERNE DE

STUART & HERBERT,

TÉL. E. 108. 605 à 627 rue Rivard.

LA MIGRAINE et LE VERTIGE

Sont des signes de faiblesse, causés par l'appauvrissement du sang.

Il y va de votre intérêt de chasser sans retard, ces maladies du sang qui ont souvent des suites fatales. Le

VIN ST-MICHEL

est l'ennemi de la faiblesse et renferme en lui seul tous les éléments nécessaires pour constituer un médicament essentiellement réparateur; d'une saveur agréable il peut être avantageusement employé même par des personnes qui ont dédain des rémèdes. Il est l'aliment passager des faibles, et c'est dû à ce célèbre Tonique si des milliers de personnes ont pu reconquérir une santé parfaite et robuste.

Boivin, Wilson & Cie.,
Montréal,
seuls agents pour l'Amérique.

Eastern Drug Co.,
agents pour les Etats-Unis,
Boston, U. S. A.

MAGASIN PILLE A LOUISEVILLE

Louiseville, 16 — Grande fut la surprise de M. Fred. L. Desaulniers en arrivant, mercredi matin, à son magasin de chaussures, situé rue Saint-Pierre, de constater que tout était en désordre à son établissement, car il avait laissé tout en ordre, la veille au soir. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait été visité par des cambrioleurs. Les voleurs se sont introduits par la porte postérieure, dont ils ont brisé les vitres. M. Desaulniers déplore la perte d'une quinzaine de paires de chaussures. Les visiteurs étaient probablement des connaisseurs, car ils ont choisi les meilleures marchandises. On croit être sur la piste des voleurs. On s'attend à des arrestations prochaines.

Les Douleurs de Poitrine dues à la Bronchite

ET TOUS LES SYMPTOMES DE CETTE ENNUYEUSE MALADIE CEDENT AU

Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

Tous les rhumes ont une tendance à se transformer en bronchite, consomption ou d'une forme quelconque de maladie des poumons. La bronchite est la plus terrible, parce qu'elle a une tendance à devenir chronique et à revenir encore et encore. jusqu'à ce que le patient tombe épuisé ou la proie facile de la consomption et de la pneumonie.

Si la toux est sèche et pénible; s'il y a douleur sensibilité ou raideur dans la poitrine, vous avez toutes les raisons de supposer que vous avez la bronchite et vous devriez commencer promptement à prendre le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

Les mélanges contre la Toux qui peuvent soulager un rhume ordinaire n'ont aucun effet sur la bronchite et l'asthme, mais le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase a gagné son enviable réputation à cause de ses merveilleux succès dans la guérison de ces maux. 25 cents la bouteille, chez tous les marchands. 6

MARIAGE FASHIONABLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 16. — Lundi M. Louis Philippe Tremblay, secrétaire-trésorier de la maison Beauchemin et Fils, conduisait à l'autel Mlle Annette Chapdelaine, fille de feu le notaire W. Chapdelaine. M. Alfred Beauchemin accompagnait la mariée et M. Albert Tremblay, frère du marié, servait de père à ce dernier. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Bernard, et la cérémonie a été très solennelle.

Après un somptueux déjeuner pris chez M. Alfred Beauchemin, beau-frère de la mariée, l'heureux couple est parti pour un voyage à Ottawa.

Les cadeaux ont été riches et nombreux. La veille de son mariage, les amis de M. Tremblay lui ont offert, avec leurs bons souhaits, une bourse contenant $125 en or.

PERSONNEL

M. l'abbé O. Martin, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, comté de Kamouraska était en visite hier chez son frère, M. J. C. Martin, constable de la station de police No 3.

AVIS aux SPORTS de la TRAINE SAUVAGE

Faites nettoyer vos costumes, coussins, oreillers, etc., de traine sauvage au moyen de notre procédé français. Costumes de couverte, habits en cuir, en velours à cotes, etc., REMIS COMME DES NEUFS.

British American Dyeing Co.,
8 Téléphones. 10,13,16

VIN DE PEPTONE de Chapdelaine

Contient de la viande de boeuf digérée et rendue soluble par la Pepsine. Il est recommandé dans les maladies d'estomac, les digestions difficiles et l'insuffisance de l'alimentation. On en nourrit les *Anémiques*, les *Convalescents*, les *Phtisiques*, les *Vieillards*, et tous ceux privés d'appétit, dégoutés des aliments ou ne pouvant les supporter. Prix $1.00 la bouteille.

La pureté de la PEPTONE CHAPDELAINE l'a fait adopter par L'INSTITUT PASTEUR.

Agents: LYMAN, SONS & Co., Montréal.

76-vn

A L'UNION CATHOLIQUE

La liberté illimitée de tester sera le sujet d'une discussion à la séance de dimanche prochain à deux heures et trente p.m., à la salle académique du Gésu. M. le notaire Raoul Dumouchel s'inscrira contre le principe de cette liberté reconnue sans réserve par nos lois depuis 1801 et M. le notaire Camille Paquette prendra la réplique.

BERNICE NATA

La fameuse baigneuse, donnera une exhibition de son endurance dans l'eau au Parc Sohmer, dimanche prochain.

88—2

AU MUSEE DE LA SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE

SOIREE SCIENTIFIQUE ET RECEPTION EN L'HONNEUR DE LORD ET LADY GREY, HIER.

La soirée scientifique et la réception donnée hier par la Société d'Histoire Naturelle en l'honneur du gouverneur général ont revêtu un caractère unique et fort original.

Les directeurs de la Société ont présenté à Son Excellence un souvenir consistant en une copie d'une curiosité botanique qui se trouve au Musée Redpath. Cette pièce remarquable représente un dessin religieux fait sur un hêtre, suppose-t-on, par le Père Hennepin, missionnaire franciscain. Ce dessin aurait été exécuté vers 1721, autant qu'on a pu s'en assurer par les couches de l'arbre. L'image est symbolique, représentant une arche couronnée, contenant les initiales J. C. — Jésus-Christ, — M. J. — Marie, Joseph, — et la lettre F., avec un coeur, qui indique l'ordre des Franciscains.

L'entaille dans l'arbre a dû être faite au printemps, probablement en mai, et la croissance subséquente du hêtre a immédiatement mis une nouvelle couche de bois sur ce dessin. Le développement des années suivantes effaça toute trace extérieure du dessin, mais il se conserva cependant à l'intérieur de l'arbre, et on le découvrit en 1882, lorsque le hêtre fut abattu pour faire du bois de chauffage. Les ruines d'une maison près du hêtre rende plausible la supposition que le dessin aurait été fait par un trappeur, un homme des chantiers, ou un missionnaire, résidant là à cette époque, mais le caractère religieux de l'image, le fait que le Père Hennepin, missionnaire Franciscain, travaillait vers ce temps dans ce district particulier de Belle Rivière, et l'information que nous trouvons dans ses mémoires qu'il avait l'habitude de faire des dessins sur les arbres portent à croire que la curiosité en question est l'oeuvre du Père Hennepin.

Toute la société de Montréal était représentée à cette soirée.

Le parti vice-royal, composé de Lord et Lady Grey, de Lady Victoria Grenfell, Lady Sybil Grey, Lady Alix Beauclerck, du col. et de Mme Hanbury Williams, et du capitaine Trotter, A. D. C., fut reçu par le Dr Penhallow, président de la Société d'Histoire Naturelle, et par les directeurs du comité d'organisation.

Leurs Excellences furent conduites sous un dais dans la salle de conférences, décorée aux couleurs rouge et jaune. Le Dr Penhallow lut une adresse à Lord Grey, et lui présenta le souvenir dont il est parlé plus haut.

Mme Penhallow présenta de son côté à Lady Grey un joli bouquet de roses.

Lord Grey remercia la société de son cadeau, et assura ses membres que ce souvenir serait apprécié par Lady Grey et lui-même, à son juste mérite, qu'il occuperait dans leur maison une place d'honneur et qu'il leur rappellerait les jours heureux passés au Canada.

Leurs Excellences inspectèrent les objets d'intérêt dans la salle et admirèrent fort la démonstration des merveilles de l'air liquide ; l'exposition d'instruments et de spécimens faite par les membres de la Société Microscopique les intéressa aussi beaucoup, ainsi que les vues à la lanterne magique des Montagnes Rocheuses et du Canada.

La soirée se termina par une réception.

Au nombre des personnes présentes on remarquait : Sir William Hingston, Lady Hingston, le principal Peterson, Mme Peterson, M. et Mme Hugh Allan, M. et Mme R. W. Reford, Prof. et Mme Moyse, Lady aVn Horne, Mlle Van Horne, Lady Hickson, Mlle Hickson, le maire Ekers, Mme Ekers, le Dr Alexander Johnson et Mme Johnson.

—Dr J. O. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal ,Tél. Bell Main 2818. n

Demandez à votre Médecin

S'il vous dit de prendre le Pectoral Cerise d'Ayer contre une toux grave ou une affection bronchiale, prenez-le. S'il a quelque chose de mieux, alors prenez-le. Mais nous connaissons sa réponse, car les médecins ont ordonné ce remède pendant plus de 60 ans.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes.

yw J. C. AYER, Co., Lowell, Mass.

FETE GRANDIOSE EN PERSPECTIVE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 16. — L'Union Saint-Joseph et Saint-Michel célébrera sa fête annuelle avec éclat, cette année. Dimanche, le 18 du courant, il y aura grand'messe solennelle à l'église paroissiale et, le soir, un superbe banquet à la salle de l'Hôpital.

Cette association, la plus puissante qui existe à Sorel, compte au-delà de mille membres dans notre cité.

Sa Grandeur Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, a été invité à cette célébration ainsi que de nombreux citoyens éminents de l'étranger, et tout fait prévoir que la fête sera grandiose.

BONS MOTS D'UNE INFIRMIERE.— "Je suis une infirmière de profession," écrit Mme Eisner, d'Halifax, N. E. "J'ai beaucoup souffert de rhumatisme — étant presque toujours en contact avec les meilleurs médecins, j'avais toutes les chances d'obtenir une guérison s'ils eussent pu me guérir—mais ils ne le purent. Le Remède de l'Amérique du Sud contre le rhumatisme me fut recommandé—aujourd'hui, mes six années de souffrances me paraissent comme un rêve. Deux bouteilles m'ont guérie." Vendu par John T. Lyons. 106 w

LEGISLATURE PROVINCIALE

Le député de Chambly propose la nationalisation des services publics

LONG DISCOURS

L'Hon. M. Gouin répond à M. Perreault qu'il étudiera cette question importante.

RECEPTION ET DINER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 16—M. Maurice Perrault a pris, à lui seul, les neuf dixièmes de la séance d'hier, à la chambre, par son très long discours sur la nationalisation des services publics.

On a d'abord commencé par les interpellations suivantes:

Par M. Perrault. — Quel est le capital payé à la banque de Montréal sur lequel est calculée la taxe provinciale en vertu de la loi 59 Victoria, chapitre 15 ?

2. Quel est le montant que cette banque paie à la province en vertu de cette même loi ?

3. A quelle date cette banque a-t-elle payé ce montant pour l'exercice financier 1904-1905 ?

REPONSE par l'hon. M. McCorkill:

1. $14,000,000.00.

2. Pour l'année financière 1904-5, $4,450.00.

Pour l'année financière 1905-6 $4,828.34.

La différence est expliquée par une augmentation dans le nombre des bureaux.

3. Le 2 juillet 1904 et le 3 juillet 1905, respectivement.

Par M. Perrault. — En vertu de quelle loi ou utorité de Législature le gouvernement a-t-il renouvelé ou renouvelé, temporairement à 4½ pour cent, l'emprunt de 1874, dû le premier mai 1904, au montant de $2,723,873.33?

REPONSE par l'hon. M. McCorkill: Il n'y a pas d'acte de la Législature. L'extension de l'emprunt fut faite sous l'autorité d'un ordre en Conseil No 119 du 15 mars 1904, à la requête de la Compagnie du Pacifique Canadien et du consentement des détenteurs de bons. Tous les détenteurs de bons consentirent à accepter 4¼ au lieu de 5 p.c. durant les deux années d'extension.

Par M. Lacombe. — 1. Est-ce l'intention du gouvernement de construire une prison nouvelle pour le district de Montréal ?

2. Dans l'affirmative, où le gouvernement se propose-t-il de construire cette prison ?

Réponse par l'hon. M. Gouin: A l'étude.

Par M. Lacombe. — Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder à l'avenir une indemnité aux jurés du coroner pour le temps qu'ils perdent ?

Réponse par l'hon. M. Gouin: Non.

Par M. Lacombe. — Est-ce l'intention du gouvernement d'augmenter le salaire des employés du palais de justice et de la prison de Montréal ?

Réponse par l'hon. M. Gouin: Chaque demande d'augmentation de salaire que feront ces employés sera accueillie suivant son mérite.

Par M. Lafontaine (Maskinongé) — 1. Combien de cordes de bois de pulpe ont été exportés des Trois-Rivières, par chacune des compagnies qui exportent ce bois, respectivement, durant les années 1900, 1901-2-3-4 et 1905, aussi respectivement ?

2. Combien de cordes de bois de pulpe ont été exportées de Batiscan, et par quelles compagnies, respectivement, durant les mêmes années 1900, 1901-2-3-4 et 1905, aussi respectivement ?

Réponse par l'hon. M. Turgeon: Le Département des Douanes seul peut fournir ces renseignements.

Par M. Langlois. — Le gouvernement a-t-il l'intention de faire reviser et compléter les règlements concernant la construction et l'aménagement des maisons d'école ?

Réponse par l'hon. M. Roy: A l'étude.

Par M. Cherrier. — Est-ce l'intention du gouvernement d'ordonner l'impression des noms des pères et mères de douze enfants reconnus officiellement jusqu'au 1er juillet 1906, pour faire suite au premier volume de statistique du même genre, publié en 1904 ?

Réponse par l'hon. M. Turgeon: Oui. M. Perrault a ensuite présenté sa motion au sujet de la nationalisation des services publics, motion qui se lit comme suit :

"Attendu que la question de savoir si certains services d'utilité générale, tels que traction électrique, éclairage électrique, aqueduc, etc., pourraient être exploités par la province, présente quelque intérêt :

"Il soit résolu : Que cette Chambre a confiance dans le patriotisme éclairé du gouvernement pour mettre à l'étude, au moment opportun, la question de la nationalisation de ces services et pour conduire à bonne fin l'exécution de tout projet qui pourrait être adopté dans ce sens."

Le député de Chambly a appuyé sa motion d'un très long discours en faveur de la nationalisation des services publics.

L'hon. M. Gouin répond que le gouvernement accepte avec plaisir la motion de confiance qui est soumise à la Chambre. Il félicite le député de Chambly de son succès oratoire et il croit que la question soulevée par M. Perrault est d'une très grande importance. Les idées de M. Perrault peuvent être réalisables, mais elles entraîneraient une dépense d'au delà de soixante millions de dollars, et le gouvernement n'est pas prêt à emprunter cette somme pour faire face à cette dépense, avant d'avoir étudié sérieusement la question, ce qu'il fera. En attendant, il accepte la motion de confiance de M. Perrault.

La Chambre a ensuite adopté en troisième lecture le bill de M. Roy, amendant les articles 5275 et 5284 des Statuts Refondus, puis en seconde lecture, celui de M. Chaurest, amendant les Statuts Refondus concernant les corporations de ville.

On a aussi adopté unanimement les amendements adoptés par le Conseil Législatif sur le bill de l'hon. M. Turgeon établissant une réserve de forêt, de chasse et de pêche dans la Gaspésie.

On a ensuite passé aux bills privés, et après l'adoption définitive du bill de Rimouski, et de ses amendements, les bills suivants ont été adoptés sans amendement :

Loi constituant en corporation l'église du "Messiah" (Unitarian) de Montréal et ratifiant un certain acte de donation et de transport fait par la dite église.

Loi ratifiant un acte de donation d'une propriété faite par sir George A. Drummond en faveur de la "Royal Trust Company," en qualité de fidéicommissaire pour l'établissement d'un hospice à l'usage des incurables, des infirmes, des malades et des vieillards.

Loi constituant en corporation les Pauvres Clarisses de Valleyfield.

Loi amendant de nouveau la charte de la compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Loi amendant la loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean et les lois qui l'amendent.

Loi refondant et revisant la charte de la ville de Lévis.

Loi amendant la loi 3, Edouard VII, chapitre 102, telle qu'amendée par la loi 5 Edouard VII, chapitre 71, et changeant le nom de la "Financial Corporation" en celui de "The Financial and Trust Corporation."

Loi constituant en corporation l'Association mutuelle des propriétaires de billards et de jeux de quilles de la province de Québec.

Loi détachant des municipalités de Saint-Léon de Standon et de Saint-Malachie, certains lots du canton de Buckland, et les constituant en municipalité distincte sous le nom de municipalité de la paroisse de Saint-Nazaire.

Loi amendant la charte de l'"Imperial Trust Company"—M. Bergevin.—(Rapporté par le comité des bills privés).

Loi autorisant les curés et marguilliers de l'oeuvre et fabrique de la paroisse de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe à vendre la terre No 42 du cadastre de la paroisse de la Longue Pointe—M. Décarie—(Rapporté par le comité des bills privés).

Les bills suivants ont subi leur seconde lecture:

Loi amendant la charte du chemin de fer Québec Central.

Loi constituant en corporation la ville de Notre-Dame de Grâces.

Loi concernant l'Université McGill.

Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer Québec et Baie James.

Puis la Chambre a ajourné.

× × ×

NOTES

Le comité des bills privés s'est réuni hier soir et a commencé l'étude du bill du Crédit Municipal, puis l'on a décidé d'ajourner l'étude de ce bill à mercredi prochain.

× × ×

L'honorable M. Weir et Madame Weir ont donné un dîner hier soir, dans leurs appartements du Palais Législatifs.

Voici la liste des invités:

L'archevêque de Québec, l'évêque et Madame Dunn, le juge en chef, madame et Mlle Routhier, Mademoiselle Jetté, honorable Lomer Gouin, Sir L. N. Lady et Mlle Caseault, le sénateur et Madame Choquette, le juge et Madame Langelier, l'honorable M. et Madame Turgeon, l'honorable M. et Madame McCorkill, Mgr Marois, V. G., le colonel et Madame Wilson, le colonel et Madame Neilson, le colonel et Madame Roy, Mgr Mathieu, C.M.G.; le major H. C. Sheppard, le capitaine et Madame Panet, le sénateur et Madame Tessier l'honorable Auguste et Madame Tessier, l'honorable M. et Madame Prévost, l'hon. M. et Madame Parent, l'honorable M. et Madame Archambault, l'honorable M. et Madame Kaine, l'honorable M. Allard, l'honorable M. Roy, M. et Madame Geo. Tessier, l'honorable M. Leblanc, M. et Madame Robert, de Montréal.

× × ×

Madame Weir a reçu hier après-midi, dans ses appartements.

On y remarquait un très grand nombre de dames et de jeunes filles du "high life" québecois et plusieurs de Montréal.

Madame Weir portait une toilette parisienne, dentelle crème sur taffetas crème avec chiffon rose.

Mademoiselle Weir portait une robe de soie jaune avec chiffon blanc.

Madame G. Tessier portait une toilette de soie drab avec garnitures bleues.

ORDRES DE LA MILICE

Le lieutenant-colonel O. Pelletier, commandant du district militaire de cette ville transmet aux officiers de cette ville, les ordres qu'il vient de recevoir du colonel Lawrence Buchan, commandant militaire de la province.

Ces ordres sont que tous les officiers de la milice, qui assisteront ce soir ou demain à la réception, faite à Leurs Excellences le comte et la comtesse Grey devront être en tenue de mess. La grande tenue est exigée, de tous les officiers, qui assisteront au concert d'Etat, donné lundi soir, au théâtre "His Majesty's", en l'honneur de nos hôtes vice-royaux.

PARC SOHMER

Programme extraordinaire au Parc Sohmer, dimanche prochain. Voyez colonne d'amusements. 98—2

UNE COLOSSALE TRANSACTION

La Grès Falls est absorbée par la Cie Union Bag and Paper,

A TROIS-RIVIERES.

Les intéressés refusent de divulguer le prix qui a été payé

DES CONJECTURES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 16 — Nous apprenons de source autorisée que la colossale transaction dont je vous annonçais la perspective ces jours derniers, entre la "Grès Falls Company" et la "Union Bag and Paper Company", vient de se réaliser.

La "Union Bag and Paper Company" a, en effet, acheté les immenses limites de bois, les puissants pouvoirs d'eau, ainsi que les grandes scieries et les accessoires de la "Grès Falls Company".

Bien qu'il y ait beaucoup de conjectures, quant au prix considérable de cette vente, le chiffre n'en est pas divulgué par les intéressés, qui préfèrent ne pas le rendre public.

Néanmoins, les connaisseurs s'accordent à dire que c'est une des transactions les plus importantes en ce genre qui aient eu lieu au Canada.

UN DESASTRE EN COLOMBIE

Les ravages d'un tremblement de terre suivi d'un raz de marée.

ILES DISPARUES

Des centaines de personnes ont été englouties dans les flots.

LA PANIQUE

Panama, 16 — Le capitaine du paquebot "Quito", arrivé aujourd'hui de Guayaquil, annonce qu'un effroyable tremblement de terre a ravagé, le 31 janvier, le département de Cauca, Colombie. A la suite de secousses qui ont duré sept minutes,un raz de marée s'est produit qui a submergé plusieurs villages de la côte. La mer a rejeté cinquante cadavres.

Les communications télégraphiques n'ont pu être rétablies entre la côte colombienne et Buenventura. On craint que le câble ne soit rompu en plusieurs endroits.

Les maisons ont été démolies et les habitants se sont enfuis, pris de peur.

Ils sont maintenant sans habitations et aiment mieux ne pas réintégrer les maisons qui n'ont pas été démolies, par crainte d'une nouvelle secousse.

A Esmeraldas, l'église, l'école et les casernes ont été

DEMOLIES

et plusieurs maisons d'affaires ont subi des dommages considérables, surtout les marchands en verrerie.

A Porto Vargas Torres, la panique a été terrible, les habitants se sauvant dans toutes les directions.

Un grand nombre de personnes ont été ensevelies sous les ruines des maisons écroulées.

A La Tola, 23 maisons se sont écroulées et toutes les autres ont subi des dommages considérables. Près de Port Limores, quatre petites îles habitées par des pêcheurs sont disparues. Les pêcheurs ont pu se sauver dans de petits bateaux. Ils ont été trois jours en mer avant de pouvoir atteindre la terre ferme.

Toutes les villes des provinces de Esmeraldas et Manabi ont subi des dommages considérables.

Dans les villes de Mosquera,San Juan et Damingertiz, 300 personnes ont péri

Les habitants de Esmeraldas et Manabi se sont réfugiés dans les montagnes.

L'AFFAIRE KELLY

Le tribunal veut que justice soit donnée à l'accusé et que dans une accusation aussi grave il ne faut pas trop se reposer sur les rumeurs publiques.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Masson, 16 — A l'ouverture de l'audience hier, dans le procès de Kelly, le magistrat Lamontagne a censuré les journaux à cause des rapports sensationnels qui ont été publiés.

Rien n'a encore été prouvé contre Kelly et le magistrat ne considère pas comme franc, ni non plus comme dans les habitudes de la justice anglaise d'accuser un homme d'après les rumeurs de la rue seules.

Les magistrats Dugal et Pearson ainsi que l'avocat de la Couronne demandent que l'on soit juste pour Kelly.

Des "Bench warrants" ont été émanés contre S. Larose, George Murphy et Mme Francis Cassidy, qui n'ont pas répondu au subpoena leur ordonnant de comparaître comme témoins.

Jusqu'à présent, les dépositions des personnes qui ont eu connaissance des faits ne démontrent que de la négligence de la part de Kelly envers le petit garçon.

La fille du prétendu meurtrier n'a pu donner son témoignage tant elle était nerveuse.

M. McCaskill a déclaré que la Couronne avait maintenant entre les mains toute la preuve de la poursuite, et l'avocat Fitzhenrys agira en conséquence L'accusation contre Kelly aura le même effet que celle de "manslaughter."

L'excitation la plus intense continue à régner parmi les citoyens, cependant les témoignages ne confirment guère les rumeurs répandues.

M. Bogue Smart, l'agent et l'inspecteur d'immigration pour le gouvernement fédéral, est arrivé ici pour faire une enquête.

On ne parle pas encore de l'arrestation de Kelly et il est fort probable qu'aucun développement intéressant n'aura lieu avant la fin de cette enquête devant le magistrat dans deux jours.

Parmi les citoyens qui prennent le plus d'intérêt à ces audiences, on remarque Kelly, mêlé à la foule qui envahit la salle de l'hôtel de ville. Probablement que le local des séances sera changé pour accommoder la populace et qu'on adoptera la salle St Jean-Baptiste.

COURS DE DICTION A L'ECOLE MONTCALM

Samedi soir, à l'heure ordinaire, continuation de l'étude de la poésie de Paul Deroulède Intitulée: "Le bon gîte": Voici le programme de la partie récréative:

"Les péchés de Berthe.". XXX
Mlle Gabrielle Labranche.
"C'est le chat." XXX
Mlle Adoulida Magnan.
"Les Cambrioleurs" (duo). . . .XXX
MM. Albert et Joseph Bluteau.
Accompagnateur: M. Armand Bluteau.
"Le petit Savoyard". . . .Guiraud
Mlle Lucienne Lortie.
"Les lunettes d'or de grand'mère.XXX
Mlle Yvonne Desjardins.
"La poupée" XXX
Mlle Bertha Renaud
"Pierrette" (piano) . . . .Chaminade
Mlle Sarah J. Rickner.
"La muse au poète". . .A. de Musset
M. Dumais.
Portes ouvertes à 7.45 p. m.

UNE MAUVAISE PLAISANTERIE

Il arrive parfois, malgré toutes nos précautions, que notre bonne foi soit surprise. C'est ainsi que dans notre édition de mercredi soir, M. Ernest Guimont, a été la victime d'une plaisanterie aussi stupide que de mauvais goût. Si l'auteur de ce canard de mauvais augure est pincé, il paira sa farce suffisamment chère, pour qu'il ne songe plus à recommencer.

GLOBE-TROTTERS MONTREALAIS

Provost et St-Jacques sont maintenant rendus dans l'Etat de Washington.

INCIDENTS

Comment nos jeunes compatriotes parviennent à surmonter les difficultés du voyage.

TOUS LES METIERS

Nos deux globe-trotters, Joseph Provost et Arthur Saint-Jacques, dont "La Presse" a raconté de temps à autre les incidents de voyages, viennent d'écrire à un ami d'Evanston, Etat de Wyoming, où tous deux sont au service de la compagnie de chemin de fer Union Pacific.

C'est en faisant toutes sortes de travaux que nos entreprenants voyageurs réussissent à aplanir les difficultés semées sur leur route.

Leur prochain point d'arrêt sera Ogden, Utah, à 75 milles d'Evanston, puis Provost et Saint-Jacques atteindront San Francisco pour traverser ensuite sur le continent australien.

Plusieurs incidents ont marqué le voyage des deux globe-trotters entre autres : un déraillement de quinze wagons de marchandises, à cinq milles d'Evanston.

Dans leurs moments libres, Provost et Saint-Jacques font la chasse aux chèvres de montagnes, aux chevreuils et aux loups.

Leurs impressions, ils les inscrivent tous les soirs sur leur carnet de voyage qui sera, à leur retour, un souvenir et un memorandum bien précieux de leur voyage autour du monde. Loin de se décourager par les misères de toutes sortes, suscitées par ce voyage nos globe-trotters se rient du sort et poursuivent hardiment leur voyage.

TRIBULATIONS D'UN ORPHELIN

Suite de la première page

"La femme m'aborda et me demanda en français, après qu'elle m'eût dit son nom, si je voulais l'accompagner au restaurant en question. Elle me raconta qu'elle venait d'arriver des Etats-Unis afin de chercher un jeune orphelin qui avait aux Etats-Unis un oncle fortuné, et qu'elle craignait quelque difficulté avec le père adoptif de l'enfant.

"Jacquiescai à la demande de la femme, non pour intervenir dans la discussion qu'elle aurait pu avoir avec le père adoptif de l'enfant, mais simplement pour savoir ce de quoi il s'agissait.

"Après avoir adressé aux servantes de M. Guillet, les questions qui vous ont été rapportées, elle partit en me remerciant de mon service et dit qu'elle s'en allait tout droit à l'église Saint-Jacques pour s'entretenir avec le curé au sujet du petit.

—Mais cette femme, l'aviez-vous déjà vue, constable?

—Jamais, je vous l'assure. C'était une grande personne, coiffée d'un chapeau d'homme, "Knickerbocker", qu'on nomme ordinairement "walking hat", et voilée de blanc. Elle m'a parue être américaine quoiqu'elle m'ait parlé en français."

Le constable McCrea ajoute qu'il ne se souvient pas du nom que la femme lui a donné; mais il se rappelle fort bien que ce nom est français.

Nous questionnons le capitaine Loye pour savoir son opinion sur cette mystérieuse inconnue. L'habile poicier dit qu'il n'est pas surpris de l'action de cette femme, attendu qu'aux Etats-Unis, on se sert de jeunes orphelins pour des fins de chantage. Le capitaine Loye ajoute que depuis dimanche, ses constables ont reçu l'ordre de surveiller les agissements de cette femme, si toutefois la malheureuse n'a pas quitté la ville pour aller essayer ailleurs de nouveaux enlèvements, avec plus de succès.

L'aventure arrivé au jeune Georges-Henri a vivement surpris M. Guillet, le nouveau père adoptif. Depuis lundi l'enfant ne se rend plus à l'école sans être accompagné et ne retourne jamais de la classe seul.

M. Guillet a confié cette affaire mystérieuse au "Canadian Secret Service", qui plus d'une fois a su déjouer les tentatives honteuses de certaines aventurières.

LE JEU FATAL

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Bethel, Me., 16 — Charles Rogers, un bambin de huit ans, a eu le coeur percé par la balle d'un revolver avec lequel un de ses compagnons, le jeune Courtney, âgé de 15 ans, s'amusait.

La mort a été instantanée.

Le procureur du district ayant été informé de la tragédie a immédiatement ouvert une enquête.

CHUTE FUNESTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 16 — Par suite d'une malheureuse chute à travers l'ouverture d'une porte-trappe pratiquée dans le fenil de ses étables, M. Bond Little, de North Hatley, git actuellement dans un état précaire.

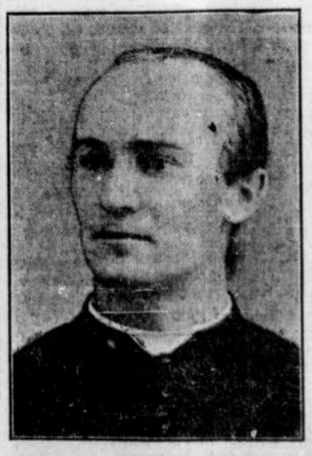

M. l'abbé Alex. Daigneault, curé de Saint-Pierre aux Liens, dont les paroissiens viennent de fêter avec éclat le 42e anniversaire de naissance.

DIVISION

Maisonneuve

Ouverture du Comité Général du Candidat Ouvrier

Alphonse Verville

CE SOIR

A 8 HEURES

1143 rue St Laurent.

Le candidat adressera la parole.

COMITE DE LA PARTIE EST :

635 rue Notre-Dame.

Tous renseignements peuvent être obtenus à ces adresses à toute heure.

PAR T. W. FOSTER

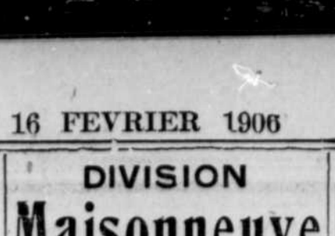

A VENDRE — 40 chevaux à l'encan, mardi, le 20 février, à 10,30 a.m. Il y a 20 chevaux jeunes, sains, de 5 à 7 ans, pesant de 1200 à 1400 livres, qui nous ont été envoyés par un de nos acheteurs de l'ouest. Le reste du lot comprend de bons chevaux d'occasion pour la ville, convenables pour le gros trafic, le travail des chantiers et de la ferme. On vendra plusieurs juments pour les fins de reproduction, visibles à nos écuries, mardi matin avant la vente, qui commencera à 10,30 précises.

T. W. FOSTER and Co.
Encanteurs,
605 rue Saint-Paul.

P. S. — Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2,30 p.m. Ventes privées en tout temps. 88—3

L'Hôpital Général de Montréal

L'ASSEMBLEE ANNUELLE de la Corporation et du Bureau des gouverneurs de l'hôpital Général de Montréal pour la réception du rapport annuel et pour l'élection des GOUVERNEURS élus, ainsi que pour choisir un PRESIDENT, un VICE-PRESIDENT, un SECRETAIRE, un TRESORIER, les COMITE DE DIRECTION et les OFFICIERS MEDICAUX, pour l'année courante, aura lieu MARDI, 20 FEVRIER 1906, à 3,30 p.m., à la SALLE DES GOUVERNEURS de l'institution.

F. G. FINLEY, M. D., Secrétaire.
Montréal, 12 février 1906. 13,16

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Blé à Liverpool, marché plus faible ; et marché de Chicago, en sympathie avec celui de Liverpool, a baissé de 5-8c le bushel ; mai, 84 5-8c à 84¾c ; juillet, 83 1-8c à 83¼c ; mais, marché en ligne avec le blé, et plus faible : février, 40c ; mai, 43¼c, juillet, 43 5-8c ; avoines, même tendance ; mai, 29 7-8c ; juillet, 29 3-8c.

A Winnipeg, marché plutôt faible, février, ouverture, 76 ; fermeture, 75¾c ; mars, ouverture, 76 5-8c ; fermeture, 76¼c ; mai, ouverture, 79c ; fermeture, 79c ; juillet, 80¼c ; fermeture, 80 3-8c.

A Montréal, blé de printemps, Manitoba, peu d'affaires d'exportation, et peu de demande de l'étranger. Avoines, demande pour consommation locale, plus faible ; cependant, les prix n'ont pas baissé et restent fermes. Avoines blanches, No 2, 41c ; No 3, 40c ; No 4, 39c.

Farines Affaires inactives. La baisse du blé prévient la demande ; mais les prix n'ont pas changé ; les prix sont comme suit : Patente de blé de printemps, Manitoba, $4.60 ; fortes à boulangerie, $4.20 ; patente de blé d'hiver, $4.20 à $4.50 ; straight rollers, $3.90 à $4.00 au baril, et en sacs, $1.85 à $1.95 ; extras, 1,65 à $1.75.

ISSUES DE BLE — Marché ferme. Peu d'approvisionnement et demande active. On cote, prix réguliers, son de Manitoba, en sacs, $18.50 à $19 ; gru, $19.50 à $20 ; son d'Ontario, en sacs, $19.50 à $20 ; sons compris ; gru, $20.00 ; moulée de mouliange, $21 à $24 ; moulée de grain, $25 à $27.

FOIN — Prix plutôt aisés à la réduction récente ; No 1, $8.00 à $8.50 ; No 2, $7 à $7.50 ; trèfle mêlé de foin, $6 à $6.50 ; trèfle pur, $5.50 à $6.

GROSSES FARINES — Farines d'avoine, en baisse, à $1.90 à $1.95 ; farine de blé-d'Inde, à $1.30 et $1.40.

PRODUITS DE LA FERME — Ton du marché aux oeufs, décidément plus bas. Oeufs, la douzaine, de 1½c à 3c, en baisse. Cette occurence est extraordinaire pour cette saison de l'année. On attribue cette descente du marché aux oeufs à la pauvre condition du marché américain, qui est très faible ; et surtout aux arrivages d'oeufs, plus prompts d'un mois que les autres années.

Nos marchands de gros n'avaient pas d'autre politique à suivre pour se protéger contre l'importation des oeufs américains.

On cote aujourd'hui oeufs tout frais, 20c la douzaine, soit baisse de 3c à 3½c ; oeufs d'automne, choisis et frais, 18c ; oeufs chaulés de Montréal, 15c ; et oeufs chaulés de l'Ouest, 13½c à 14c.

Malgré cette baisse, la demande n'a pas augmenté. Ceci est dû à la tactique des marchands de détail qui continuent à vendre les oeufs frais à 30c ; ce qui leur donne un profit de 10c la douzaine.

Le public ne bénéficie pas de la baisse. Ce sont les détailleurs.

VOLAILLES — Marché assez actif ; demande très bonne pour tout ce qui arrive. Dindes tuées, 12c à 14c ; canards, 10c à 11½c ; poulets, 11c à 13c ; oies, 9c à 11c, et poules, 7c à 9c la livre.

VIANDES — Boeufs, moutons, etc., demande assez bonne et prix fermes. Boeuf de l'ouest, quartiers d'arrière, de 7c à 8½c ; quartiers de devant, 4c à 5c ; boeuf ordinaire, quartiers d'arrière, 4c à 5c ; devants, 2c à 4c ; agneaux, 8c à 10c ; moutons, 6c à 8c ; veaux, 6c à 9c.

FEVES — Prix, premier choix, $1.65 à $1.70.

MIEL — Prix sans changement ; miel en gâteaux, 13c à 14c ; miel coulé, 8c à 9c ; miel brun, 6½c à 7c ; sirop d'érable, barils de 90 gallons, 5c à 5½c la livre ; sirop en bidons, 40c à 50c le gallon, mesure à vin, et 65c à 75c le gallon impérial ; sucre de la Beauce, 8c à 9c ; sucre des Cantons de l'Est 6½c à 7c.

ALCALIS — Potasse, Perlasse, $7.00 ; potasse, première qualité, $5.17½ à $5.20 ; deuxième qualité, $4.65 ; troisième qualité, $3.70 le 100 livres.

HOUBLON — Prix stables ; houblon canadien choix, 17c à 18c ; ordinaire, 15c à 16 cents.

FROMAGES ET BEURRES — Marché au fromage peu actif. On cote à 13c.

Marché aux beurres en sensible hausse. L'exportation s'est accrue et a donné plus de fermté à notre marché aux beurres. On a payé jusqu'à 23½c. pour beurre d'octobre, premier choix. Les crémeries de décembre et janvier se vendent à 22½c. Beurre domestique, 18½c à 20½c.

PORCS ET CONSERVES DE VIANDES — On a reçu, hier, 942 boîtes de saindoux ; 1 boîte de conserves de viande ; et 14 boîtes de jambons et bacins.

Les affaires dans cette ligne de commerce sont actives pour la saison. Prix stables. Porcs vivants $7.40 à $7.50 ; porc abattu, demande bonne ; porc tué à l'abattoir, $10 ; et porc tué à la campagne, $8.50 à $9.50 le 100 livres.

SALAISONS, ETC. — Lard massif, canadien briques courtes, par 300 livres, $30 à $31 ; lard massif, au baril, $20 à $21 ; lard désossé, $21 à $22 ; lard de côtes, $20 à $21 ; saindoux composé, 6½c à 7¼c, selon qualité et empaquetage ; saindoux fondu 12¼c à 13¼c ; saindoux pur, 11¼c à 12¼c ; jambon, 12c à 14c ; bacon, 13½c à 15c.

LA BOURSE

New-York, 16 février — Le marché a été irrégulier.

Les nouvelles sont difficiles à obtenir, vu que trois fils télégraphiques entre New-York et Montréal sont hors d'ordre.

A MONTREAL

L'Illinois Traction a continué son avance d'hier, il a obtenu ce matin 89¼, ce qui lui donne un gain de deux points et demi. Cette hausse a été accompagnée d'une grande activité.

Pendant que l'Illinois montait le Steel baissait d'un point de 271 à 270, sur des ventes de réalisation. A chaque poussée à la hausse, il se fait toujours un peu de distribution entre les mains du public.

Le Steel Commun a fléchi quelque peu, mais les Bons furent forts, montant de 85 à 85⅝.

Le Lac des Bois a été fort de 97 à 98¾.

En somme, le marché a été irrégulier, montant sur certains points et distribuant du stock ailleurs.

PAR M. HICKS ET CIE

QUEENS AUCTIONEERS — HICKS

Par Ordre de . . .

Bagage non Réclamé

LA CIE CH. DE FER PAC. CANADIEN

Nous vendrons, à l'encan public, une grande quantité de bagage non reclamé, recueuilli sur tout le réseau.

La vente aura lieu au

No 46 Craig ouest, près Côte de la Place d'Armes, Mercredi, 21 février, commençant à 10 a. m.

M. HICHS, & CO.,
87—5 Encanteurs.

Banque d'Hochelaga.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende d'un et trois quarts (1¾ %) pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février prochain et sera payable au bureau principal de la banque en cette ville et à ses succursales le, et après jeudi, le premier jour de mars prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 15 février.

Par ordre du Bureau de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST,
76—1-M-v—n Gérant-Général.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12 heures 30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
			BANQUES		
Can-Pacific	172⅝	171⅞	B.E.N. Am.	142	140
Duluth Com	.....	.....	B. Com.	182	180
" Pfd.	43	41	B. Dom.	.....	240
MinnstPaul	158	158	East Town.	.....	163
M.S.R.	271	270¾	B. Roche.	185	180
Tor. S.R.	118	117¾	B. Imperial	247	246¾
T.C.E.R.	118	116¾	B. Merc.	167⅜	167
Det. E. R.	99¾	99¾	B. Molson	228	226
Hal. E. R.	106	103	B. Mont.	260	260¾
Toledo E.R.	84¾	84¼	B. Nationale	112	108
St John E.R.	115	.....	B. N. Scot.	290	280
Win. E. R.	200	177	B. Ontario	.....	.....
West India	55	48	B. Ottawa	.....	227
Hav. E.R.	35	32	B. Québec	142⅜	141⅜
" Pfd.	64	58	B. Royal	232	225
Illinois Tr P.	99⅛	92⅛	B.Sovereign	147	144
N. O. T. & L.	.....	32	B. Standard	.....	.....
Sao Paulo	.....	.....	B. Toronto	.....	250
R. & O. N. C.	84	83	B. Union	.....	140
M.L.H.& P.	93¾	93⅛	COTTONS		
Mex.L.&P.	64	63½	Can.C.C.Co.	80	45
D.I.&S.Com	51⅝	51	Mont. Cot.	130	126
" Pfd.	82	81	Textile Com	106	105
D. Coal Com	81⅝	81	BONDS		
" Pfd.	123½	120	Bell Tel	110	106
Int. C. Com.	.....	93	Can.Col. Cot	103	99⅝
" Pfd.	100	98	D. Coal	102¾	102
Mont. S. W.	.....	116⅝	Dom. Cot.	106	97⅝
" Pfd.	.....	114⅜	Dom.I.Steel	86	85⅝
N.S.S. & Co.	70½	69½	Hav. E. Ry	94⅛	92
" Pfd.	122	118	Lake W.	110⅜	107
M. Tel. Co.	170	165	L. Paper	.....	110
Bell Tel.	158	156	Mex. L. Co	32	31⅜
Ogil. Mil. Co.	130	125¾	Mex. L. H. P.	85⅛	85
Ogil. Pfd.	.....	.....	M. L. H. & P.	104	102¾
Mack. Co. C.	60⅜	60⅛	M. St Ry.	.....	104
" Pfd.	75	74⅜	N.S.S.	108	106⅛
Trinidad El.	92⅜	.....	Ogil. Mil. Co.	120	114
L.Wds Pfd.	112	109⅜	Price Bros.	100⅝	102
" Com.	99⅛	98	Sao Paulo	96⅜	95⅜
L. Paper	.....	99¼	Textile S. A	100⅝	99⅜
" Pfd.	112	109⅜	" " B.	101	99¼
Loan & M.	140	135	" " C.	100	99
W. Hotel.	110	100	" " D.	103	99⅛
N.W. Land	455	450	Win. E.	109⅛	108

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Illinois Pfd. — 50 à 98, 25 à 98, 25 à 98, 50 à 98, 300 à 98, 100 à 98, 50 à 98¼, 75 à 98¾, 100 à 98¾, 100 à 98¼, 50 à 98 3-8, 25 à 98 3-8, 100 à 98 3-8, 25 à 98½, 25 à 98¼, 25 à 98½, 25 à 98½.

Toledo. — 25 à 84½, 25 à 84¼, 25 à 84¼.

Mtl. Street. — 50 à 271, 25 à 271, 45 à 270, 100 à 270 3-8, 50 à 270¾, 120 à 271, 200 à 271.

C. P. R. — 50 à 172 7-8.

Mtl. Power. — 100 à 93¼, 100 à 93¼.

Iron Pfd. — 10 à 82.

Détroit. — 25 à 100¼, 50 à 100, 100 à 100, 25 à 100, 15 à 100, 10 à 100, 10 à 100, 100 à 100.

Winnipeg B. — 5000 à 108¼.

Mtl. Telegraph. — 12 à 166.

Iron Bonds. — 1000 à 86.

Toronto. — 25 à 118.

Iron Com. — 100 à 31¾, 100 à 31 7-8.

Twins City. — 25 à 117 1-8, 25 à 117 1-8, 25 à 117 1-8.

Switch Pfd. — 10 à 115, 4 à 114.

Coal. — 75 à 82, 25 à 82, 25 à 82.

Iron. — 25 à 32.

R. et O. — 50 à 83¼.

Northern Ohio. — 100 à 32, 25 à 32½.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Coal — 25 à 82, 25 à 81¼, 5 à 81 5-8, 100 à 81.

Mackay Pfd. — 25 à 75, 100 à 74¾.

Wpg. Ry. Bds. — $5,000 à 108.

Mackay — 25 à 60.

Iron — 20 à 31¼, 125 à 31, 85 à 30¼, 300 à 30 5-8, 100 à 30¼, 100 à 31, 25 à 30 7-8, 25 à 31.

Twins — 25 à 116¼.

Telegraph — 25 à 166.

Scotia Bds. — $1,000 à 108¾.

Iron Bds. — $2,000 à 85, $7,000 à 85¼, $5,000 à 85¾.

Power — 15 à 93, 100 à 93 1-8, 25 à 93, 100 à 93 1-8.

Illinois Pfd. — 2,350 à 98, 200 à 99¼, 50 à 99 1-8, 334 à 99¼, 20 à 99¼.

Bk. N. Sco. — 9 à 287¼.

Rich. et Ont. — 5 à 83.

B. C. Pack. — 29 à 73 1-8.

L. of Wds. — 50 à 97, 25 à 98¼, 100 à 99, 50 à 98¼, 50 à 97, 25 à 98¼, 100 à 99, 50 à 98¼, 25 à 98¾, 25 à 99, 100 à 99¼, 150 à 98¾.

Toronto Ry. — 145 à 117, 25 à 117 1-8, 200 à 117.

Mex. Elec. Bs. — $5,000 à 81¼.

Can. Pac. — 6 à 173

NOUVELLES OUVRIERES

La candidature de M. Verville est approuvée à l'unanimité hier soir par le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal—La question de l'augmentation des loyers et les moyens pour y mettre fin—Un militant du mouvement ouvrier de l'Ontario de passage à Montréal—Convocations pour ce soir—Faits divers.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal a tenu, hier soir, à la salle Saint-Joseph, une assemblée de la plus haute importance sous la présidence de M. J. E. C. Tardif.

Au début de la séance, M. Emile Pelletier, du local No 349 des peintures, fut invité à agir comme secrétaire-correspondant pro-tem., et avec son dévouement et sa générosité habituels, consentit volontiers à remplir cette tâche.

Les lettres de créances suivantes furent ensuite lues et confirmées et les nouveaux délégués admis à siéger: MM. William Troie, local No 109, des tanneurs et corroyeurs; Félix Arcouette, local 1127 des employés de manufactures de portes, châssis, etc.; Alphonse Verville, Joseph Cinq-Mars, J. W. Fenton, local No 144 des plombiers; J. Whalen, local No 111 des machinistes.

Le délégué H. Paquin se lève ensuite et annonce que le Dr J. P. Gadbois, le nouvel échevin du quartier Saint-Louis est dans l'anti-chambre et désirerait être entendu. Sur motion régulière, il est résolu de suspendre l'ordre du jour et d'inviter ce distingué visiteur à venir adresser la parole à l'assemblée.

Le Dr Gadbois fit alors son entrée dans la salle aux applaudissements de toute l'assistance. Il prit place sur l'estrade, à la droite du président, puis sur invitation de ce dernier, il se lève et remercie cordialement d'abord les ouvriers organisés pour l'appui qu'ils lui ont donné dans Saint-Louis. Il dit qu'il sera à leur disposition en tout temps et qu'il se fera toujours un plaisir et un devoir de leur aider quand l'occasion se présentera. Il encourage les ouvriers à serrer leurs rangs davantage et de continuer à s'organiser de plus en plus afin d'être mieux en état de protéger leurs intérêts. Il termine en disant que l'étiquette de l'union typographique sur ses imprimés lui a réellement porté chance, car il est le seul des trois candidats dans cette division qui avait eu l'heureuse idée de se servir de cette marque du travail organisé. Le Dr Gadbois ajouta quelques mots en anglais et fut très applaudi. Il se retira ensuite après avoir reçu les remerciements du président au nom de tous pour la délicate attention dont il avait fait preuve en venant rendre visite aux ouvriers organisés. Ce qui fit dire au président que le Dr Gadbois avait au moins une qualité de plus que la généralité des autres hommes publics: celle de la reconnaissance.

Il est lu et adopté ensuite un rapport du comité exécutif. Puis sur motion régulière, M. Joseph Cinq-Mars du local No 144, des plombiers, est élu secrétaire-correspondant du conseil au lieu et place de M. Georges Corbin.

L'avènement de Cinq-Mars à ce poste important réjouira sans doute tous ceux qui s'intéressent au progrès du mouvement ouvrier à Montréal, car le nouveau titulaire est excessivement bien qualifié pour remplir cette charge importante. Nul doute que le Conseil des Métiers et du Travail profitera beaucoup de son dévouement et de ses connaissances. Nos plus sincères félicitations à ce nouvel officier du corps central ouvrier le plus important de Montréal.

Il est lu une lettre de l'union internationale des électriciens demandant au Conseil d'accorder toute l'aide possible au nouveau local qui vient d'être fondé à Montréal par les soins de M. John Flett et ce, jusqu'à ce que ce nouveau syndicat puisse être sur le chemin du succès. Cette lettre est référée au comité exécutif.

L'union typographique No 77 d'Erié demande au Conseil de voir à ce que les troupes qui vont jouer dans les théâtres de Montréal, fassent mettre l'étiquette sur leurs imprimés et de voir à ce sujet la troupe qui représente actuellement, à Montréal, la pièce intitulée: "How Baxter butted in".

Le président du Conseil et le président du comité du label sont chargés de cette mission.

Le comité de l'étiquette présente un rapport très élaboré dans lequel il est fait mention d'une lettre circulaire adressée dernièrement à toutes les unions affiliées et dans laquelle on invite celles qui possèdent une étiquette à se faire représenter par autant de délégués qu'elles en ont au Conseil. Le comité invite aussi les unions à lui aider au moyen de souscriptions volontaires. Il est dit dans ce rapport que le label jaune dont se servent les cigariers espagnols en cette ville, est faux et contraire aux principes du label bleu. Les assemblées régulières du comité ont lieu les 2e et 4e jeudis de chaque mois. Ce rapport est adopté sur motion des délégués Poliquin et Lapointe.

La section des Métiers en bâtiment soumet ensuite le rapport de sa dernière assemblée. Il est dit, dans ce rapport entre autres choses: qu'après les élections semestrielles de la section qui auront lieu bientôt, les agents d'affaires des unions affiliées se formeront en bureau, éliront un président et un secrétaire; que les fonctions de ce bureau seront de désigner trois d'entre eux, qui, de leur initiative ou sur instruction de la section visiteront toute personne ou institution ayant manifesté l'intention d'ériger quelques bâtisses, et ce pour les engager de donner la préférence, dans l'adjudication de leurs contrats aux patrons employant des ouvriers unionistes exclusivement. Ce rapport est adopté.

L'union des carossiers demande le concours du conseil pour une grande assemblée de propogande qui aura lieu le 23 février prochain à la salle Saint-Edouard 392 rue Lagauchetière. Cette demande est prise de suite en considération et MM. E. Pelletier, J. C. Lavoie, Louis Lefebvre et autres sont les orateurs désignés pour aller y porter la parole.

Le délégué J. Whalen, de l'union des machinistes, attire l'attention du Conseil sur l'augmentation rapide et sans cesse grandissante des loyers et dit que l'ouvrier doit se protéger dans l'atelier comme en dehors et que pour peu que cela continue, le salaire de ce dernier sera juste suffisant pour payer cette rente aux propriétaires. Il demande que le conseil prenne les moyens pour mettre fin à cet état de choses alarmant. Il croit qu'on devrait s'adresser au conseil de ville, ainsi qu'aux gouvernements, afin d'obtenir la passation d'une loi, par laquelle les loyers seront basés d'après l'évaluation de la propriété.

Après discussion, il fut convenu que M. Whalen soumettrait son projet par écrit pour la prochaine assemblée afin de permettre au comité exécutif de prendre action sur la question.

Le délégué Paquin se lève ensuite, et dit que, bien qu'en principe le conseil ait décidé de ne pas se mêler aux luttes politiques, il croit que ce corps ouvrier ne sortirait pas de ses limites dans les circonstances, ne fut-ce que pour donner un démenti aux avancés des organisateurs du candidat libéral dans Maisonneuve, allant à dire que la candidature de M. Verville n'a pas l'appui du travail organisé à Montréal, en endossant de toutes ses forces la candidature de M. Verville. Cette motion a été adoptée unanimement et aux applaudissements frénétiques de l'assemblée.

Il fut de plus résolu que le conseil se désistait de l'argent ayant appartenu à l'ancien comité du parti ouvrier pour le porter au fonds d'élection du candidat ouvrier dans Maisonneuve.

M. Joseph Cinq-Mars, le nouveau secrétaire-correspondant du Conseil des métiers et du travail de Montréal.

Après quelques paroles de la part de M. John A. Flett, la séance fut levée.

× × ×

M. Charles Lavoie, de Toronto, très avantageusement connu dans le mouvement ouvrier à Montréal pour son travail en faveur du label est de passage parmi nous depuis quelques jours. Il est ici surtout dans l'intérêt du label des travailleurs en tabacs. Il nous fait plaisir d'annoncer qu'il a été élu dernièrement, 5e vice-président général de l'Union Internationale et de plus organisateur de son union pour toute l'Amérique. Ce fait devrait être suffisant pour confondre ceux qui prétendent que les charges des unions internationales sont réservées exclusivement aux américains.

× × ×

Une activité extraordinaire, règne dans les comités de Monsieur Verville. Les amis de Monsieur Verville nous demandent de faire remarquer qu'à la grande assemblée de Saint-Jean-Baptiste tenu lundi dernier, M. Verville a été choisi comme candidat ouvrier purement et simplement et que son organisation n'a rien à faire ni de près ni de loin avec le parti conservateur et qu'il n'existe aucun pacte ni aucune alliance entre leur candidat et aucun parti politique. M. Verville sera heureux cependant de recevoir le vote de tous les électeurs de la division sans distinction.

× × ×

La commission chargée de discuter avec les patrons l'échelle des salaires des mineurs s'est présentée hier devant le président et les directeurs des compagnies minières. La commission a formulé d'une façon générale les revendications des ouvriers, puis s'est retirée pour en fixer le détail.

Avant de se retirer, la conférence a élu une commission de sept membres qui devra discuter avec une commission de sept membres également, prise parmi les patrons, les questions en litige dans le but d'arriver à une entente.

Il règne, dit-on, un désir égal de part et d'autre d'éviter la grève.

× × ×

C'est soir la grande assemblée des manchonniers récemment groupés en union. Il y aura installation d'officiers et autres affaires très importantes. Prière à tous les intéressés d'être à la salle Empire à 8 heures précises.

× × ×

A sa dernière assemblée régulière tenue à la salle Dionne, l'union locale No 249 des tailleurs de cuir, de la B. S. W. U., a endossé entièrement la candidature de M. Alphonse Verville dans Maisonneuve.

× × ×

Le club ouvrier du quartier Saint-Jean-Baptiste tiendra ce soir à la salle Lebeau, 777 rue Sanguinet, une des assemblées les plus importantes de l'année.

Les membres et leurs amis voudront donc s'y rendre en aussi grand nombre que possible.

On nous prie d'annoncer que le club a décidé d'endosser la candidature de M. Alphonse Verville, lors de sa dernière réunion.

× × ×

Ce soir, M. Alphonse Verville fera l'ouverture de son comité central au No 1143 rue Saint-Laurent et non 1154 tel qu'annoncé hier. Plusieurs orateurs intéressants seront présents ainsi que le candidat. Tous les ouvriers et autres électeurs indépendants sont invités d'y assister. L'assemblée s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

Grande assemblée de l'union des briquetiers ce soir à la salle Saint-Joseph pour affaires d'une extrême importance. Pas un seul membre ne devrait manquer de prendre part à cette réunion, qui promet d'être l'une des plus intéressantes de l'année.

Les plâtriers de l'union sont priés d'assister ce soir à l'assemblée régulière qui se tiendra à la salle Saint-Joseph à 8 heures précises.

Réunion du local 249 des coupeurs de cuir ce soir à la salle Dionne. Des questions fort intéressantes à plusieurs points de vue y seront discutées.

VOL DE MONTRE

Hector McLean, domicilié rue Berri, rapporte à la Sûreté qu'il s'est fait voler une montre dans un hôtel de la rue Saint-Laurent, hier soir.

NOUVEAUX ARTISTES

Plusieurs nouveaux artistes viennent spécialement de New-York, pour dimanche prochain, au Parc Sohmer. 88—2

BOSTON SHOE STORE | BOSTON SHOE STORE | BOSTON SHOE STORE

Un Etalage de Chaussures qui Mérite d'Etre Vu

La Grande Vente de Chaussures à Prix Réduits — La Vente à Etiquettes Blanches — Au Boston Shoe Store.

Avez-vous déjà assisté à cette Grande Vente?

Vous agiriez à votre détriment si vous manquiez de profiter des offres sans égales que nous faisons cette semaine. Jamais nous n'avons vu chose semblable à Montréal, dans le commerce de la Chaussure.

Il suffit de mentionner la qualité bien connue des Chaussures Boston. C'est ce que l'art du cordonnier produit de mieux aujourd'hui. Que pouvez-vous désirer de plus que d'acheter des Chaussures Boston aux prix minimes demandés ailleurs pour les chaussures les plus communes qui soient manufacturées.

NE MANQUEZ PAS DE PROFITER DES OFFRES SPECIALES DE DEMAIN

Ces occasions sont tellement nombreuses que nous ne pouvons vous donner, ici, qu'un aperçu des bas prix, en ne mentionnant que quelques-unes des chaussures choisies au hasard dans notre immense assortiment.

Bottines en Veau Box, en Poulain verni et en Chevreau Vici, styles Blucher et à lacets, cousues à la main, pour messieurs. Prix régulier $4.00.

2.95

Bottines en Veau Box, styles Blucher et à lacets, cousues à la main, pour Messieurs. Prix régulier, $3.50

2.40

Bottines Blucher en veau Box, semelles cousues à la main, pour messieurs. Prix régulier $3.50.

1.95

Bottines en Chevreau verni, en poulain verni, en Chevreau Vici, Styles Blucher et à Lacets, semelles cousues à la main, pour Messieurs. Prix régulier $6.00

3.95

Bottines en Poulain verni, en Chevreau Vici, en Chevreau verni, Styles Blucher ou à Lacets, toutes cousues à la main, pour Messieurs. Prix régulier $5.00.

3.45

Bottines solides, en veau box, semelles entièrement cousues à la main, pour écoliers. Prix régulier $2.50.

1.65

Pantoufles en suède, en chevreau noir, en chevreau verni, en satin, toutes les nuances, pour dames. Prix réguliers $4.00, $5.00 et $6.00.

1.95

Bottines en veau box, en chevreau vici, styles à lacets et Blucher, points 8 à 11, pour demoiselles et enfants. Prix réguliers $2.50 et $3.00.

1.35

Bottines Blucher, à boutons et à lacets, en chevreau verni, en veau bronze et vici noir, semelles cousues à la main, pour dames. Prix régulier $6.00.

3.95

Bottines Blucher, à boutons et à lacets, en vici noir, semelles cousues à la main, pour dames. Prix régulier $5.00.

3.45

Bottines Blucher, à boutons et à lacets, en Veau Bronze, en Chevreau verni et en Vici noir, pour Dames. Prix régulier $4.00.

2.95

Bottines Blucher et à lacets, en Chevreau Vici et en Poulain verni, cousues à la main, pour Dames. Prix régulier $3.50.

2.40

Bottines à lacets et à boutons en Chevreau Vici et en cuir verni, pour Dames. Prix régulier $3.00.

1.95

BOSTON SHOE STORE 2325 RUE STE CATHERINE

LE CANDIDAT DES OUVRIERS

M. ALPHONSE VERVILLE A TENU UNE GRANDE ASSEMBLEE DANS LA SALLE MUNICIPALE, HIER SOIR.

Trois à quatre cents électeurs de la division Maisonneuve, ouvriers de métiers, industriels, professionnels, ont acclamé M. Alphonse Verville, le candidat ouvrier, hier soir, à la salle dramatique de Maisonneuve. D'importantes questions ouvrières y ont été discutées par divers orateurs. M. O. Proulx présidait l'assemblée. On remarquait, sur la scène, MM. A. Latreille, E. Berthiaume, N. Arcand, J. Ainey, Z. DiMuro, J. E. Vigeant, Dubé, Daoust, H. Saint-Julien, tous chefs des organisations du travail organisé, à Montréal et M. Edmond Berthiaume, ex-président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, sur invitation de M. le président Proulx, ouvrit l'assemblée par un discours sur les principes ouvriers, la manière de les propager, le moyen de les faire fructifier le jour du scrutin.

M. Achille Latreille, de l'Union des Tailleurs de Pierre, est d'avis que si les différentes classes de la société cherchaient à s'entendre, ouvriers, patrons ou professionnels, le progrès du pays serait chose assurée. Il fait appel aux ouvriers nationalistes, internationalistes, indépendants et non organisés pour assurer l'élection d'un des leur à la représentation de Maisonneuve. On a tort, dans les luttes où les principes de solidarité d'une classe sont en jeu, de permettre l'intrusion des divergences de parti. Dans la lutte actuelle les ouvriers sont libres de toute attache de libéralisme ou de conservatisme. Il n'y a pas de compromis avec un parti ou l'autre en faveur de M. Verville, brave et intelligent ouvrier qui a commencé au bas de l'échelle pour être porté, par ses camarades au plus honorable et plus responsable poste de l'organisation ouvrière du Canada.

M. Alpnonse Verville déclare qu'il n'est attaché à aucun parti. Il fait la lutte au nom de la classe ouvrière et compte sur l'appui de ses collègues du travail. La seule richesse qu'il possède est sa réputation d'honnête homme et il ne compte pas acheter la représentation ouvrière avec de l'argent. Il blâme les représentants du peuple qui négligent de venir consulter leurs commettants lorsqu'il s'agit d'importantes réformes à accepter ou à rejeter. Si l'avenir lui réserve l'élection, il ne manquera pas de venir tous les ans, après chaque session, rendre compte de sa conduite parlementaire, et de venir, aussi, dans les temps difficiles, consulter ses électeurs sur le parti à prendre, pour mieux protéger les intérêts de tous. M. Verville tance vertement l'esprit de partisannerie dans les luttes et il déclare accepter l'appui de tout le monde, puisque la représentation à la Chambre devrait s'étendre à tous les électeurs et non pas à une classe ou une division seulement. Il recommande aux électeurs de Maisonneuve de se faire un devoir de conscience d'aller voter le jour du scrutin; la votation est la manifestation des droits du citoyen, et qui s'en dispense néglige ses intérêts, ceux de sa famille et de ses compatriotes qu'il expose aux dangers d'une mauvaise députation. Les entremetteurs, les gens peu scrupuleux, s'empressent de voter, parfois même souvent, dans la même division, et le seul moyen de combattre leurs néfastes projets est, pour les honnêtes gens, de se porter en foule aux polls pour voter et déjouer ainsi les menées sourdes et irrégulières des aventuriers d'élection. L'indifférence des honnêtes gens, en matière d'élection, est cause de la maladministration dans tous les pays du monde. M. Verville termine en parlant du vote obligatoire qui viendra plus tard dans les moeurs électorales du pays.

M. Ainey, en parlant de l'indépendance de la candidature de M. Verville dénonce l'intervention politique dans les organisations ouvrières.

MM. A. StMartin et Arcand, ont aussi dit quelques mots avant de clore l'assemblée.

CE DRAME DE LA PRISON

Frank Brady, dit Owen McPhillips, a été condamné à subir son procès à la Cour d'Assises pour voies de faits graves sur un co-détenu, Max Genser, à la prison de Montréal.

Brûlé à mort.

Pilot-Mound, Manitoba, 16 — David Christie, un riche fermier de la région, a été brûlé à mort, hier, dans l'incendie de sa ferme. La famille a pu se sauver, mais a grandement souffert du froid, les maisons voisines se trouvant à une grande distance.

Composé à la Racine de Cotonnier de Cook

Le seul remède efficace à prendre tous les mois sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu en deux degrés de force—No 1, pour les cas ordinaires, $1 la boîte. No 2, 10 degrés de plus pour les cas spéciaux, $3 la boîte. *Vendu chez tous les pharmaciens.* Demandez le Composé à la Racine de Cotonnier de Cook; n'acceptez pas de substitutions.

THE COOK MEDICINE CO., Windsor, Ont. 100-1,M,V,D,K

COROLLAIRE D'UN ACCIDENT

LA VILLE EST CONDAMNEE A PAYER UNE SOMME DE $2,716 POUR UNE JAMBE FRACTUREE.

Une décision qui aura des suites considérables vient d'être rendue contre la cité de Montréal par un jury spécial sous la présidence de l'honorable juge Doherty.

M. Georges-Ernest Salter faisait partie d'une excursion en traîneau, laquelle se termina, au mois de février dernier, par la culbute de la voiture, accident qui entraîna des blessures graves pour plusieurs excursionnistes.

C'est dans l'avenue du Parc que se produisit cet accident. M. Salter, pour sa part, en fut quitte pour une jambe cassée. D'autres s'en échappèrent à moins bon compte.

Les blessés prétendirent que toute la responsabilité de l'accident devait retomber sur la Ville. C'est pourquoi maintes actions, au montant total de plusieurs milliers de dollars, furent enregistrées contre la Cité.

C'est la première de ces réclamations — $2,716—qui est venue hier devant les tribunaux. Dix des membres du jury se sont accordés pour rejeter toute la faute sur la Ville et accorder le plein montant de sa réclamation à M. Salter. Et l'honorable juge Doherty a sur-le-champ rendu un jugement conforme à cette décision.

Le demandeur plaidait que la culbute du traîneau était due au fait que la neige n'avait pas été enlevée, ce jour là, dans l'avenue du Park, ou plutôt qu'elle n'avait été enlevée que sur la voie du tramway amoncelée du trottoir à cette voie, elle formait un plan incliné d'un pied environ, ce qui occasionna le désastre.

La Ville répondit que la rue était en bon état, ses hommes y ayant passé le jour même; que l'accident était uniquement dû à la négligence du conducteur et au trop grand nombre d'excursionnistes; qu'en conséquence l'action devait être prise contre le conducteur ou le propriétaire de la voiture.

JOURS ENNUYEUX ET NUITS SANS SOMMEIL

Nombreux sont ceux et celles qui passent des nuits et des nuits sans sommeil et ne connaissent pas ce doux repos si rafraîchissant dont jouissent les personnes qui ont le coeur et les nerfs en bon état. La fatigue ou la maladie a tellement affaibli et irrité le système nerveux qu'on ne peut réussir à le calmer. Ou bien, on éprouvera des palpitations, une sensation d'abattement, comme si on allait mourir; ou bien encore, on revient d'un assoupissement prêt à suffoquer ou à étouffer, et dès lors on peut dire adieu au sommeil pour le reste de la nuit. Qu'on laisse se prolonger tant soit peu cet état de choses, et l'on verra la santé décliner.

Ce sont les nerfs et le coeur qui ne fonctionnent pas comme il faut.

Que faire dans ce cas? Prendre les

PILULES DE MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

Ces dernières procurent en peu de temps un sommeil paisible et réparateur, non pas en calmant simplement les nerfs, mais en les ramenant à leur état normal et en écartant tous les symptômes de la maladie de coeur, qui est souvent la cause de la nervosité et de l'insomnie.

Mme Ennis Chambers, Massey Station, Ont., écrit: "J'avais à me plaindre de vertiges, de faiblesses et de palpitations. Je me sentais si mal parfois, qu'il me fallait passer des nuits assise dans mon lit, ne pouvant rester couchée. Je me fis soigner un an durant, mais en pure perte. Après avoir pris trois boîtes de Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, j'étais complètement guérie, si bien que je n'ai pas été malade depuis. Je ne saurais trop les recommander."

Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, 50 cents la boîte ou trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands ou envoyées directement sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. (6) yw

TABAC COUPÉ "ENCORE" DOUX-A FUMER 5¢

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BAZINET — A Maisonneuve, le 11 du courant, au No 75 rue Bourbonnière, l'épouse de M. Arthur Bazinet, une fille : Maria-Flore-Germaine.

Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Beaupré, grands-parents de l'enfant.

BLEAU — A Maisonneuve, le 13 du courant, l'épouse de M. Joseph Bleau, deux filles : Marie-Alfreda-Yvonne et Marie-Anne-Yvette-Eva.

Parrains et marraines, M. Alfred Bernier et Mlle Yvonne Blais, et M. Athanase Bleau et Mlle Marie-Anne Paradis.

GOSSELIN — A Montréal, le 11 du courant, au No 11 carré Richmond, l'épouse de M. Fleury Gosselin, une fille.

Parrain et marraine, Mlle Aldérise Audette et M. Célestin Gosselin.

LAVALLEE-SMITH — A St Henri, le 13 du courant, au No 61 avenue du Parc, l'épouse de M. Lavallée-Smith, un fils.

MALO—A Saint-Sauveur des Monts, le 14 du courant, l'épouse de M. Philias Malo du Lac des Seize Iles, un fils: Joseph-Elzéar-Lionel.

Parrain et marraine, M. Eugène Malo, et Mademoiselle Adélina Charron, grand oncle et grande tante de l'enfant.

WARREN — A Montréal, le 15 du courant, au No 274 rue Richmond, l'épouse de M. Wilfrid Warren, un fils : Philippe-Edouard-Joseph-Léo.

Parrain et marraine, M. Philippe Lamy et Mlle Grace Warren, tante de l'enfant.

DECES

BOURGEOIS — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 4 mois et 10 jours, Marie-Laura-Aline, enfant bien-aimée de Agna Bourgeois.

Les funérailles ont eu lieu aujou d'hui à Saint-Hilaire.

BOURDEAU — En cette ville, le 13 du courant, à 12.45 p. m., à l'âge de 53 ans, Théophile Bourdeau, autrefois de la maison Laurent, Laforce et Bourdeau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 538 rue Saint-Hubert, à 6 heures a. m., pour se rendre à la gare Bonaventure, et de là à Saint-Urbain, où auront lieu le service et la sépulture, à l'arrivée du train.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Un train reviendra à Montréal dans l'après-midi, pour l'accommodation des personnes qui suivront le convoi. Les journaux des Etats-Unis sont priés de reproduire. 88—3

DECARIE—A la Côte Saint-Luc, le 15 du courant, à l'âge de 78 ans et 9 mois, Catherine Lortie, épouse de feu Benjamin Décarie, cultivateur.

Les funérailles auront lieu lundi, le 19 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à Saint-Luc, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâces, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 88—2

DAGENAIS — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 42 ans, 10 mois, Marie-Louise Vallée, épouse de Georges Dagenais, imprimeur à la Dominion Oil Cloth de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 243 rue Visitation, à 7¼ heures pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FINNIGAN — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 52 ans, John Finnigan.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 23 rue Saint-Philippe, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 88—1

GAUVREAU — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 64 ans, 3 mois et 14 jours, Adéline Charron, veuve de feu Joseph Gauvreau, décédée subitement.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 599 rue Champlain, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les membres du Tiers-Ordre sont priés de se rendre vendredi soir, à 8 heures, pour la récitation de l'office.

LAURIER — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 1 an et 8 jours, Joseph-Georges-Paul-Roger, enfant bien-aimé de Raoul Laurier.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 238 rue Mentana, à 2 heures précises, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 88—2

LEVEILLE — A Joliette, le 15 du courant, à l'âge de 64 ans et 2 mois, Georgiane Desrosiers, épouse de Stanislas Léveillé.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 du courant, à l'église paroissiale de Joliette.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRENDERGAST — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 68 ans et 3 mois, Emilie Gauvreau, épouse de feu James Prendergast, en son vivant coroner du district de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, le 19 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1777 rue Ontario, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Gésu, où sera chanté le service, et de là le convoi se rendra à la gare Viger, où le corps sera transporté à Québec, où auront lieu les funérailles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 88—2

POITRAS — A la Pointe Saint-Charles, le 16 du courant, à l'âge de 10 mois et 20 jours, Irène, enfant bien-aimée de Raoul Poitras, 6 rue Châteauguay.

Funérailles privées.

PAQUIN — A Saint-Henri de Montréal, le 15 du courant, à l'âge de 33 ans, Victoria Thibault, épouse d'Urgèle Paquin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 15 Terrasse du Parc, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 33 ans, 9 mois et 15 jours, Amédée Robitaille, fils de François Robitaille.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 842 rue Saint-André, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 87—2

WILSON — En cette ville, le 14 du courant, est décédé, Daniel Wilson, âgé de 79 ans.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 7 rue McGregor, Samedi, le 17 du courant, à 2 p.m. 87-2

LE SEL DE TABLE WINDSOR

ne prend pas en pain. Il est PUR—propre, cristaux secs, se dissolvant instantanément. Parfait pour la table.

M. Joseph Gagnon, qui vient d'être élu maire de Saint-Georges, Beauce.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

16 FEVRIER 1906.

DEMI-CONGÉ DU SAMEDI

Ce magasin ferme à une heure le samedi, durant février. Le public voudra bien encourager ce mouvement, en achetant d'aussi bonne heure que possible, le samedi matin.

$13.50 - Pardessus en Tweed de Fantaisie Pour Hommes - $5.67

Demain matin, vente spéciale du reste du stock de la saison (37 en tout) de pardessus d'hiver en tweed de fantaisie.

Ces pardessus sont confectionnés avec soin, dans les goûts les plus nouveaux et les plus élégants.

Dos non ajusté, nouvelles épaulettes concaves, doublure de drap italien de qualité supérieure, le meilleur canevas, beau collet en velours de soie. Tweed à carreaux et à rayures. Grandeurs 36 à 40 seulement. Pardessus régulièrement vendus $13.50. Prix de vente de samedi matin, tant qu'il y en aura $5.67

$13.50 -- Habillements en Tweed pour Hommes -- $8.98

Habillements style sac à quatre boutons, pour hommes, élégamments faits, en tweed pâle ou foncé à carreaux ou à rayures. Doublés en satin fermier mou de la meilleure qualité, belle coupe, seyant au parfait. Grandeurs 36 à 40 seulement. Pardessus régulièrement vendus $13.50. Samedi matin $8.98

ARTICLES POUR HOMMES -- ECONOMIES DU SAMEDI

Foulards en cachemire blanc ou à pois pour hommes, bords unis, carrés. Régulièrement 50 cents. Spécial samedi matin 32c

Tricots (sweathers) pure laine pour hommes, haut collet roulé, rouge et noir, aussi noir et bleu. Régulièrement $1.15. Spécial samedi matin 88c

Pyjamas en nouvelle flanellette rayée pour hommes, collet militaire, attaches brandebourg en corde blanche. Grandeurs 34 à 44. Régulièrement $1.25. Samedi $1

Chemises de nuit de la meilleure flanellette anglaise pour hommes, très amples, collet rabattu, poche au côté, jolis modèles. Points 14 à 18. Prix spécial samedi 89c

OFFRES SPECIALES DE GANTS

Gants en véritable chevreau français, jolies nuances de tan, brun, gris, noir et blanc, pointillés de soie de fantaisie, deux boutons à pression, seyant à la perfection, points 5¾ à 7, pour dames. Prix régulier $1.00. Prix spécial, samedi 75c

Gants de soirée en Suède, 16 boutons, nuances claires d'opéra, y compris tan pâle, biscuit, mode, gris et maïs, jolie coupe et ajustement parfait, points 5½ à 7¼, pour dames. Prix régulier $1.65. Prix spécial, samedi 75c

VETEMENTS de GARCONNETS--Offres Spéciales Samedi

200 culottes courtes en bon tweed importé, dessins de fantaisie, amples, bien doublés, exactement ce qu'il faut pour écoliers. Prix régulier 75c. Samedi 49c

Habillements avec blouse de matelot en serge bleue, garnis de galon rouge, bleu et or, finis aves sifflet et corde, amples, très bien confectionnés et finis, pour garçonnets de 4 à 8 ans. Prix régulier $1.25. Samedi 90c

CHAUSSURES A PRIX MODIQUES

Elégantes bottines à boutons, en cuir émaillé noir, semelles à trépointes Goodyear, points 5½, 6, 6½, 7½, 8, 8½, 9 et 10 seulement, pour messieurs. Prix régulier $4.00. Prix spécial, samedi $3.00

Bottines à lacets en veau box noir, bonnes semelles de pesanteur moyenne et talons militaires, points 3, 6, 6½ et 7 seulement, pour dames. Prix régulier $3.00. Prix spécial, samedi $2.10

LISTE SPECIALE D'EPICERIES, SAMEDI

Le meilleur beurre de ferme . . .	24c	22½c	3 paquets gelée Khovah . . .	30c	25c
3 boîtes. Maïs, pois, tomates. . . .	30c	23c	Bovril Cordial, 20 onces	$1.10	90c
4 paqts. Cornstarch	40c	25c	Saumon, bts., plates	15c	12½c
Sardines importées	15c	12c	Poudre de savon de Carsley, 7 paquets	35c	25c
1,000 paquets de glace à gâteaux .	10c	5c	1 lb. raisin épépiné	12½c	11c

Le Cie S. CARSLEY, Ltée
1765 à 1783 rue Notre-Dame,
184 à 194 rue St Jacques,
MONTREAL.

Le Cie S. CARSLEY Ltée
1765 à 1783 Rue Notre-Dame.
184 à 194 rue St Jacques,
MONTREAL.

VICHY-CUSSET

EN VENTE PARTOUT

F.-X. ST CHARLES & CIE, Seuls Agents, 39-41-43 rue St Gabriel, Montréal.

13,15,16

M. L. O. GROTHE ET SES COMITES

LE CANDIDAT LIBERAL OUVRE SES COMITES, AU NOMBRE DE QUATRE—ASSEMBLEES CE SOIR.

M. L. O. Grothé, candidat libéral dans Maisonneuve, poursuit avec activité la lutte entreprise. Il a fait hier l'ouverture de plusieurs comités. Au premier, chez M. Napoléon Turcot, président du club libéral de la ville Saint-Louis, environ quatre cents électeurs étaient dans la salle. M. Turcot en a été nommé le président actif.

M. Turcot ouvrit l'assemblée en invitant les électeurs à former eux-mêmes le comité.

En voici la composition :

Président honoraire, M. Ménard Paquette ; vice-présidents honoraires, F. Jubinville et W. Chouinard ; président actif, M. Nap. Turcot ; secrétaire, J. H. Proulx ; assistant-secrétaire, A. Saint-Maurice.

Comité : MM. F. Carrière, F. Leduc, A. Thivierge, P. Ducharme, M. Gingras, A. Reeves, Geo. Lebel, R. Valiquette, I. Reeves, Jos. Saint-Amant, L. Laverdur, M. Campeau, J. Bisson, F. Viau, W. Gonthier, J. W. Laing, A. Ethier, L. Lebel, J. Brazeau, J. Beaubien, A. Brazeau, D. Boyer, J. A. Bélanger, O. Desautels, Jos. Plouffe, C. E. Guévremont, Norbert Plouffe, Jos. Lalonde, Nap. Bureau, H. Pelletier, D. Turcot, O. Charbonneau.

Les orateurs suivants adressèrent la parole : Jos. Béland, ex-député ; T. A. Grothé, ex-échevin ; M. E. Chéron, A. Gibeau, secrétaire du Club Chénier ; E. Laberge, H. Gervais, A. Thivierge, W. Lalonde, G. Lebel, N. Turcot, etc., etc.

L'autre assemblée eut lieu au comité de la rue Berri, 1279.

Président : M. J. B. Martineau.

L'autre assemblée eut lieu au comité de la rue Berri, 1279.

Il y avait là plus de 500 électeurs qui firent une démonstration des plus enthousiastes en faveur de M. Grothé. Cette assemblée a obtenu un succès énorme.

Le comité se compose comme suit pour cet endroit :

Président, J. Bte Martineau ; 1er vice-président, Godfroy Raymond ; 2e vice-président, Elie Prénoveau ; secrétaire, C. T. Jetté ; assistant-secrétaire, J. A. Bourdon ; directeurs : Joseph Leduc, Dr Achille Dagenais, Ephrem Renaud, Adjutor Courchênes, Eugène André, J. F. Goyer, Georges Vallières, J. A. E. Dion, Delphis Turcot, Régis Rivet, Thomas Bourdon.

Là, Mtre D. A. Lafortune, M. Jos. Béland, ex-député, chef ouvrier ; Mtre Théo. Rhéaume, M. A. Ecrement, J. O. Gareau, président des marchands-détailleurs ; R. Latulippe, adressèrent la parole.

C'est au comité de la rue Carrière 257, qu'eut lieu la reunion suivante. Il y avait là plusieurs centaines d'électeurs, qui ont écouté avec attention les raisons qui militent en faveur de la candidature de M. Grothé.

Le comité est ainsi organisé :

Président, Cléophas Renaud ; 1er vice-président, Jos. Brien ; 2e vice-président, Idola Bourguignon ; secrétaire, Geo. Vermette ; assistant-secrétaire, J. S. Dalbec. Comité : Télesphore Boisvert, Hormisdas Bourguignon, J. A. Galarneau, Onésime McAbbie, Nap. Robichaud, Aug. Bélair, J. O. Bourgault, André Miron, James Heaney.

Ce soir, M. Grothé tiendra trois assemblées : à l'hôtel-de-ville de Maisonneuve, au numéro 249 de la rue Mont-Royal et à la Salle Saint-Jean-Baptiste, cette dernière pour les électeurs anglais.

Il sera accompagné de MM. L. A. Rivet, M.P., Gustave Boyer, M.P., Jos. Archambault, avocat, Arthur Ecrément, N.P., Wilfrid Lacat, A. A. Bureau, M. P., T. Rhéaume, avocat, J. E. Dion, L. A. Gareau, E. Charron et plusieurs autres.

LAMBERT EST COUPABLE

L'agresseur de l'agent du "Collier's Weekly" sera condamné.

Joseph Lambert, qui se dit domicilié ruelle Mercier, 44, a été convaincu de tentative de vol à main armée sur la personne de L. Bergen, agent du "Collier's Weekly," à Montréal. Le juge Desnoyers a sévèrement condamné la conduite de Lambert, ex-forcat et ex-pensionnaire de la prison, et il a félicité le constable Poirier, du poste No 2, et le cocher Goyette, du poste de la rue Craig, Place Viger, de leur prompte intervention, dans cette affaire, que "La Presse" a déjà racontée. En 1892, 1893, 1894, 1895, Lambert a subi des condamnations à la prison. En 1895, il était envoyé au pénitencier. En 1897, il reprenait le chemin de la prison après sa sortie du bagne. Depuis il a fait un séjour bi-annuel à la bicoque du pied du courant. Jugement mardi.

ACCIDENT A HAWKESBURY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hawkesbury, 16 — Un accident est arrivé mardi à M. Camille Ménard, marchand de cette ville. M. Ménard ayant reçu la visite d'un de ses parents qui était venu en voiture chez lui, dételа le cheval pour le mener à l'écurie. En passant derrière le cheval, M. Ménard en reçut une terrible ruade, qui lui cassa une jambe.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Vol de diamants et de pierres précieuses—Un Français dans la deveine—Le testament de M. E. B. Eddy—A trompeur trompeur et demi—Un héritier du marchand millionnaire de Chicago—Richesses énouïes au lac Abittibi—Les règles de procédure de la Chambre seront revisées.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE.

Ottawa, 16 — La police est sur pied pour tâcher de découvrir les auteurs d'un vol considérable de bijoux qui a été commis, dans l'après-midi de lundi, chez M. J. W. Woods, au numéro 323 de la rue Chapelle, à la Côte de Sable. Le plus profond mystère entoure cette affaire. Le bureau de la sûreté a lancé ses meilleurs limiers sur la piste des coupables qui, on peut en être certain, n'ont pas laissé leur adresse. M. Woods qui gardait sa chambre depuis une dizaine de jours, fit une sortie avec sa femme, en voiture. Les domestiques restèrent au logis, de même qu'une demi douzaine d'ouvriers qui travaillaient à certaines améliorations. Personne n'a eu connaissance que des étrangers soient venus à la maison en l'absence des maîtres. N'empêche cependant qu'au retour de ces derniers, la chambre à coucher de Mme Woods fut trouvée sens dessus dessous. Des bijoux précieux étaient disparus. La police fut aussitôt avertie et elle constata qu'elle avait à faire à des amateurs, car le vol avait été commis très gauchement. Sur environ une dizaine de mille piastres valant de joyaux, à peine la moitié furent enlevés. Dans leur précipitation, les voleurs échappèrent par terre, sans se soucier de les relever, quatre bagues en diamaint de grand prix et de l'argent. Le butin des cambrioleurs consiste en partie, de $100 en argent, d'une bague en diamant avec émeraude, de la valeur de $1,250, d'une bague en diamant avec saphir, de la valeur de $850 d'une bague en diamant avec rubis, valant $500, d'une bague en diamant avec turquoise, valant $90, d'un solitaire valant $500, d'une bague en diamants, de la valeur de $500, d'une bague en diamant avec saphir, valant $180, d'une bague en diamants avec deux perles, valant $35, d'une épingle de très grande valeur, une perle rose ; aussi un collier en perles, un bracelet en or, quatre miniatures d'enfants, dans un loquet en or. Ces miniatures étaient l'oeuvre d'un célèbre peintre de New-York, Gerald Hayard. C'est ce dernier joyau que Mme Woods regrette le plus. Comme les soupçons planaient naturellement sur les personens qui étaient restées au logis en l'absence des patrons, la police a perquisitionné partout chez elles. C'est le plus gros vol de bijoux qui ait été commis à Ottawa.

—Un arpenteur et explorateur du G. T. P., de retour d'un voyage dans la région du lac Abittibi, rapporte que tous les minéraux précieux se trouveront en abondance dans ces lointains parages lorsque le nouveau transcontinental les traversera. Il ne doute même pas que la terre recèle des diamants de grand prix à cet endroit. Le Standard Oil y exploite des mines d'argent.

—Le cabinet s'est occupé à sa séance d'hier, du rapport de la commission des pêcheries de la Colombie Anglaise, dont le professeur Prince était président. Le rapport conclut à l'absolue nécessité d'une décision judiciaire concernant la juridiction respective de la province et du fédéral dans les pêcheries de cette province, aussi à la délimitation des eaux du détroit d'Hécate, où il se fait beaucoup de pêche par des étrangers, et enfin la délimitation de ce qui doit être considéré comme les eaux profondes par rapport aux eaux dans lesquelles la culture du saumon sera protégée.

—Le gouvernement fédéral a accepté, après de longues négociations à ce sujet avec le gouvernement d'Ontario, le contrôle des lacs et des jetées de la vallée de la rivière Trent, qui étaient jusqu'ici placées sous l'administration provinciale.

—Les mouchards qui ont exercé depuis quelque temps à Ottawa, pour le compte du gouvernement d'Ontario, sont à leur tour mis en demeure de se défendre. Ils sont accusés de conspiration par M. Benny Bowers, qui tient l'hôtel Impérial, dans la rue Sparks. Bowers prétend que Dandino et Corcoran ont obtenu de la boisson chez lui, après les heures, en se servant de faux prétextes, en simulant la maladie.

—Alexandre Lacelle, le petit charretier qui, accusé de viol et trouvé coupable, attendait sa sentence, subira un nouveau procès, celui qu'on lui a fait n'était pas celui qu'il avait demandé. C'est une technicalité que son avocat, M. Mahon, a trouvée, qui lui vaut ce sursis inattendu. M. Mahon a plaidé devant la Cour d'Appel, à Toronto, que Lacelle étant accusé de viol, dans la journée du 9 janvier, avait demandé à subir un procès sommaire. Ce procès s'instruisit, mais la police changea la date de la commission de l'offense. La Cour d'Appel a maintenu qu'il n'y avait pas eu de procès. M. Mahon a demandé l'élargissement de son client, mais la Cour a déclaré qu'elle n'avait pas prononcé l'innocence de Lacelle. L'accusé a fourni un cautionnement dans l'intervalle. La Cour d'Appel a réservé son jugement dans la motion de M. Mahon, pour accorder un deuxième procès aux jeunes gens Finnissey et Blais, trouvés coupables de viol.

—M. Zéphirin Groleau, de Hull, que toute l'avant dernière génération de Hullois a bien connu, s'est fait tuer, hier, dans un chantier. M. Groleau travaillait pour M. Eddy, sur la rivière Blind, lorsqu'il a été broyé à mort par la chute d'un arbre. Son corps est arrivé à Hull aujourd'hui, par le train du Sault. Son frère Joseph, seul survivant ici de cette ancienne famille de Hull, est allé recevoir la triste dépouille qui était accompagnée par M. Ab. Hudson, qui l'avait engagé à Ottawa, l'automne dernier. Le défunt était célibataire et âgé d'environ 45 ans.

—Il est entendu que dès l'ouverture de la session prochaine, un comité composé de députés des deux côtés de la chambre, sera formé pour reviser les règlements en vue de restreindre la longueur des sessions.

—M. Antoine Fortier, 50 rue Cobourg, a été frappé, mercredi, par un tramway, au coin des rues Sparks et O'Connor, et il a dû être transporté chez lui en carrosses. Il souffrait de cuisantes douleurs aux reins.

—L'ordre victorien des infirmières a rendu son rapport public, pour l'année qui vient de s'écouler. Ces charitables jeunes filles ont fait, au cours des douze mois, 5,277 visites aux malades, soit 1,156 de plus qu'en 1904. L'encaisse, y compris une balance de $385 de l'année d'avant se monte à $3,214.

—Tous les aubergistes de la Pointe Gatineau ont été sommés de comparaître devant le juge Talbot, à Hull, pour répondre à l'accusation d'avoir enfreint la loi des licences. Ce sont Louis Larin, France Normand, Ludger Saint-Pierre, Samuel Bélanger, Félix Bigras, Joseph Galipeau, Louis Charrette, F. Saint-Jacques, Ad. Villeneuve et Albert Morin. Les mouchards qui les ont fait arrêter ne sont pas encore connus.

—Un jeune Franpais est arrivé à Ottawa, depuis hier, et raconte une série de mésaventures qui ont failli lui coûter la vie. L'étranger dit se nommer Fernand Cario et être le fils de Joseph Cario, de son vivant un des plus riches constructeurs de Havre, France. Fernand voulut voyager et vint en Canada. Il partit l'automne dernier pour les régions forestières de l'Outaouais supérieure. Pendant les récents dégels, il dut revenir vers la ville avec des bûcherons. Chemin faisant, il reçut une lettre de sa mère, par l'entremise du consul de France, à Montréal, et cette lettre contenait $100, paraît-il. Cario en se levant le lendemain matin, s'aperçut que son argent lui avait été volé. Il partit à pied et arriva au bout de quatre jours à Pembroke. Il avait eu les oreilles, les doigts et les orteils gelés. Il se mit en correspondance avec le consul de France, qui lui répondit qu'il lui envoyait, prétend le voyageur, $200. L'argent n'est pas encore parvenu à son adresse, mais Cario est arrivé ici et est aux soins de la charité publique. Le ministère des postes s'occupe de la prétendue remise d'argent par poste.

—M. C. A. Douglas, d'Ottawa, est un des héritiers de Marshal Field, le marchand multi-millionnaire de Chicago. Aux termes du testament, $200,000 sont laissées aux cousins de la première femme de Field. Par sa femme, Mlle Scott, M. Douglas entre pour sa part dans cette distribution. Il a reçu copie du testament, dont la valeur est de $175,000,000.

—Le conseil municipal de Hull a décidé d'accorder une augmentation de traitement à M. le Dr Telmosse, qui devra s'occuper, en sus de ses devoirs de vétérinaire pour la corporation, de l'inspection du lait, des bidons et des vaches qui servent à l'approvisionnement du lait en ville. Le conseil a accepté le rapport de la délégation qui est allée à Québec et qui recommande que la somme de $100 soit payée au gouvernement provincial pour le privilège de prolonger la prise d'eau de l'aqueduc à 400 ou 500 pieds dans le lit de la rivière Ottawa. L'ingénieur du conseil a été chargé de préparer le coût du lettrage des rues et du numérotage des maisons.

—Une autre manufacture viendra s'établir dans Hull ces jours-ci. Elle emploiera encore des couturières. Ces ouvrières commencent à se faire rares à Hull, de même que les petites filles qui travaillent au mica. Cinq ou six manufactures de plus ou moins d'importance seront établies d'ici au printemps en cette ville, y compris la manuacture de confections, succursale de la filature d'Amonte.

—Les officiers du ministère de la milice, accompagnés de sir Sandford Fleming, de M. E. G. Chamberlain, et de plusieurs autres citoyens distingués d'Ottawa sont allés, hier après-midi, aux usines de ciment, à Hull, et ont fait des expériences très concluantes avec le nouvel explosif anglais, le magadyne. Cet explosif est deux fois plus fort que la dynamite et les preuves qui ont été obtenues sont irréfutables.

—Le testament de M. E. B. Eddy a été lu, hier, devant les intéressés, mais ni le notaire Tétreau, ni l'avocat Foran n'ont encore été autorisés à en révéler le contenu.

HORRIBLEMENT MUTILE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Island Pond, Vermont, 16. — Joseph Boutin, de Sainte-Julie, province de Québec, où il a une femme et neuf enfants, vient d'être ici, victime d'un épouvantable accident. Il était à scier du bois de pulpe, lorsque son vêtement fut pris dans une courroie. Boutin fut entraînée dans la roue.

Au premier tour, il eût le bras cassé et au second tour, ce bras était complètement séparé du tronc. Boutin, inconscient de sa terrible blessure, n'en fit pas moins plusieurs pas sans se rendre compte de ce qui venait de lui arriver. On croit qu'il survivra cependant.

"KID" PAGE EST REPRIS

Joseph Page, dit le "Kid", a été réarrêté hier soir, dans une fumerie du quartier chinois, sous prévention de recel. Le prévenu portait, au moment de son arrestation des vêtements volés il y a quelque temps à l'établissement du "Malte Attire" rue Sainte-Catherine. Page fut condamné, mercredi dernier, par le juge Desnoyers, à l'amende pour vagabondage et promit de quitter la ville dans les vingt quatre heures pour s'éviter une condamnation sévère que, selon le président du tribunal, il méritait N'ayant pas tenu parole, il a été filé par les agents Viens et Connors qui ont retrouvé en sa possession des vêtements volés. Page est un ancien forcat et l'un des plus habiles voleurs à la tire de la Province. Il vient de Buffalo.

PERSONNEL

—M. George Marcil est à New-York pour affaires.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants : il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

CIE CUDDY-BRODEUR

Services à Poisson en Porcelaine

Services à Gibier

Coutellerie

Cuillères en Argent

Fourchettes en Argent

CADEAUX DE NOCES

Nous sommes en inventaire, par conséquent beaucoup de marchandises que nous trouvons en trop grande quantité, **nous réduisons jusqu'à moitié prix.**

VERRE COUPE

réduction de . . . . . **20 cents par piastre**

VASES, POTICHES, ETC.

réduction de . . . . . **33 cents par piastre**

TOUS NOS SERVICES A DINER

$25 jusqu'à $100, réduction de . . . . . **10 pour cent**
Emballés ou gardés en magasin jusqu'au 1er mai sans frais.

SERVICES TÊTE-À-TÊTE

$1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $4.00, $5.00, etc. Pour samedi et lundi seulement, les 17 et 19 février. **20 pour cent d'escompte.**

VERRES À LIMONADE

Dessin en couleur sur cristal de Bohême, valant $1.00 la douzaine. Réduit à chacun 5c

Pas moins d'une demi douzaine à la fois.

SERVICES EN CRISTAL DORÉ

Chacun. **$1.00, $1.50, $2.00**

Pour soirées, réceptions, Euchre, nous envoyons en locations, les porcelaines et les verreries à votre choix.

1513 STE CATHERINE, Près Amherst — *A NOS DEUX MAGASINS* — 233 SAINT-LAURENT, Près Ste Catherine

LE "ROYAL SANITARY INSTITUTE"

LE GOUVERNEUR GENERAL PRESIDE A L'INAUGURATION D'UNE SUCCURSALE CANADIENNE DE CETTE IMPORTANTE INSTITUTION.

A 4 heures, mercredi dernier, Son Excellence le Gouverneur Général a bien voulu présider à l'inauguration d'une succursale du "Royal Sanitary Institute". Le colonel Hanbury Williams et le capitaine Newton, A.D.C., accompagnaient Son Excellence.

Le Dr Lachapelle ouvre la séance par quelques mots de bienvenue à son Excellence et invite le Dr Starkey à prendre la parole.

Dans un discours soigné, le Dr Starkey expose le but du "Sanitary Institute". C'est une société d'hygiène dont, à part les autorités sanitaires, sont invités à faire partie les ingénieurs, les architectes, les chimistes, les médecins, les vétérinaires, enfin ceux qui par leur profession ont nécessairement des connaissances d'hygiène et s'occupent d'en promouvoir l'application. Le Sanitary Institute s'occupe aussi à donner des cours réguliers d'hygiène dont bénéficient ceux qui cherchent à occuper des positions d'inspecteurs sanitaires de denrées alimentaires, etc.

M. Marceau, ingénieur civil, succède au Dr Starkey et dit quelques mots de félicitations ; M. Nobbs, parlant au nom des architectes, adresse aussi la parole. Le Dr Montizambert, directeur général de l'hygiène fédérale et le Dr Hodgetts, du Conseil d'hygiène d'Ontario, parlent au nom de la profession médicale.

Enfin, Son Excellence Lord Grey prenant la parole se dit heureux de présider à l'inauguration dans le Dominion d'une branche du "Royal Sanitary Institute".

L'échevin Yates, représentant le maire et le Principal Peterson font aussi des discours ; M. Peterson remercie Son Excellence d'avoir bien voulu présider à la naissance canadienne du Royal Sanitary Institute.

Vers six heures la séance d'inauguration prit fin.

LE BIENFAITEUR DE LA FEMME

Tonique des toniques pour les femmes pâles et faibles

EN VENTE PARTOUT A 75cts. LA BOUTEILLE

176-imMjva

Louanges Bien Méritées

A L'ADRESSE D'UN ARTICLE BIEN CONNU

Les principales autorités médicales de toutes les nombreuses écoles ont tant écrit à la louange des plantes médicinales indigènes ou américaines, qui entrent dans la composition de la Dr Pierce's Golden Medical Discovery, que celui qui essayerait de les reproduire des différents ouvrages de "matière médicale", serait en peine par où commencer, car elles sont si nombreuses que, dans un article comme celui-ci, on ne peut qu'en donner une idée bien pâle et bien imparfaite.

Disons brièvement que la "Golden Medical Discovery" tire son nom de la petite plante vivace Golden seal dont la racine entre largement dans sa composition. Outre cet ingrédient des plus précieux, il contient des extraits glycériques de racine Stone, racine Queen, écorce de cerisier noir, sanguinaire et racine de mandragore.

Finley Ellingwood, M. D., un éminent praticien de Chicago, et professeur de matière médicale au collège de médecine Bennett, de cette ville, dans son récent ouvrage sur la Thérapeutique, dit de la racine Golden Seal : "C'est le plus naturel des stimulants des fonctions normales de la digestion. Son influence sur les surfaces muqueuses le rend des plus précieux dans la gastrite catarrhale (inflammation de l'estomac) et l'ulcération gastrique (estomac)".

Plusieurs autres autorité, avec le Dr Ellingwood, proclament l'Hydrastin (Golden Seal), comme remède contre le catarrhe nasal, de l'estomac, des bronches, des conduits biliaires, les reins, les intestins et la vessie. Nous mentionnerons entre autres, le professeur John King, M. D., auteur du "American Dispensatory" ; le professeur J. M. Scudder, M. D., dans son "Specific Medication" ; le Dr Hale, du Hahnemann Med. College de Chicago ; Grover Coe, M. D., de New-York, dans son "Organic Medicines" ; Dr Bartholow, du Jefferson Med. College, et nombre d'autres et professeurs renommés en médecine.

Toutes ces éminentes autorités proclament les propriétés curatives de Golden Seal, dans les cas de faiblesse de l'estomac, du foie et des intestins, de la torpeur et ulcération des intestins. Le Dr Ellingwood le recommande hautement, "dans les cas de dyspepsie atonique, quand l'appareil entier, y compris le foie, est stagnant et inactif." Il le proclame aussi très fortement dans plusieurs cas de faiblesse et dérangements particuliers aux femmes. Le Golden Seal root (Hydrastin) est un ingrédient important dans la Prescription Favorite du Dr Pierce pour les femmes faibles, nerveuses, "épuisées".

Mais, pour en revenir à la "Golden Medical Discovery", il faut dire que ses propriétés curatives ne lui viennent pas entièrement du "Golden Seal", si précieux qu'il soit, mais bien aussi d'autres ingrédients qui ne sont pas moins puissants que l'hydrastin, ou "Golden Seal" et, partant, ajoutent à sa valeur.

Pour tous maux des bronches, de la gorge, des poumons, ou autres maux analogues, la racine Stone, l'écorce de cerisier noir, la racine Queen et la sanguinaire, jouent chacun un rôle important dans l'opération des guérisons phénoménales attribuées, avec raison, à la "Golden Seal Discovery", tout comme fait le "Golden Seal". Tous ces ingrédients ont la haute approbation des sommités médicales de toutes les écoles, pour la guérison des maladies des bronches, de la gorge et des poumons.

Voici ce que dit le professeur King de la racine Queen : Un altérant (purificateur du sang) surpassé par bien peu d'autres altérants connus, si toutefois il l'est. Des plus efficaces contre les maladies de la peau et les affections scrofuleuses ; soulage les affections bronchiales ; guérit radicalement la bronchite ; calme l'irritation ; un remède important contre la toux ; guérit les toux durant depuis plusieurs années ; facilite la nutrition et fait du sang, et on peut la prendre pendant longtemps sans aucun danger."

Racine Queen, racine Seal, racine Stone, écorce de cerisier, noir et sanguinaire, tous des articles recommandés par les principaux praticiens de toutes les écoles comme le meilleur des remèdes contre la toux, sont surtout très précieux une fois combinés à la glycérine chimiquement pure qui augmente considérablement

TEMPERATURE

Vents modérés, beau, moins froid, aujourd'hui et demain.

EN VOYAGE

L'Hon. juge J. A. Ouimet est parti hier soir pour New-York, Washington et la Floride, avec sa fille aînée Mademoiselle Thérèse Ouimet et Mademoiselle Barthe, fille de l'Hon. M. H. B. Rainville.

M. Louis H. Taché, directeur-général du Crédit Municipal Canadien, est parti par la Savoie, jeudi, le 15, pour un voyage de quelques semaines à Paris.

Par le même paquebot sont aussi partis M. J. A. et Mme Hurteau et M. Marc Aurèle Barnier.

A LA LEGISLATURE

PLUS DE LICENCES SEPAREES A L'AVENIR POUR LE GROS ET LE DETAIL.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 16. — Dorénavant il n'y aura plus de licences accordées pour le gros et le détail ensemble. Il y aura deux licences séparées. C'est ce qu'a déclaré l'hon M. McCorkill, trésorier de la province, à une délégation qui lui en a fait la demande hier.

Cette délégation présentée par M. Godfroy Langlois se composait de MM. J. A. Beaudry secrétaire de la section de Québec des détailleurs du Canada; P. Daoust, O. Bruneau, J. A. Labonté, M. de Repentigny, Vital Raby, F. H. Mallette, N. Montizambert, M. Tessier, de Montréal, J. A. Chabot, président de la succursale de Québec, T. Béland, vice-président, A. Grenier, E. Paquet, P. Turgeon, J. Martel de Québec.

—Le comité des bills privés a adopté ce matin, le bill amendant la charte de la ville Ste Anne de Bellevue et celui amendant la charte de la ville d'Outremont.

— Le comité des chemins de fer a adopté le bille incorporant la compagnie du chemin de fer du comté de Portneuf.

— Un nommé Neil a été arrêté pour obtention d'argent sous de faux prétextes. Il a comparu ce matin en cour de police et a été envoyé en prison.

LE CONTROLE DU "SOLEIL"

Les honorables Gouin, Fitzpatrick et Choquette en conférence.

(Du correspondant [illegible] de LA PRESSE)

Québec, 16. — [illegible] hon. Charles Fitzpatrick, Lomer Gouin et le sénateur Choquette sont en conférence, ce midi, dans le bureau du premier ministre. Il s'agit de la question du contrôle du "Soleil" ; contrôle que le sénateur Choquette a offert à Sir Wilfrid Laurier.

Le résultat de la conférence n'est pas encore connu.

L'AVOCAT H. ST PIERRE

Est nommé protonotaire du district de Pontiac.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Valleyfield, 16. — Le gouvernement a certes fait une nomination populaire en appelant Mtre Henri A. St Pierre au poste de protonotaire du district de Pontiac. Avec seulement cinq années de pratique comme avocat, M. St Pierre n'en a pas moins déjà acquis une réputation enviable au Barreau de la province de Québec. Noblesse oblige, le dicton ici s'applique bien à propos.

C'était pour ainsi dire un devoir pour Mtre Henri St Pierre de se distinguer parmi ses autres confrères, il le devait à la renommée de son père, l'honorable juge St Pierre, dont le nom a brillé avec tant d'éclat au tableau de nos grands avocats canadiens.

Mtre Henri St Pierre faisait partie de l'étude bien connue Pélissier, Wilson et St Pierre. Il saura faire honneur au poste qu'on vient de lui confier. "La Presse" offre ses félicitations au nouveau protonotaire du district de Pontiac.

LE CONSUL DE RUSSIE

M. de Struve, consul général de Russie, a été pris subitement, hier après-midi, d'une attaque de rhumatisme aigu, qui a nécessité son transport à l'hôpital Glengarry.

Cet accident déplorable empêchera M. de Struve d'assister aux fêtes données par le gouverneur général, auxquelles il avait été convié.

MORT DE Mme PRENDERGAST

Nous apprenons la mort, à l'âge de 68 ans et 3 mois, de Mme Prendergast, Emilie Gauvreau, veuve de M. James Prendergast, ancien coroner du district de Québec.

Mme Prendergast s'est éteinte, hier, en son domicile, 1777 rue Ontario.

La défunte était la mère du juge Prendergast, de la cour supérieure des Territoires du Nord-Ouest; de M. Jérémie Prendergast, du département des Postes, à Ottawa, et de M. Alfred Prendergast, gérant de la succursale du Semi Ready, rue Saint-Jacques, Montréal.

Le service funèbre aura lieu lundi à 7 heures, à l'église du Gésu, et le corps sera transporté à Québec où il sera inhumé.

A PROPOS D'EVALUATION

M. Fred R. Beaulieu, un propriétaire du quartier Sainte-Marie, avait pris une poursuite il y a quelques mois, contre les évaluateurs de la ville, qui prétendait avaient estimé à $30,000 puis $22,000 une propriété qui ne valait réellement que $19,000. Aujourd'hui le recorder Weir a renvoyé, sans frais, l'opposition de M. Beaulieu, et l'estimation des évaluateurs est maintenue.

ATTENTAT MEURTRIER

Filkesbarre, 16. — Le curé de l'église St John, à Fresland près d'ici, a été assailli, hier, par un inconnu qui lui a coupé la gorge et l'a frappé à la tête.

En l'absence de son serviteur, le curé alla ouvrir la porte à quelqu'un qui venait de sonner. L'individu s'élança sur le prêtre et lui plongea un couteau dans la gorge et le frappa brutalement au front, lui causant une profonde blessure.

Les paroissiens sont si indignés que si le coupable est arrêté, il pourrait bien être lynché.

LE PROCES DE JAMES KELLY

Accusé de cruauté et de mauvais traitements envers un immigré,

ARNOLD WALSH

Plusieurs témoignages sympathiques au petit défunt qui aurait été rudoyé.

LIBRE SOUS CAUTION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 16. — Le procès préliminaire de James Kelly, accusé de cruauté et de mauvais traitements envers un jeune immigrant d'Angleterre, Arnold Walsh, décédé le 22 janvier dernier, s'est continué, hier matin, en présence des magistrats Pearson, Dugal et Gorman. L'anxiété au sujet de cette enquête est à son paroxysme, et la salle de l'hôtel de ville était, ce matin, trop petite pour contenir la foule de personnes accourues de toutes les paroisses environnantes. A l'ouverture de la cour, Maître Wright, avocat du plaignant, fit servir par l'huissier Gauthier des mandats d'amener à trois témoins qui n'avaient pas répondu à l'appel. M. Fitzhenry était accompagné de trois immigrants d'Angleterre, venus en Canada en même temps que Walsh. Ces jeunes garçons, a-t-on remarqué, paraissaient jouir d'une

CONSTITUTION ROBUSTE,

ce qui confirme le témoignage de M. Fitzhenry que les émigrants envoyés en Canada ne sont que des sujets bien portants et atteints d'aucune maladie sérieuse.

Le chef McCaskill, arrivé à Masson depuis mardi dernier était présent. Kelly fut rendu de bonne heure à Masson et fit son entrée à la cour, tenant par la main sa petite fille Annie, âgée de 10 ans, appelée comme témoin. A l'ouverture de la cour, Mtre Lamontagne, avocat de la défense, a fait remarquer qu'un journal d'Ottawa avait écrit certains commentaires et rapporté des faits concernant la cour, lesquels commentaires étaient de nature à préjuger le public contre l'accusé sous le coup d'une acusation assez grave déjà sans qu'il soit besoin de le mettre dans une position plus malheureuse, et ces faits n'étant nullement prouvés et non tout à fait conformes à la vérité. L'avocat demande la

PROTECTION DE LA COUR

contre ces faux racontars. Après quelques explications connées et la promesse de rapporter les faits correctement, M. Lamontagne consentit avec la cour à laisser les journalistes prendre des notes.

Annie Kelly, fille de l'accusé, fut la première appelée.

M. Lamontagne objecta à ce que son témoignage fut entendu parce que l'enfant était trop jeune et qu'il était pénible de la faire parler en présence d'une cour où son père était l'accusé. En réponse à M. Wright, l'enfant déclara n'avoir pas fait sa première communion et ne pas connaître la nature du serment. Son témoignage fût par conséquent refusé.

PIERRE DUBOIS,

un voisin de Kelly, fut ensuite assermenté. Il dit avoir vu Arnold Walsh une semaine ou deux avant sa mort, qu'il était bien légèrement vêtu pour cette saison froide et qu'il paraissait être faible et malade, qu'il avait vu Kelly s'impatienter et lui parler durement, une fois qu'en chargeant un voyage de foin le jeune garçon ne parvenait pas à élever sa fourche assez haut pour que Kelly pût aisément prendre le foin pour le placer sur la voiture. Le témoignage d'Isidore Bouchard fût le même que celui qu'il donna à l'enquête du coroner. Il dit que l'enfant paraissait être industrieux et obéissant, qu'il avait travaillé chez Kelly et que le jeune Walsh avait fait avec lui l'ouvrage d'un homme, qu'il avait remarqué aussi que l'enfant était mal vêtu.

LE TEMOIGNAGE LE PLUS IMPORTANT

a été celui d'un jeune immigrant nommé Henry Reilly, âgé de 15 ans, qui demeure chez Jas McNamara, un voisin de Kelly.

M. Lamontagne et Wright eurent souvent quelques mots contradictoires durant le témoignage de ce jeune garçon, et la remarque faite par le magistrat Pearson qu'ils étaient un peu trop sévères pour lui fût approuvée par la foule qui manifesta son contentement par des murmures et des gestes. Il dit que le défunt avait été son compagnon d'école en Angleterre, que depuis le mois d'août ils s'étaient rencontrés plusieurs fois ; qu'un jour Walsh lui dit que s'il s'arrêtait pour lui parler son patron Kelly le battrait et Reilly lui fit entendre qu'il ne resterait pas lui avec quelqu'un qui lui

DONNERAIT DES COUPS

et qu'il retournerait à l'asile des immigrés. Un autre jour qu'il était allé chez Kelly afin de voir le jeune Walsh, il entendit ce dernier pleurer dans l'écurie et se lamenter, mais il n'a pu le voir ce jour-là. Un autre dimanche, Walsh était à l'église, et je vis Kelly le secouer durement. Walsh sortit et je lui demandai ce qu'il avait; il me répondit qu'il avait mal aux dos, et que c'était parce qu'il lui avait fait tenir la tête penchée. Il n'a jamais vu Walsh tomber d'épilepsie à l'école, il a toujours été, à sa connaissance, doux et obéissant.

Hier après-midi, la cour a dû siéger dans la vaste salle appartenant à la société Saint-Jean-Baptiste afin de permettre à la foule toujours grossissante de pouvoir assister.

Le témoignage entendu à la réouverture de la cour, à 11 heures, a été celui du

CORONER LONGPRE

qui a certifié avoir vu le cadavre de Walsh dans un état de mapproprété absolue, que l'engelure des pieds et des mains du défunt ainsi que les autres blessures dont le corps était couvert avaient existé quelque temps avant la mort et a enfin corroboré en tout le témoignage des deux médecins autopsistes.

George Murphy, autre immigré âgé de 15 ans, dit ensuite qu'il a vu Walsh entre Noël et le jour de l'an, qu'il marchait péniblement et en boitant.

Arthur Spaight, jeune immigré âgé de 14 ans, déclare qu'il a été le compagnon d'école du défunt pendant trois

A suivre sur la page 7

LE PERE EN 1812 LE FILS EN 1837

L'histoire d'un vieillard qui prouve qu'un bienfait n'est jamais perdu.

VIEUX SOUVENIRS

Presque centenaire, A. Dion exprime sa reconnaissance à ceux qui consolent ses derniers jours.

RECITS D'ANTAN

D'année en année, de jour en jour, devient de plus en plus clairsemée la phalange des patriotes de "1837" qui ont survécu à cette mémorable époque et que l'on peut encore saluer, en passant.

Nous avons réussi à découvrir, ces jours derniers, un de ces de plus en plus rares survivants de la période critique de notre histoire : M. Antoine Dion, qui vit modestement, à l'abri des soucis de la vie, sous le toit hospitalier de son petit-neveu, M. Alfred Ponton, qui demeure rue Mentana.

Presque centenaire, le "père" Dion a encore bonne mémoire, et les récits typiques qu'il fait de temps à autre, au

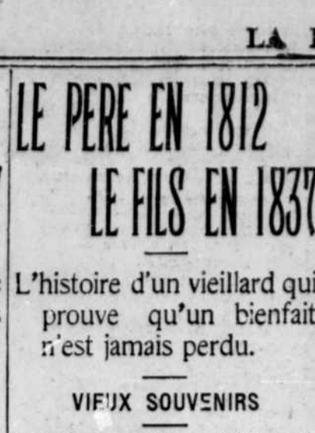

Antoine Dion, fils d'un Voltigeur de 1812, patriote de 37, qui est dans sa 94e année, d'après une photographie récente.

coin du foyer, lorsqu'il évoque ses lointains souvenirs des jours sombres de 37-38, sont marqués au coin de la sincérité la plus évidente et ils intéressent vivement ses auditeurs privilégiés.

Antoine Dion est né en 1812, à Saint-Mathias, comté de Rouville, sur les rives du Richelieu. Il était à peine né que son père dut l'abandonner aux seuls soins de sa pieuse mère, car il s'était depuis peu enrôlé dans les Voltigeurs Canadiens et il allait se couvrir de gloire à la fameuse bataille de Châteauguay où il se battit sous les ordres du vaillant de Salaberry.

De retour de sa campagne, le voltigeur Dion continua, durant plusieurs années, l'exploitation de sa ferme de Saint-Mathias, puis il alla demeurer à Saint-Césaire, sur les bords de la rivière Yamaska, dans le même comté. Il y mourut vers 1830.

Antoine Dion avait vingt-cinq ans quand éclata l'insurrection de 1837. Il fut un des premiers à s'enrôler dans les rangs des patriotes parmi lesquels il resta jusqu'à la dernière heure. Puis il revint à Saint-Mathias où il épousa, quelques mois plus tard, Mlle Louise Favreau, qui demeurait dans le même village. Celle-ci est morte en 1875.

N'ayant pas d'enfant à eux, M. et Mme Dion avaient adopté, à l'âge de neuf mois, le petit Antoine, fils de M. Antoine Favreau, le frère de Mme Dion. Ce dernier, sa première femme étant morte peu après la naissance du bébé, avait décidé de convoler en secondes noces, et comme il devait aller s'établir aux Etats-Unis, les époux Dion crurent qu'il serait mieux de garder le petit avec eux. Le père y consentit.

M. et Mme Dion élevèrent le pauvre abandonné comme leur propre fils et celui-ci les a toujours considérés, ai-

Antoine Favreau, fils adoptif du nonagénaire, père de Madame Ponton, qui prend soin du brave vieillard.

més et respectés comme ses véritables père et mère.

De son second mariage, M. Antoine Favreau, père, eut quatorze enfants dont le plus grand nombre vivent encore aujourd'hui dans différents centres de la Nouvelle-Angleterre. Ce sont les oncles et tantes de Mme Ponton chez qui réside le vieux patriote.

Antoine Favreau, fils, qu'avait adopté le "père" Dion, s'est aussi marié deux fois. Du premier lit, il n'y eut qu'une fille, Marie-Louise qui se maria en 1888 à M. Alfred Ponton, un peintre alors très en vogue à Saint-Césaire. Ce fut vers cette époque que M. Antoine Favreau, fils, convola en secondes noces avec une femme des Etats-Unis et que M. et Mme Ponton offrirent immédiatement à M. Dion, qui commençait à se faire vieux, de le recevoir sous leur toit. L'offre fut acceptée et le "père" Dion est toujours resté avec eux depuis près de vingt années. Antoine Favreau, le fils adoptif de M. Dion, est décédé depuis à Springfield, Mass., ne laissant de son second mariage qu'un fils, M. Edgar Favreau.

Il y a une douzaine d'années, M. et Mme Ponton quittèrent Saint-Césaire pour venir s'établir à Montréal et M. Antoine Dion les accompagna, heureux de trouver chez sa petite-nièce toute l'affection et les bons soins qu'elle aurait donnés à son propre père.

M. Ponton se dit heureux de pouvoir rendre, en partie du moins, au vieux patriote de "1837" les soins et les services que celui-ci a si largement donnés au père de sa femme.

Un service rendu n'est jamais perdu.

LES ASSISES A VALLEYFIELD

La cause de Chatigny est soumise au grand jury aujourd'hui.

L'INDIEN SAWATIS

Un verdict d'accusation bien fondée est rapporté contre lui, hier.

AUTRES CAUSES

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Valleyfield, 16. — La Couronne n'a que des succès à enregistrer jusqu'ici, pour le terme des assises criminelles de Valleyfield. Mtre D. McEvoy en effet a réussi à obtenir des "true bills" dans toutes les causes qu'il a soumises aux grands jurés. Plus que cela on peut dire qu'il a presqu'établi un record, en faisant, hier après-midi, enregistrer quatre verdicts d'accusations fondées dans l'espace de moins d'une heure.

A 3 heures, l'Hon. juge St-Pierre est monté sur le banc. La Cour était bondée, tout comme à la séance du matin. Les grands jurés furent mandés pour rendre compte de leurs travaux, et après avoir répondu à l'appel de leurs noms, ils déclarèrent avoir trouvé des "true bills" dans les causes suivantes: Sawatis, viol, Jerry Bourgerie, effraction nocturne, Jos Lanouette, voies de fait sur la personne de M. le Député F. X. Dupuis, Thos Robidoux, mise en circulation de faux billets promissoires, 4 accusations.

Sawatis est le premier appelé à la barre des criminels. C'est le plus beau type d'indien qu'on puisse rêver. Grand, solidement charpenté, le teint d'un brun foncé et sur tous les traits, un caractère de fierté et de dédain. C'est avec un geste de grand orateur qu'il lève la main droite au-dessus de sa tête sur l'ordre du greffier, pendant qu'on lui dit l'acte d'accusation enregistré contre lui. Il parle ni anglais ni français, un interprète lui traduit à mesure les paroles de la cour. A tout instant il fait de la tête des signes de protestation et on l'entend murmurer tout bas.

"Non Coupable", répond pour lui son défenseur, Mtre Wilfrid Poitras. Ce dernier demande ensuite que les témoins de la défense, vu la pauvreté de l'accusé et le fait que celui-ci est un indien, scient assignés par la couronne. Mtre McAvoy ne s'oppose pas à ce que ce privilège soit accordé à la défense et l'hon. Président du tribunal se rend donc à la requête de Mtre Poitras. Ordre est ordonné de loger l'accusé en prison pour la nuit.

Sawatis prend la tête basse le chemin de son cachot, à la suite de M. le Gouverneur Jos Deslauriers.

Vient ensuite le tour de Lanouette. Sa cause est fixé à ce matin.

Cette affaire on le conçoit pique beaucoup la curiosité de la population de ce district.

Bourgerie, lui, ne se présente pas à l'appel de son nom. On le dit en fuite, et Mtre McAvoy demande contre lui l'émanation d'un "Bench-Warrant". Le tribunal se rend à cette requête.

C'est ensuite le tour de Thos Robidoux, qui aurait, à Ormstown, en février, 1905, tenté de faire passer de faux billets promissoires. L'accusé a été arrêté par M. Alfred Lefebvre, de Valleyfield. Quatre actes d'accusation lui sont lus successivement et à chacun, il répond d'une voix ferme, "Non Coupable". "Son père, Olivier Robidoux, devait venir avec lui à la barre des criminels, mais la mort, ici, a déjà fait justice. Olivier Robidoux est dans la tombe depuis quinze jours. "Il a déjà été jugé par un autre que par moi" dit solennellement l'Hon. président du Tribunal. Il est possible que la cause de Thos. Robidoux soit remise à un autre terme d'assises criminelles, certaines dépositions de l'enquête préliminaires manquant au dossier. L'accusé est défendu par Mtre Numa Brossoit.

Il est le dernier appelé à la barre. Les grands jurés sont ensuite renvoyés dans leurs quartiers et la Cour s'ajourne à ce matin.

L'affaire Chatigny vient aujourd'hui devant les grands jurés.

Dominique Chatigny a pris beaucoup d'embonpoint dans son cachot. Sa femme lui a apporté l'autre jour une veste, qu'elle venait de lui confectionner. Le prisonnier essaya de la mettre mais il la tendit aussi tôt à son gardien en disant : "Je crois que je profite, elle est trop petite."

M. le gouverneur Deslauriers lui fait donner une pinte de lait par jour, avec sa nourriture, Chatigny en fait ses délices. M. Deslauriers est très bon pour lui, s'efforçant en tout de lui faire oublier les rigueurs de la captivité. Il lui permet de lire des revues et des journaux, mais il se garde bien de lui passer toute publication parlant de la malheureuse affaire qui lui a ouvert ainsi les cachots d'une prison.

La lecture des récits de meurtres et de drames sanglants affecte fort Chatigny. C'est ensuite pour lui comme une hantise, il se hâte aussitôt d'en parler au gouverneur Deslauriers. Son dévoué défenseur, Mtre Alex. Legault, est allé ce matin lui rendre visite.

J'AI HATE, J'AI BIEN HATE

de finir, a dit le prisonnier, cette sollitude me tue". La perspective d'aller passer plusieurs jours à la barre des criminels, et d'être un objet de curiosité pour la foule, ne lui sourit guère. "Je vous assure, dit-il à son avocat, que ce n'est pas là le moindre de mes désagréments."

HYDROTHÉRAPIE CANINE

Toinon et Polyte — ils ont le diable au corps — se mettent dans l'idée de baigner Pateau dans la baignoire de tante Cunégonde. Ils mettent leur idée à exécution, en dépit des protestations du roquet, qui n'aime ni l'eau chaude ni les douches. Il résulte de cette tentative une scène inattendue où les deux polissons subissent la peine du talion. Voir "La Presse" de samedi prochain pour les détails.

TRIBULATIONS D'UN ORPHELIN

Audacieuse tentative d'une inconnue pour l'enlever à son père adoptif.

ETRANGE RECIT

Les plans de l'étrangère sont déjoués grâce à l'absence de l'enfant.

LE MOBILE

Les tentatives d'enlèvement qui s'exercent depuis quelque temps, au sujet d'un bambin de cette ville, sèment justement l'alarme au sein d'une brave famille de l'ouest, celle de M. Louis A. Guillet, restaurateur.

M. Guillet se demande avec inquiétude de ce qu'on veut bien à ce pauvre petit orphelin qu'il a adopté il y a deux mois, et envers lequel il exerce depuis ce temps, une surveillance et une protection de père. Dimanche, après-midi, en son absence, une femme que la police et une agence privée de détectives recherchent en ce moment, a tenté d'en-

Le jeune orphelin Georges-Henri Beaudry, qu'une inconnue a essayé d'enlever dimanche après-midi.

lever le jeune Georges Henri Beaudry, en usant d'un tduc qui jusqu'ici n'a pas été employé.

Un policeman du poste No 5 s'est fait, sans le savoir, le complice de la mytérieuse femme, en l'accompagnant dimanche après-midi, au domicile de M. Louis A. Guillet.

Un reporter de "La Presse" s'est rendu hier soir au domicile de M. Guillet et de la bouche du père adoptif il a pu apprendre l'aventure qui a failli devenir fatale à son enfant, le jeune Georges Henri Beaudry.

"Vers trois heures, dimanche après-midi, nous dit M. Guillet, ma femme et moi partions comme d'habitude pour aller rendre visite à mon père. Dix minutes après notre départ, d'après la version de l'une de mes cuisinières, Mme Wiseman, une femme se présentait à mon restaurant, et s'adressant à une de mes servantes, lui demandait si le jeune George-Henri était ici.

—"Il est allé au cathéchisme, madame, lui répondit la servante.

Un policeman était entré en même temps que la femme et écoutait sans paraître s'émouvoir la conversation de l'inconnue avec mes servantes.

—Mais n'y aurait-il pas moyen de voir cet enfant dans quelques minutes, demanda l'inconnue à la servante ?

Je ne crois pas madame, répondit-elle car l'enfant est allé au cathéchisme et doit aussi entendre les vêpres à Saint-Jacques.

La mystérieuse femme fit alors cet étrange récit : "Je suis chargée par un oncle de l'enfant, un vieux chanoine très riche, qui demeure aux Etats-Unis, de lui ramener l'enfant afin qu'il le fasse instruire et qu'il lui lègue ensuite une partie de sa fortune".

—Mais êtes-vous venue directement des Etats-Unis, avec l'intention de ramener l'enfant avec vous, demanda la servante ?

—Mais certainement, puisque je suis en ville depuis quelques jours seulement. Il faut que je retourne demain matin, en sorte qu'il me faut voir l'enfant immédiatement.

Voyant que l'enfant était absent, l'inconnue partit en disant qu'elle se rendait au presbytère de Saint-Jacques où elle devait voir le curé et conférer avec lui au sujet de l'enfant.

—"Je reviendrai probablement à cinq heures et demie, dit la femme en partant."

Va sans dire que nous ne l'avons pas revue depuis.

Nous questionnons alors M. Guilet au sujet du jeune Georges-Henri Beaudry et voici ce que nous apprenons.

L'enfant qui est aujourd'hui âgé de douze ans, n'avait que deux ans lorsqu'il perdit ses parents. Il fut alors adopté par la famille du docteur Louis Métayer Saint-Onge, de Granby, qui à son tour décédait et quelque temps plus tard était suivi dans la tombe par son épouse.

Le jeune Georges-Henri qui était alors élève à l'école Saint-Laurent, resta sous la garde du frère Georges des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui chercha à se procurer un autre père adoptif, pour son jeune pensionnaire.

Emu par la triste position de l'enfant et ébloui par l'intelligence dont le bambin faisait preuve, M. Guillet résolut de le prendre chez lui et de lui faire continuer son cours chez les frères des Ecoles Chrétiennes. De plus, l'enfant, déclara à M. Guillet qu'il n'avait de parent nulle part et qu'il ne pouvait compter que sur la générosité de son nouveau protecteur.

Pourquoi cette femme inconnue, qui dimanche dernier, s'est présentée au restaurant, a-t-elle essayé de s'emparer de l'enfant? C'est ce que personne ne peut jusqu'ici s'expliquer.

Après avoir entendu la version de M. Guillet nous nous rendons au poste No 5, rue Chenneville où nous interviewons le constable McCrea, celui qui dimanche dernier accompagnait la mystérieuse femme chez le père de Georges-Henri.

Le constable McCrea nous fait le récit suivant :

"Dimanche dernier, vers trois heures et quelques minutes, j'étais en devoir rue Sainte-Catherine, lorsqu'en arrivant près du café de M. Guillet, je fus accosté par une femme qui me paraissait parlementer avec un individu. Tous deux se tenaient en face du restaurant et gesticulaient vivement en parlant, comme s'il se fut agi d'une question très importante.

A suivre sur la page 9

D'UNE PIERRE DEUX COUPS

La famille Sénécal retrouve deux de ses membres au lieu d'un

PAR "LA PRESSE."

Une jeune fille retourne au foyer, en apprenant la disparition d'un frère.

TOUT S'EXPLIQUE

Le jeune élève de l'école Saint-Denis, dont nous annoncions hier l'étrange disparition, était de retour chez ses parents, hier soir, après deux jours d'aventures dont il se souviendra longtemps.

L'enfant a raconté à ses parents qu'en retournant à l'école, mardi midi, il avait rencontré un cultivateur et lui avait demandé de prendre place dans sa voiture.

Toujours d'après la version de l'espiègle, le cultivateur aurait tout à coup changé de direction et aurait de cette manière amené le bambin jusqu'à Laprairie.

"Lorsque je fus rendu chez lui, déclare le bambin, on me demanda si je pouvais travailler et je répondis oui."

Hier matin, l'enfant profita d'un moment où son maître ne le surveillait pas et s'enfuit.

En chemin, il rencontra un cultivateur qui consentit à le laisser monter dans sa voiture et le ramena en ville.

A l'un de ses camarades de jeux, le petit Oscar Pelletier, le bambin a dit cependant qu'il était parti de Laprairie, hier matin et qu'il avait fait à pied le trajet qui sépare ce village de Montréal.

Un fait assez étrange se rapporte au retour de l'enfant au foyer.

En lisant dans "La Presse" la disparition de l'enfant et la profonde inquiétude des parents, l'une des filles de M. Sénécal dont on n'avait pas entendu parler depuis longtemps, sut où demeurait sa famille et rendit visite à ses parents hier soir.

"Ç'a été un malheur pour un bonheur, nous disait ce matin Mme Sénécal, puisque la disparition de mon fils m'a fait retrouver aussi ma fille."

LE PRINCE ARTHUR DE CONNAUGHT

D'après les indications reçues jusqu'à présent, il est permis de supposer que Son Excellence le Prince Arthur de Connaught, arrivera au Canada, venant du Japon, vers le commencement d'avril prochain. Dès son arrivée sur les côtes du Pacifique, il poursuivra sa route vers Ottawa par les principales voies ferrées de l'Ouest du Canada, en passant par Edmonton, Winnipeg, Port Arthur, etc. On s'attend à ce qu'il soit à Ottawa vers le 15 avril.

Après avoir passé une semaine, dans la capitale, le distingué visiteur s'embarquera sur un convoi spécial mis à sa disposition par le Grand Tronc pour aller visiter les principales villes des provinces de Québec et d'Ontario. Son Excellence et sa suite quitteront probablement Ottawa vers le 30 avril pour Toronto, puis après un séjours de quelques jours à ce dernier endroit, se dirigera vers les Chûtes Niagara, puis de là vers les provinces Maritimes en suivant toujours la ligne à double-voie du Grand-Tronc. A son retour des provinces Maritimes le Prince de Connaught s'arrêtera à Québec et à Montréal.

Le train à bord duquel voyagera le Prince et sa suite sera un des plus beaux et des plus élégants du genre que l'ingéniosité des temps modernes ait produit. Le char officiel "Violet" l'un des chars palais les plus riches et les plus confortables et utilisé uniquement par le président du Grand Tronc lors de ses visites à travers le pays, sera à la disposition de son Altesse Royale et les autres chars composant le train seront du plus beau et récent modèle.

Le trajet sur le Grand-Tronc se fera en partie sur la ligne à double-voie, qui grâce à sa solidité et à son parfait outillage ne manquera pas de laisser, au Prince Arthur de Connaught une très favorable impression sur nos chemin de fer.

LA NOMINATION DANS MAISONNEUVE

Dès midi, aujourd'hui, l'officier rapporteur de la division Maisonneuve, M. J. Ernest Tétreault, avocat, recevait les bulletins de présentation de

M. Ernest Tétreault, officier-rapporteur à l'élection partielle de Maisonneuve.

M. L. O. Grothé, manufacturier de cigares et de M. Alphonse Verville, plombier. M. Aimé Beauchamp agissait comme secrétaire de l'officier rapporteur.

Les bulletins de MM. Grothé et Verville portent de nombreuses signatures.

A deux heures, cet après midi, l'officier rapporteur a déclaré la nomination de MM. Alphonse Verville et L. O. Grothé, comme candidats dans Maisonneuve.

La votation aura lieu le 23.

Au moment où nous allons sous presse, M. Verville adresse la parole à une immense assemblée à la salle Saint-Jean-Baptiste.

MORT SUSPECTE D'UN BARBIER

"Sidney" Nobert. succombe à l'Hotel-Dieu, dans des circonstances étranges.

RENSEIGNEMENTS

Le coroner ordonne de faire l'autopsie du cadavre, cet après-midi.

LES RUMEURS

Les docteurs C. A. Dugas et Duncan D. MacTaggart, médecins légistes, feront cet après-midi, à la morgue l'autopsie du cadavre d'un nommé Joseph C. Nobert, barbier, décédé à l'Hôtel-Dieu, hier soir, dans des circonstances mystérieuses. Nobert mourut quelques heures après avoir été transporté à cette institution, de sa demeure, au No 22 rue Devienne.

En l'absence de Mme Nobert, ce matin, un reporter de "La Presse" a obtenu d'une dame Côté, l'une des voisines d'en face, les renseignements suivants :

"Le défunt est âgé d'environ quarante ans et il est le père de trois enfants en bas âge. Les époux Nobert viennent d'Ottawa, et depuis qu'ils demeurent dans les environs, les voisins n'ont eu que des louanges à leur adresse.

"Mardi soir dernier, une voiture ramenait le mari, chez lui, dans un état bien pitoyable. On l'avait tout probablement battu, puis laissé sans connaissance sur le chemin.

"Jusqu'à hier matin, le malade, loin de voir son état de santé s'améliorer, ne fit qu'empirer, et, hier, il était transporté à l'Hôtel-Dieu."

Le docteur Lachance a déclaré, ce matin, au coroner McMahon, que Joseph C. Nobert était décédé à la suite d'épuisement et de mauvais traitements.

L'enquête du coroner au sujet de cette mort étrange aura lieu à la morgue, demain matin, à dix heures.

Du témoignage des voisins, il ressort que le nommé Nobert qu'on connait sous le nom de "Sidney" Nobert, était un homme sobre et absolument inoffensif.

On croit qu'il aura été pris pour un autre et qu'il aura été battu par une bande de voyous.

L'enquête du coroner éclaircira le mystère qui entoure la mort de Nobert.

DRAME CONJUGAL

A une heure et quart, cet après-midi, le grand connétable assistant Lambert a arrêté, sous prévention de tentative de meurtre, Venance Dutrisac, forgeron, 241 rue Saint Charles-Boromée.

La femme du prévenu a raconté au magistrat Lafontaine que Dutrisac l'avait battue et assommée, hier soir, vers minuit, à son domicile, la frappant à coups de poing et de manche de couteau sur la tête et dans la figure, puis la jeta dans une vitre, qui se brisa et lui infligea des blessures.

Dutrisac a comparu cet après-midi et a protesté de son innocence. Sa femme est dangereusement blessée.

LA PRESENTATION DU DRAPEAU

Le remise du drapeau à la section St Jacques de l'Association St Jean Baptiste sera faite le 22 courant à 8.30 heures au Monument National.

La section Saint Jacques a tenu une assemblée hier sous la présidence de l'ex-échevin L. G. Cressé. Les officiers sont décidés de donner à cette fête, tout l'éclat possible.

Il est aussi décidé que les officiers de la société Saint Jean-Baptiste, le soir de la démonstration porteront leur insignes, et qu'ils occuperont avec leurs dames, les places qui leur auront été spécialement réservées.

La salle du Monument National, continue M. Cressé, peut contenir environ 2,300 personnes. C'est dire que le nombre des invitations sera limité, qu'on ne l'oublie pas. Un certain nombre de billets seront remis aux présidents des sections, afin que ceux-ci les distribuent à ceux des membres qui ont le plus aidé à nos célébrations nationales.

Les grandes cartes doivent être présentées à la porte d'entrée.

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada arrivera à 8.30 heures précises accompagné de sa suite.

IMPORTANTE TRANSACTION

A une assemblée tenue aujourd'hui à la fabrique McCready, avenue Mont-Royal, l'union a été conclue des compagnies suivantes: La Cie James McCready, à responsabilité limitée, la Cie Canadienne de Caoutchouc, de Montréal, et la Compagnie Arthur Cougdon, de Winnipeg. D'après le contrat la Compagnie McCready et la Compagnie Cougdon seront les seuls agents de la Canadian Rubber Co au Manitoba et au Nord-Ouest.

Le nom de la nouvelle compagnie sera la James McCready Manufacturing Co of Canada Limited. Le président est M. Charles F. Smith. C'est une énorme transaction qui vient de s'accomplir.

ACTIONS EN DOMMAGES

Mme M. A. Ulley a enregistré ce matin, en cour Supérieure, par le ministère de Mtre Butler, une action en dommages de $10,000 contre la compagnie du Grand-Tronc.

La demanderesse allègue que lors d'une collision, à Windsor, Ontario, le 20 août dernier, elle subit plusieurs blessures internes graves et en outre la perte de ses bagages.

— Autre action en dommages, celle-là contre la "Montreal Street Railway", par Mlle E. B. Breton, blessée au bras à la suite du déraillement d'un tramway. Réclamation: $267, par le ministère de Mtre Bumbray.

LA CONVERSION D'ENA DE BATTENBERG

Rome, 16. — On mande que le pape a demandé à la princesse Ena, qui doit épouser le roi d'Espagne, de faire une déclaration écrite qu'en embrassant la religion catholique elle n'est pas mue par des raisons politiques; mais bien par une conviction sincère.

DECES

BRAIS — A Longueuil, le 16 du courant, Louis-Aimé Brais, marchand à commission. Avis des funérailles plus tard.

LEWIS — En cette ville, le 16 du courant, à l'âge de 6 ans, Marie-Armandine, enfant d'Arthur Lewis, 629 Boulevard.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.